

Université de Montréal

L'évolution de l'appui à la souveraineté du Québec :  
effets de la formulation de la question et effets de contexte

Par  
François Yale

Département de sociologie  
Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
maître ès sciences en sociologie

janvier 2008

© François Yale

## Résumé

Cette recherche étudie l'évolution de l'appui à la souveraineté du Québec entre 1976 et aujourd'hui, en considérant les diverses formulations de la question utilisées par les acteurs politiques et par les sondeurs.

Cette question est abordée en faisant une analyse longitudinale multiniveaux de plus de 800 sondages. Une telle approche suggère que les caractéristiques des sondages sont nichées à l'intérieur d'unités contextuelles plus larges, des unités de temps. Cela permet d'une part d'observer quels sont les facteurs liés à la mesure qui influencent l'appui à la souveraineté du Québec et ensuite de voir comment ces mêmes effets varient à travers le temps et comment ils sont influencés par certains événements jugés importants.

Il ressort de ces analyses que les propositions *séparation*, *indépendance*, *souveraineté* et *souveraineté-association/parteneriat* entraînent généralement des appuis moyens significativement différents les uns des autres. Il apparaît aussi que certains événements ont eu une influence significative sur l'évolution de l'appui à ces diverses propositions. Enfin, il a été tenté de voir si les appuis propres à ces différentes propositions évoluaient de manière parallèle, s'ils réagissaient similairement aux différents événements considérés dans les analyses ou si au contraire ces appuis pouvaient parfois évoluer de manière différente. Les résultats à cet égard sont intéressants mais non concluants.

**Mots-clés : OPINION PUBLIQUE, EFFET DE FORMULATION, SOUVERAINETÉ DU QUÉBEC, RÉFÉRENDUM, ANALYSES MULTINIVEAUX**

## **Abstract**

The purpose of this research was to study the evolution of the support for Quebec sovereignty from 1976 to 2007, taking into account the many wordings used by political actors and pollsters to refer to the sovereignty project.

The methodology used to perform this study is a multilevel and longitudinal analysis of more than 800 polls conducted. Such an approach assumes that measurement-related factors are nested within broader contextual units, in this case time units. Hence, one can find out in what ways measurement-related factors (i.e. question-wording) influence support for Quebec sovereignty on one hand, and how time-related factors (i.e. events and time itself) affect these same measurement-related factors effects on the other hand.

We found that the many constitutional proposals, *separation*, *independence*, *sovereignty* and *sovereignty-association/partnership* generally do have significantly different mean effects on the support for Quebec sovereignty. We then found that some events cause significant changes in the evolution of sovereignty support. We finally tried to find out if changes in support for these different proposals were similar; in other words, whether these important events affect support for sovereignty in the same way for each proposal or not. In this regard, interesting but yet not conclusive results were found.

**Keywords : PUBLIC OPINION, QUESTION-WORDING EFFECT, QUEBEC SOVEREIGNTY, REFERENDUM, MULTILEVEL ANALYSIS**

## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ .....</b>	<b>I</b>
<b>ABSTRACT .....</b>	<b>II</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	<b>V</b>
<b>LISTE DES FIGURES .....</b>	<b>VI</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>VII</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>UN PEU D'HISTOIRE... ..</b>	<b>4</b>
1.1 Le nouveau nationalisme et l'arrivée du Parti Québécois.....	4
1.2 Les élections et les référendums .....	6
1.3 L'omniprésence des sondages politiques .....	13
<b>2. OPINION PUBLIQUE ET SOUVERAINETÉ : CE QUI A ÉTÉ DIT.....</b>	<b>19</b>
2.1 Mais qu'est-ce que l'opinion publique? .....	20
2.2 Perspectives théoriques .....	23
2.2.1 Deux approches majeures .....	23
2.2.2 Au-delà des caractéristiques des répondants.....	26
2.3 Travaux empiriques .....	28
<b>3. PROBLÉMATIQUE .....</b>	<b>35</b>
3.1 La question de la mesure.....	35
3.2 La question du contexte .....	38
3.1 La question de recherche .....	40
3.2 Hypothèses liées à la mesure.....	41
3.3 Hypothèses liées au temps .....	41
3.4 Hypothèses d'interaction : effets du temps sur les effets de formulation .....	44

<b>4. MÉTHODOLOGIE .....</b>	<b>45</b>
<b>4.1 Description des données .....</b>	<b>45</b>
4.1.1 <i>Les trois périodes à l'étude</i> .....	47
<b>4.2 Les mesures .....</b>	<b>48</b>
4.2.1 <i>La variable à expliquer</i> .....	49
4.2.2 <i>Les variables liées à la mesure</i> .....	50
4.2.3 <i>Les variables liées au temps</i> .....	53
<b>4.3 Approche méthodologique : l'analyse multiniveaux.....</b>	<b>57</b>
<b>4.4 Stratégie d'analyse.....</b>	<b>63</b>
<b>5. ANALYSES .....</b>	<b>66</b>
<b>5.1 De novembre 1976 à décembre 1979 .....</b>	<b>69</b>
5.1.1 <i>Les effets liés à la mesure</i> .....	69
5.1.2 <i>Les effets liés au temps</i> .....	73
<b>5.2 De juillet 1989 à juin 1995.....</b>	<b>76</b>
5.2.1 <i>Les effets liés à la mesure</i> .....	76
5.2.2 <i>Les effets liés au temps</i> .....	80
<b>5.3 De novembre 1995 à aujourd'hui.....</b>	<b>87</b>
5.3.1 <i>Les effets liés à la mesure</i> .....	87
5.3.1 <i>Les effets liés au temps</i> .....	91
<b>6. INTERPRÉTATIONS ET DISCUSSION .....</b>	<b>94</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>103</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>104</b>
<b>APPENDICE A .....</b>	<b>I</b>
<b>APPENDICE B .....</b>	<b>III</b>
<b>APPENDICE C .....</b>	<b>V</b>
<b>APPENDICE D .....</b>	<b>VII</b>

## Liste des tableaux

<b>TABLEAU II - LES EFFETS LIÉS À LA MESURE, 1976-1979</b> .....	70
<b>TABLEAU III - MODÈLES FINALS POUR LES PROPOSITIONS EXTRÊME ET SOUVERAINETÉ-ASSOCIATION, 1976-1979</b> .....	74
<b>TABLEAU IV - LES EFFETS LIÉS À LA MESURE (1989-1995)</b> .....	76
<b>TABLEAU V – ÉVOLUTION GLOBALE DE L’APPUI À LA SOUVERAINETÉ DU QUÉBEC, 1989-1995.</b> .....	82
<b>TABLEAU VI - COMPARAISON ENTRE L’ÉVOLUTION DE L’APPUI AUX PROPOSITIONS SOUVERAINETÉ, EXTRÊME ET SOUVERAINETÉ-PARTENARIAT, 1989-1995.</b> .....	84
<b>TABLEAU VII - LES EFFETS LIÉS À LA MESURE, 1995-2007</b> .....	89
<b>TABLEAU VIII – ÉVOLUTION GLOBALE DE L’APPUI À LA SOUVERAINETÉ DU QUÉBEC, 1995-2007.</b> .....	92
<b>TABLEAU IX – COMPARAISON ENTRE L’ÉVOLUTION DE L’APPUI AUX PROPOSITIONS SÉPARATION, MILIEU ET SOUVERAINETÉ-PARTENARIAT, 1995-2007.</b> .....	95

## Liste des figures

<b>FIGURE 1. LE MODÈLE HIÉRARCHIQUE LONGITUDINAL .....</b>	<b>59</b>
<b>FIGURE 2. ÉVOLUTION DE L'APPUI AUX DIFFÉRENTES OPTIONS CONSTITUTIONNELLES, 1989-1995.....</b>	<b>86</b>
<b>FIGURE 3. DISTRIBUTION DES MESURES PORTANT SUR LA <i>SÉPARATION</i>, <i>L'INDÉPENDANCE</i> ET LA <i>SOUVERAINETÉ</i>, DE NOVEMBRE 1995 À JUIN 2007.....</b>	<b>88</b>
<b>FIGURE 4. ÉVOLUTION DE L'APPUI À LA <i>SOUVERAINETÉ-PARTENARIAT</i>, À LA <i>SOUVERAINETÉ</i> ET À <i>L'INDÉPENDANCE (MILIEU)</i> AINSI QU'À LA <i>SÉPARATION</i>, 1995-2007. ....</b>	<b>96</b>

## Remerciements

*Je tien à remercier ma directrice, Claire Durand, pour son implication exceptionnelle. Ses critiques, sa rigueur, ses apports pédagogiques ainsi que son soutien moral s'avèrent aujourd'hui inestimables.*

*Autres remerciements aux collaborateurs qui ont participé à la réalisation de ce projet en fournissant leurs données personnelles : Claude Gauthier de chez CROP, Maurice Pinard ainsi que Jean-François Lisée.*

*Remerciement spécial à Gabrielle pour son support moral et pour m'avoir permis de demeurer en contact avec le monde extérieur via MSN notamment (merci Microsoft)*



## Introduction

Les discours sur la souveraineté du Québec animent le paysage politique du Québec depuis maintenant de 40 ans. Encore aujourd'hui, les firmes de sondage mesurent l'opinion publique à cet égard. Les acteurs politiques ainsi que les médias réfèrent régulièrement à l'*appui à la souveraineté du Québec*. Une telle expression est cependant problématique. Elle est nébuleuse. De quoi parle-t-on au juste? De l'*appui à quoi* est-il question?

Une multitude de formulations différentes ont été utilisées par les différents acteurs politiques pour désigner le projet souverainiste. La *séparation*, l'*indépendance*, la *souveraineté*, la *souveraineté-association/partenariat* ainsi que le *mandat de négocier la souveraineté-association* en constituent les principales. À travers la pratique des sondages, il a été remarqué, et ce très tôt dans l'histoire politique du mouvement souverainiste, que ces différentes formulations engendraient des appuis relativement différents d'un sondage à l'autre.

C'est à partir de ces simples observations que l'idée d'étudier l'évolution de l'appui aux différentes options constitutionnelles tire sa légitimité. Cette recherche repose sur un postulat central : il n'existe pas un appui général à la souveraineté du Québec. À la limite, il existe peut-être autant d'appui qu'il y a de formulations possibles pour désigner le projet. Évidemment, les conclusions tirées au terme de l'ouvrage devront, dans le meilleur des mondes, permettre de confirmer ou d'infirmer ce postulat. Il est

donc tenté dans cet ouvrage de faire l'étude de l'évolution de l'appui à la souveraineté du Québec en tenant compte de la formulation des questions de sondage.

Le premier chapitre de cet exposé vise seulement à établir la base historique du mouvement souverainiste. Pour sa part, le second chapitre établit les bases théoriques et empiriques du sujet, ce qui permet de justifier la prise de position qui vient d'être énoncée. Nous présentons l'appareil théorique nécessaire pour justifier de faire l'étude de l'appui à la souveraineté à partir des caractéristiques méthodologiques des sondages d'une part (notamment la formulation de la question) et des facteurs contextuels d'autre part.

Évidemment, le problème de la formulation de la question de sondage dans la mesure de l'opinion publique n'est pas un enjeu récent. Cette recherche ne vise pas à révolutionner le champ de la connaissance dans ce domaine. Cependant, plusieurs lacunes apparaissent dans les recherches antérieures. Le troisième chapitre aborde spécifiquement cette question. Cette recherche vise d'une part à remédier aux problèmes identifiés et, d'autre part, à formuler de nouvelles hypothèses de recherche qui viendront répondre aux nouvelles interrogations soulevées.

Le quatrième chapitre présente la méthodologie utilisée. Un modèle d'analyse longitudinale multiniveaux est proposé. L'avantage d'un tel modèle est double. D'une part, l'utilisation de tests statistiques rigoureux et plus appropriés à la nature des données constitue une amélioration en soi. D'autre part, la structure hiérarchique

particulière qui peut être traitée avec un tel modèle d'analyse s'avère très pertinente pour aborder la question de recherche proposée ici.

Le cinquième chapitre présente les résultats alors que les interprétations et la discussion sont abordées au sixième et dernier chapitre.

## Un peu d'histoire...

### **1.1 Le nouveau nationalisme et l'arrivée du Parti Québécois**

La *Révolution tranquille* est considérée par plusieurs comme le seul vrai point tournant de l'histoire du Québec (Gingras et Nevitte, 1983, p.293); elle marque le début de son histoire moderne, le moment où l'État québécois et ses institutions se modernisent<sup>1</sup>. Avec le départ de Maurice Duplessis et la chute du gouvernement de l'Union Nationale, au tournant des années 1959-1960, le Québec sort progressivement de son isolationnisme culturel et économique. Le nationalisme défensif de Duplessis, basé sur le respect des valeurs traditionnelles canadiennes françaises, laisse place à l'émergence d'un nouveau nationalisme. Celui-ci, plus « agressif » que le précédent, vise non seulement à faire de la province de Québec un État moderne, mais espère rendre aux Canadiens français du Québec l'autonomie dite nécessaire à leur épanouissement politique, économique et culturel. L'idée de la *survivance* laisse place à celle de *rattrapage* (*ibid*, p.297). Tranquillement, au cours des années 1960, jaillit l'idée de l'indépendance du Québec.

Ce n'est qu'au milieu de la décennie que ce mouvement nationaliste s'incarne en un projet politique concret et qu'il est porté par un véritable parti politique. Le *Rassemblement pour l'indépendance nationale* (RIN), déjà existant en tant que « regroupement idéologique » au début de la décennie, devient un parti politique en

---

<sup>1</sup> Dans les faits, il vaut mieux parler d'une *accélération* dans le processus de modernisation du Québec. Le caractère tranchant habituellement attribué à la Révolution tranquille se situe davantage au plan symbolique et discursif que sur le plan du réel.

1964<sup>2,3</sup>. En 1967, René Lévesque et quelques disciples quittent le Parti Libéral du Québec (PLQ) et fondent le *Mouvement souveraineté-association* (MSA) qui devient en 1968 le Parti Québécois (PQ)<sup>4</sup>. C'est alors que Pierre Bourgault, leader du RIN, dissout son parti et invite ses membres à rejoindre le PQ. Tous les « indépendantistes » du Québec se retrouvent ainsi regroupés sous une même bannière.

La position du tout nouveau Parti Québécois sur la question nationale est cependant plus nuancée que celle du défunt RIN. Avec le PQ, l'idée d'indépendance est rapidement accompagnée d'une « association ou [d'une] interdépendance économique avec le Canada » (Monière, 1977, p.337). Cependant, ce parti étant formé d'individus aux allégeances passées diverses, des tiraillements internes quant à la définition du projet souverainiste sont à prévoir. Dès le début des années 1970 et pour les années à suivre, maintes querelles animent le PQ quant aux objectifs du projet et aussi quant aux stratégies à utiliser pour les atteindre<sup>5</sup>.

---

<sup>2</sup> Sur la question nationale, le RIN est clairement indépendantiste. Pour d'avantage de détails sur l'idéologie et les positions du parti, lire Denis Monière (1977) *Le développement des idéologies au Québec*.

<sup>3</sup> Selon Denis Monière, le RIN a, durant les années 1960, « servi de catalyseur à la question nationale, et par sa propagande et par son travail d'éducation politique [...] [a forcé] les partis traditionnels à prendre position sur l'indépendance » (1977, 336).

<sup>4</sup> La formation du PQ s'est faite à partir de l'union du MSA et d'autres groupes (Girard and Neville, 1983, p.302).

<sup>5</sup> À ce sujet, lire la biographie de Jacques Parizeau par Pierre Duchesne (2002; 2004) et *Derrière les portes closes*, de Martine Tremblay (2006). À titre d'exemple, la résolution proclamant la nécessité de procéder par référendum afin de proclamer la souveraineté du Québec n'a été adoptée par le PQ lors d'un congrès tenu en septembre 1974, lors d'un congrès tenu par la direction du parti. Durant cette période, les plus orthodoxes du PQ, dont Jacques Parizeau, considéraient que la simple élection du Parti Québécois pouvait suffire au déclenchement du processus d'accession à l'indépendance du Québec. Aussi, pour les indépendantistes purs et durs, l'association économique et/ou politique avec le reste du Canada n'était pas une condition nécessaire.

L'ambivalence envers ce que *devrait* être le projet du PQ est demeurée par la suite un enjeu à l'intérieur même du parti ainsi que parmi les membres et les militants. La définition du projet a aussi été un enjeu de débat durant les multiples campagnes électorales et référendaires qui ont marqué le Québec depuis plus de trente ans. C'est toujours le cas aujourd'hui.

### **1.2 Les élections et les référendums**

Au cours des premières années suivant son arrivée dans l'arène électorale provinciale, le nouveau parti de René Lévesque a vécu des hauts et des bas en ce qui a trait à l'appui populaire reçu. Par suite d'une entrée timide et sans éclat aux élections de 1970<sup>6</sup>, le scrutin de 1973 fut une grande déception pour le PQ avec l'élection de seulement six députés et l'appui de 30% des électeurs. À l'aube de l'élection de 1976, le PQ est un parti « profondément divisé et déprimé » (Tremblay, 2006, p.25-26). Par conséquent, rien ne laissait entrevoir le succès éventuel du parti. Après une campagne électorale qui laissait la question nationale en arrière plan, le PQ fut élu pour la première fois de son histoire le 15 novembre 1976, et ce à la grande surprise de plusieurs.

Selon Maurice Pinard et Richard Hamilton (1978), c'est précisément « la décision du parti (PQ) de dissocier la décision sur l'indépendance de l'élection d'un gouvernement péquiste » qui a été le facteur important de cette campagne électorale.

---

<sup>6</sup> L'enthousiasme perçu durant la campagne laissait entrevoir un succès appréciable mais le PQ n'a alors fait élire que 7 députés et n'a recueilli que 23% du vote populaire.

Le mécontentement à l'égard du PLQ semble aussi être pour beaucoup dans le résultat électoral de 1976.

Malgré la victoire électorale, le tableau n'est pourtant pas aussi réjouissant pour les partisans du PQ en ce qui a trait au projet indépendantiste. En 1976, et pour les quelques années qui suivent, l'appui populaire ne semble pas au rendez-vous, du moins pas assez pour oser s'aventurer dans une procédure référendaire. L'appui estimé par les sondages paraît insuffisant. La consultation populaire qui était prévue pour la première année de mandat, soit pour 1977, est donc repoussée jusqu'au printemps 1980.

La question référendaire qui a été déposée en décembre 1979 dévoile une stratégie qui tente de contrer la faiblesse de l'appui au projet initial du PQ. On semble chercher une question qui recueille davantage d'appui populaire. Ainsi, faute de demander l'accord de la population du Québec à une déclaration de souveraineté-association par le gouvernement, la question effectivement posée en mai 1980 ne demande qu'un *mandat* de négocier ladite souveraineté-association avec le gouvernement fédéral du Canada<sup>7</sup>. Une seconde consultation populaire doit par la suite être effectuée afin d'entériner l'éventuelle entente issue desdites négociations. La question référendaire de 1980, selon les observateurs, constituait une question « douce »; elle visait à attirer

---

<sup>7</sup> La question référendaire de 1980 : « Le Gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples; cette entente permettrait au Québec d'acquérir le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté - et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie; aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum; en conséquence, accordez-vous au Gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada? »

l'appui d'électeurs qui auraient été réticents à appuyer une proposition demandant l'accord à accéder directement à la souveraineté-association (Girard and Nevitte, 1983, p.304)

Le résultat référendaire<sup>8</sup> — défaite cuisante des partisans du PQ et de l'option souverainiste, surtout si l'on considère la question posée — entraîne une baisse importante de l'intérêt populaire envers la question constitutionnelle. Toutefois, malgré le peu d'intérêt exprimé pour son projet, le PQ est réélu aux élections de 1981. En acceptant le nouveau mandat offert par les électeurs, le PQ devient à cet instant plus que le porteur d'un projet social et politique : il devient un parti de gouvernement (Monière, 1977, p.338).

Le PQ subit le premier échec de son second mandat à l'automne 1981, lors du rapatriement de la constitution canadienne. Cela fait alors 18 mois, depuis le référendum de 1980, qu'une « bataille politique pour rapatrier et réviser la constitution canadienne fait rage » (Sheppard, R., Encyclopédie canadienne). Durant cette période, la proposition de rapatriement du premier ministre canadien Pierre-Elliott Trudeau ne fait pas l'unanimité chez les provinces, dont le Québec. Sur cette question, la Cour suprême stipule que, selon les *conventions* constitutionnelles canadiennes, le gouvernement doit obtenir l'appui de tous les gouvernements provinciaux afin de soumettre une telle requête de rapatriement au gouvernement britannique. Il ne s'agit toutefois que d'une convention, non d'une loi, et le bris de cette convention n'est donc pas juridiquement punissable.

---

<sup>8</sup> 59.6 % pour le NON et 40,4 % pour le OUI.



Durant la nuit du 5 novembre, tous les premiers ministres provinciaux, sauf un, font des compromis et s'entendent avec le premier ministre Trudeau sur une formule d'amendement qui permet le rapatriement et le renouvellement de la constitution canadienne. À ce moment, René Lévesque n'est pas présent; il n'est pas consulté mais plutôt mis devant le fait accompli. Sa signature, donc celle du gouvernement du Québec, n'apparaîtra jamais sur le document. La nouvelle constitution du Canada existe donc, mais sans l'accord du Québec.

Les premières années de la décennie sont effectivement difficiles pour René Lévesque et son équipe; il quitte d'ailleurs la barre du PQ en juin 1985 et est remplacé par Pierre-Marc Johnson. Le parti est ensuite défait en décembre par le PLQ de Robert Bourassa. En 1986, Pierre-Marc Johnson dévoile son *plan d'action pour l'affirmation nationale du Québec*. À ce moment, les tiraillements sont importants au sein du PQ; le positionnement sur la question nationale est une source importante de confrontations. L'impopularité de la position de Johnson à cet égard l'amène à démissionner à son tour en novembre 1987<sup>9</sup>. Enfin, en 1988, les commandes du PQ sont reprises par un ancien poids lourd du parti, Jacques Parizeau, dont la position sur la question nationale est sans nuance : la souveraineté du Québec, sans nécessité d'association, sans condition préalable<sup>10</sup>.

---

<sup>9</sup> Johnson était surtout contesté par les plus radicaux du parti Québécois (Pinard, 1997, p.77)

<sup>10</sup> Au lieu d'utiliser l'expression « indépendance », comme c'était le cas dans les jeunes années du parti, le PQ reprend alors le vocable de « souveraineté », emprunté au projet de souveraineté-association de René Lévesque.

Malgré l'impopularité du débat constitutionnel au cours des années 1980, des négociations persistent tout de même entre le gouvernement provincial et son homologue fédéral. De nouvelles négociations constitutionnelles, entreprises par Robert Bourassa, alors chef du PLQ et premier ministre du Québec. Bourassa présente cinq propositions qui sont les conditions préalables à l'adhésion du Québec à la constitution canadienne. La principale vise à la reconnaissance du Québec comme société distincte. Les négociations débouchent, le 30 avril 1987, sur une entente entre les provinces et le gouvernement canadien alors dirigé par Brian Mulroney. Cette entente prend le nom de l'accord du Lac Meech. Les provinces canadiennes ont trois ans pour ratifier l'entente. Au printemps 1990, les premiers ministres du Manitoba et de Terre-Neuve font avorter le projet. Son échec est confirmé le 22 juin 1990.

Au cours des dernières années de la décennie, les nouvelles tensions créées par la difficulté d'en arriver à une entente contribuent à la hausse du sentiment nationaliste. L'échec de Meech semble aussi participer à ce nouvel essor du mouvement. Les sondages d'opinion publique recueillent à ce moment des appuis favorables à la souveraineté du Québec qui fracassent tous les records jusque-là établis. Dans l'espoir de restaurer la situation, le premier ministre Mulroney s'affaire à élaborer une nouvelle série de propositions qui se traduira par une nouvelle entente : l'accord de Charlottetown. En 1992, la non adhésion des Canadiens à cette nouvelle entente<sup>11</sup> viendra confirmer pour de bon l'échec des négociations constitutionnelles entre le Québec et le reste du Canada.

---

<sup>11</sup> Contrairement à l'accord du lac Meech, l'entente de Charlottetown fut rejetée par voie référendaire. 54% des Canadiens (et 57% des Québécois) ont refusé d'appuyer l'entente.

Malgré une opinion publique qui lui est favorable, le PQ doit attendre la reprise du pouvoir avant d'entreprendre les démarches vers un deuxième référendum sur la souveraineté du Québec. Il prend effectivement le pouvoir en septembre 1994 et le référendum ne viendra finalement qu'en octobre 1995. Devant un échec probable à la veille de la campagne référendaire, à l'été 1995, le projet de souveraineté du Québec proposé par Jacques Parizeau se transforme de nouveau. Il redevient un projet de souveraineté-partenariat suite à une entente avec deux autres partis politiques, le Bloc Québécois et l'Action Démocratique du Québec. Les sondages tendaient d'ailleurs en ce sens, cette nouvelle proposition recueillant davantage d'appui que la première<sup>12</sup>. La « stratégie » est relativement rentable; tranquillement, la souveraineté-partenariat semble recueillir davantage d'appui. Durant les deux dernières semaines de la campagne référendaire, une victoire du camp du OUI est même envisageable. Encore une fois, le soir du 30 octobre 1995, le camp du NON remporte le référendum avec 50.6% des voix<sup>13</sup>. Comme après le référendum de 1980, le PQ est réélu aux élections de 1998, avec une « promesse » du nouveau chef, Lucien Bouchard — succédant à Jacques Parizeau — de ne pas s'engager dans une nouvelle procédure référendaire au cours d'un prochain mandat du PQ.

La seconde défaite des troupes souverainistes aurait pu sceller le débat constitutionnel. La victoire du NON était cependant si marginale que l'enjeu n'a pas pu être mis de côté, même temporairement, tel que ce fut le cas à la suite de la

---

<sup>12</sup> Les firmes de sondage testaient plusieurs questions différentes, tant et aussi longtemps qu'une question référendaire officielle n'était pas dévoilée.

<sup>13</sup> La question référendaire de 1995 : « Acceptez-vous que le Québec devienne souverain, après avoir offert formellement au Canada un nouveau partenariat économique et politique, dans le cadre du projet de loi sur l'avenir du Québec et de l'entente signée le 12 juin 1995 ? ».

consultation de mai 1980. De plus, comme il y a eu une résurgence du mouvement souverainiste après la défaite de 1980, une nouvelle résurgence dans les années suivant 1995 n'était pas complètement inconcevable. Elle ne l'est toujours pas. De plus, la défaite de 1995 pouvait aisément être interprétée comme une victoire morale pour le camp du OUI.

D'autres événements ont depuis marqué le Québec à propos de la question nationale. Au printemps 2002 émerge le *scandale des commandites*. Il s'agit de la mise à jour d'un programme de dépenses entamé en 1996 par gouvernement fédéral, alors dirigé le Parti Libéral du Canada de Jean Chrétien, et ayant pour but de faire la promotion du fédéralisme canadien et ainsi réduire les ardeurs souverainistes au Québec. La dimension « scandaleuse » réside dans le fait qu'il s'agissait d'un programme qui attribuait des sommes d'argent à des publicitaires québécois dans le but de faire la promotion du Canada au Québec. L'ampleur des factures émises par les publicitaires et les sommes octroyées par le gouvernement auraient dépassé largement la valeur des travaux effectués. Ces firmes privées auraient à leur tour versé des dons substantiels au Parti Libéral du Canada. À cela s'ajoutent de nombreux vices de procédure dans les attributions des contrats (i.e. absence d'appel d'offre). Tous ces facteurs contribuent à donner au programme son aspect frauduleux<sup>14</sup>.

Ce scandale a engendré la tenue d'une commission d'enquête. Des procédures judiciaires se sont poursuivies durant neuf mois pour se terminer au printemps 2005. Au début de novembre 2005, le juge Gomery dépose son premier rapport sur le

---

<sup>14</sup> À ce sujet, lire *Les secrets d'option Canada* de Lester et Philpot (2006).

scandale des commandites. Il s'agit d'un rapport public qui dévoile la responsabilité de plusieurs partis dans la gestion frauduleuse du programme des commandites. Certains membres du gouvernement du Canada, dont le premier ministre Jean Chrétien, et certains publicitaires privés sont pointés du doigt par le rapport qui n'a cependant aucune implication légale (Azzi, S, Encyclopédie canadienne).

Ces événements ont certainement participé à ce que le mouvement ne sombre pas dans l'oubli. Le projet politique de souveraineté du Québec fait d'ailleurs aujourd'hui toujours partie de l'agenda du Parti Québécois, même si au quotidien le débat est relativement peu saillant dans les médias. Depuis 2003, le PQ n'est plus au pouvoir, il n'y a donc aucune possibilité d'amorcer une nouvelle procédure référendaire, ce qui explique possiblement pourquoi la question nationale n'est pas au cœur de l'actualité politique<sup>15</sup>.

### ***1.3 L'omniprésence des sondages politiques***

Au cours des dernières 45 années d'histoire politique du Québec, plusieurs organisations, firmes de sondage, équipes de recherche ainsi que partis politiques, ont tenté de sonder les Québécois afin de connaître leur opinion à l'égard de la question nationale. La participation des sondages à la compréhension des phénomènes politiques n'était cependant pas une nouveauté.

---

<sup>15</sup> La récente élection provinciale du printemps 2007 voit le PQ obtenir leur plus faible appui populaire depuis 1970 : sous la barre des 30%. Il est curieux d'observer un tel résultat, alors que l'appui à la souveraineté du Québec présente toujours des scores se situant entre 40 % et 45%. Cela laisse entendre une désertion du PQ par les souverainistes au profit des autres partis.

Durant l'entre-deux guerres, les partis politiques américains s'intéressaient au potentiel électoral de l'étude de l'opinion publique ainsi qu'à la propagande que les médias rendaient possible<sup>16</sup>. Déjà à ce moment, certains parlaient d'une « exploitation systématique de la crédulité populaire » par les élites politiques (Blondiaux, 1998, p. 109). Toujours aux Etats-Unis, les travaux de Berelson et Lazarsfeld (1954) sont des exemples désormais classiques de l'analyse des attitudes et des comportements politiques à partir des données de sondage. Il en va de même en France au début des années 1960, alors que l'étude de l'opinion publique à partir des sondages devient le nouveau paradigme en vogue pour l'étude des comportements politiques (Blondiaux, 1998, p.467)<sup>17</sup>.

L'histoire politique du Québec moderne emprunte aussi à cette tendance. Les sondages politiques sont aujourd'hui omniprésents dans les médias québécois. Le premier sondage<sup>18</sup> à avoir mesuré l'appui à la souveraineté<sup>19</sup> du Québec est un sondage réalisé en octobre 1962 par le Groupe de Recherche Sociale<sup>20</sup>. D'autres sondeurs ont plus tard réalisé des enquêtes. Une telle mesure de l'opinion a été prise presque annuellement dans les années qui ont suivi 1962, mais c'est surtout à partir

---

<sup>16</sup> Au début des années 1930, le Parti Républicain met sur pied un bureau de publicité, (*Publicity Bureau*) et plus tard, en 1936 le département publicitaire (*Publicity Department*), « spécialisé dans la réalisation d'articles » (Blondiaux, 1998, p.108). On note alors la volonté des élites politiques de « modeler les opinions et les attitudes autour d'une plate-forme ou d'un leader [...] [et de] se vendre eux-mêmes et leurs politiques de la même façon que des hommes d'affaires vendent des biens... » (*ibid*, p.109).

<sup>17</sup> Pour un portrait en profondeur de l'évolution de l'utilisation des sondages d'opinion publique, lire Loïc Blondiaux (1998), *La fabrique de l'opinion : une histoire sociale des sondages*.

<sup>18</sup> Du moins à la connaissance de l'auteur.

<sup>19</sup> Le mot « souveraineté » est ici utilisé dans son sens générique, et non en tant que proposition particulière, en comparaison à « indépendance » ou à « séparation » par exemple. Ce terme est aussi largement utilisé dans la littérature ainsi que dans les médias, sans qu'on prenne la précaution de la distinguer des autres expressions désignant pourtant la même chose.

<sup>20</sup> Ce groupe de recherche est indépendant de toute université. Maurice Pinard, Albert et Raymond Breton ainsi que Hubert Guindon en sont quatre des membres fondateurs.

de 1976, année de l'élection surprise du PQ, que les firmes de sondages se sont massivement penchées sur la question nationale<sup>21</sup>.

Par suite du résultat référendaire de mai 1980, il y a eu un clair relâchement sur cette question de la part des sondeurs. En fait, les firmes de sondages ne font essentiellement que répondre à l'actualité politique. Il a fallu attendre la résurgence de la question nationale dans l'actualité, avec notamment la nomination de Jacques Parizeau à la tête du PQ en mars 1988, avant de percevoir un nouvel intérêt de la part des firmes de sondage<sup>22</sup>. Cette hausse de l'intérêt coïncide aussi avec les négociations constitutionnelles sur l'accord du lac Meech qui perdurent et qui se dirigent lentement vers un échec.

Tout au long de l'histoire du mouvement souverainiste, la problématique a été abordée différemment par les divers acteurs politiques. Du côté du camp du OUI, celui des souverainistes, l'expression « souveraineté » était la plus fréquemment utilisée pour désigner le projet politique. Du côté du camp du NON, celui des fédéralistes, on référerait généralement au projet péquiste comme étant la « séparation » du Québec du reste du Canada. Ces derniers endossaient une conception négative, une séparation, alors que les premiers exprimaient une vision positive, la souveraineté. Ce que ce bref portrait suggère est qu'il y a eu au cours de l'histoire de multiples façons de représenter la question nationale dans les discours politiques et

---

<sup>21</sup> À titre d'exemple, pour la seule année 1977, 19 mesures de l'opinion publique à l'égard de la souveraineté du Québec ont été recensées.

<sup>22</sup> D'ailleurs, le sondage CROP de mars 1988 semble être le premier sondage mesurant l'appui à la souveraineté du Québec depuis l'enquête de Sorecom de novembre 1985.

dans les médias; et les sondages, à travers leurs questions, ont reflété la multiplicité des discours et propositions politiques.

Par conséquent, avec la précision du projet politique du PQ, les questions posées par les sondeurs présentent des formulations moins variées. Ainsi, durant les campagnes référendaires, seule l'éventuelle question référendaire était généralement posée par les sondeurs.

Il y a plus de dix ans aujourd'hui depuis le référendum de 1995. Malgré ce deuxième échec du camp souverainiste, les firmes de sondage continuent de sonder régulièrement l'opinion publique à cet égard. Elles ne répètent pas l'erreur commise par suite de la consultation de 1980. Le projet avait été laissé pour mort et les sondeurs ne s'y sont que trop peu intéressés.

Dans l'ensemble, on remarque une réponse continuelle des firmes de sondage aux discours et aux propositions politiques. Mais la relation ne va-t-elle que dans un sens? Il est légitime de croire que non et que durant cette même période les partis politiques, notamment le PQ, se sont inspirés des résultats des sondages pour orienter à leur tour leurs discours et leurs propositions politiques. Cette hypothèse peut être faite pour le choix des questions référendaires de 1980 et de 1995<sup>23</sup>. Il n'est

---

<sup>23</sup> Par exemple, plusieurs analystes attribuent le choix de la question référendaire de 1980, dévoilée en décembre 1979, aux résultats d'un sondage réalisé en juin 1979 (voir Cloutier, Edouard (1979) *Sondage sur la perception des problèmes constitutionnels Québec-Canada par la population du Québec*. Ce sondage montrait clairement que la proposition d'offrir un « mandat de négocier la souveraineté-association » obtenait beaucoup plus d'appui que la proposition directe sur la souveraineté-association. Dans un plus récent ouvrage, l'auteur nie l'idée que cette étude ait influencé



aucunement tenté ici de faire la dénonciation des considérations stratégiques qui animent les discours politiques. Il est à retenir est que les sondeurs et les acteurs politiques s'influencent mutuellement. Cette relation tend par conséquent à alimenter à la fois la multiplicité des questions qui sont posées dans les sondages ainsi que la diversité des discours et propositions présentes chez les élites politiques.

Encore aujourd'hui, les appuis mesurés semblent indiquer que le projet souverainiste est toujours vivant dans la population. Cela tient cependant dans la seule mesure où l'appui donné lors d'un sondage correspond à l'appui réel qui serait obtenu lors d'un réel référendum. Toutefois, l'appui donné lors d'un sondage peut également être une mesure « d'insatisfaction » à l'égard de l'état présent des choses, une mise en garde envers les élites politiques<sup>24</sup>. Cette hypothèse laisse voir que l'interprétation des mesures de l'opinion publique à l'égard de la souveraineté du Québec doit être considérée avec beaucoup de rigueur. Les interprétations rapides et « évidentes » sont trop faciles et elles laissent souvent place à des mythes qui font ombrage à la réalité<sup>25</sup>.

---

le choix de la question référendaire; selon lui, malgré les perceptions, « ces scores n'ont cependant pas été déterminants. » (Cloutier, 1992, p. 55).

<sup>24</sup> Jean Herman Guay (2004) émet l'hypothèse que l'appui à la souveraineté peut être expliqué à partir de deux catégories de répondants : les réels souverainistes/indépendantistes d'une part, et ceux qui se servent du discours souverainiste comme d'une menace envers les élites politiques. Pour ce type de partisan, la menace de souveraineté du Québec participerait ainsi au maintien du Québec dans un rapport de force avec le reste du Canada, un rapport de force qui serait bénéfique au Québécois. Toujours selon Guay, ces partisans de la « souveraineté-menace » ne souhaitent cependant pas que le Québec devienne effectivement un pays souverain (Guay, 2004). Dans une étude réalisée en 1980, Maurice Pinard et Richard Hamilton en arrivaient déjà à une conclusion similaire. Selon eux, plus de 40% des voteurs pour le OUI en 1980 espéraient seulement engendrer un processus de négociation d'un fédéralisme renouvelé mais ne désiraient pas la séparation réelle du Québec (dans Gingras et Nevitte, 1983).

<sup>25</sup> Au sujet des mythes et réalités propre à l'opinion publique à l'égard de la souveraineté du Québec, lire *Evolution of Support for Sovereignty- Myths and Realities* (Durand, 2001)

## 2. Opinion publique et souveraineté : ce qui a été dit

Tout au long de cette histoire politique, plusieurs sociologues et politologues se sont intéressés à l'appui populaire envers les camps du OUI et du NON ainsi que leurs propositions respectives. Quelle proportion de Québécois est favorable à l'indépendance du Québec? Lors d'un éventuel référendum sur la question constitutionnelle, quelle proportion d'électeurs votera effectivement en faveur de, ou contre la souveraineté du Québec? Quels sont les déterminants (sociologiques, politiques, économiques, psychologiques, etc.) de l'opinion, de l'intention de vote et éventuellement du vote effectif au moment du scrutin? Voilà une multitude de questions qui ont été abordées. Mais que mesure-t-on réellement par ces questions? Beaucoup de chercheurs se sont appliqués à créer des modèles explicatifs de l'opinion ou du vote. On s'est malheureusement trop peu intéressé à la définition de concept à *expliquer* : l'appui à la souveraineté du Québec.

Parler rigoureusement de « l'appui à la souveraineté » nécessite d'aborder deux questions essentielles. D'une part, il faut reconnaître qu'il n'existe pas *une seule* proposition qui a servi à identifier cette souveraineté. Plusieurs formulations ont été proposées à la population québécoise par les sondeurs. On peut généralement dire que certaines de ces propositions sont objectivement différentes les unes des autres, alors que d'autres sont plutôt similaires et que les propositions saillantes dans les médias ont changé à travers le temps, selon les contextes, les partis et les leaders politiques en présence ainsi que selon leurs stratégies partisans. On peut supposer avec assez

d'assurance que ces propositions, même lorsqu'elles sont objectivement univoques — du moins d'un point de vue politique ou dans leurs conséquences constitutionnelles et juridiques — peuvent se transformer dans l'esprit des électeurs et ainsi prendre plusieurs sens. Il s'agit là d'un problème lié au contenu des propositions.

D'autre part, il est aussi nécessaire de bien définir le concept d'opinion publique. Il importe de comprendre comment les propositions et les discours politiques présentés dans les médias sont intégrés par la population avant d'être exprimés sous forme d'opinion publique. Ainsi, loin de seulement considérer les contenus des questions de sondage dans l'explication de l'appui à la souveraineté du Québec, on doit d'abord comprendre la logique qui préside à la formation même de l'opinion publique.

### **2.1 Mais qu'est-ce que l'opinion publique?**

Aujourd'hui, malgré l'utilisation abondante des sondages et les références courantes faites à ce concept, l'idée même d'opinion publique demeure encore plutôt floue. Dans sa controversée mais brillante synthèse, John Zaller (1992) tente de défricher ce nébuleux champ d'étude. D'abord, l'auteur présente les électeurs comme des individus *réagissant* aux communications des élites à travers les médias. C'est l'exposition à l'information qui mène à la formation d'une opinion *a priori* inexistante. De plus, un individu ne possède pas *une* opinion à l'égard d'un enjeu ou d'une idée, mais plusieurs *considérations* qui peuvent parfois même être contradictoires. Mais qu'est alors l'opinion publique qui est mesurée par les sondages?

Selon Zaller, elle est réduite à la seule considération qui émerge lors dudit sondage, la considération qui est rendue saillante à un moment bien précis. Pourquoi l'expression d'une considération particulière plutôt qu'une autre? Cela dépend entre autres du *contexte* dans lequel le répondant baigne au moment de répondre à la question posée : le contexte sociopolitique général, ce qui a récemment été entendu à la télévision ou à la radio, ce qui a été dit par un collègue, un ami ou un membre de la famille. De plus, la manière dont la question est formulée par le sondeur est une autre source d'influence à considérer. Toujours selon Zaller, tous ces facteurs participent à rendre une considération saillante au détriment d'une autre considération qui, bien qu'existante dans l'esprit du répondant, ne sera pas exprimée au moment de l'entrevue. Ainsi, on peut supposer que les Québécois n'ont pas *une* opinion à l'égard de la souveraineté du Québec ou de tout autre enjeu d'ailleurs. Ils en ont plusieurs. C'est donc l'angle d'approche privilégié par le sondeur lors du questionnement ainsi que le contexte de l'enquête qui incitent les répondants à mentionner une réponse plutôt qu'une autre.

Par conséquent, ce qui émerge sous forme d'opinion publique est en grande partie formé par des facteurs autres que des caractéristiques propres aux répondants (leurs attitudes par exemple). La perspective de Zaller est élitiste. Elle suggère que les communications présentes dans les médias servent à la formation des multiples considérations que les individus possèdent à l'égard d'un enjeu. De plus, le fait que les individus *réagissent* aux communications et que leurs considérations ou que leur opinion soient *a priori* inexistantes — c'est ce qui est suggéré par Zaller — impliquent que l'opinion publique (ou les considérations qui la composent) se forme

dans une relation *top-down* entre les élites et les médias d'un côté (en haut) et les électeurs de l'autre (en bas). C'est aussi souvent le sondeur d'opinion qui, par ses questions, éveillera les diverses considérations latentes, celles qui sommeillent dans l'esprit du répondant. Bien que l'entretien dirigé (comme c'est généralement le cas lors des enquêtes par sondage) puisse être considéré comme une relation sociale, celle-ci est caractérisée par la direction de la discussion : c'est le sondeur qui pose les questions et qui suggère les réponses, telles qu'elles sont élaborées dans le schéma d'entrevue<sup>26</sup>. C'est en ce sens que l'opinion publique est partiellement créée par *en haut*, d'où l'utilisation de l'expression *top down* pour décrire la relation.

Selon cette logique, il existe bien des considérations latentes, mais celles-ci ne deviennent *réelles* qu'à travers le sondage. Faisant référence au psychosociologue David Kretch, Blondiaux propose ce même raisonnement lorsqu'il avance que le concept d'opinion publique est *absorbé* par l'instrument de mesure, soit le sondage (Blondiaux, 1998, p.10). L'opinion publique n'existe alors qu'à travers ce médium.

Cette littérature remet en question l'existence même de l'opinion publique. Il ne sera pas tenté ici d'argumenter sur son existence ou sa non-existence *a priori*. La position adoptée considère tout de même que les communications des élites puissent effectivement influencer les considérations ou l'opinion des répondants aux sondages.

Par conséquent, à la lumière de cette perspective, deux dimensions doivent être

---

<sup>26</sup> Par exemple, aux États-Unis, des analyses ont été réalisées sur des enjeux saillants tels que la Guerre du Golfe et l'intervention américaine en support au Contras au Nicaragua entre 1983 et 1986. Dans les deux cas, les résultats montrent que le choix des mots pour nommer ou qualifier les enjeux a un impact sur l'opinion publique mesurée à l'égard de ces enjeux. Voir Lockerbie & Borrelli (1990) et Mueller (1993).

considérées : d'une part le contenu de la question, comme il a déjà été suggéré plus tôt et, d'autre part, le contexte de l'enquête.

## **2.2 Perspectives théoriques**

Dans sa revue de littérature portant sur l'appui à la souveraineté du Québec, Matthew Mendelsohn (2003) divise le champ de recherche sur cette question en deux perspectives: l'approche sociopsychologique<sup>27</sup> et l'approche des choix rationnels<sup>28, 29</sup>. Tous les travaux appartenant à ces deux perspectives font *l'étude des déterminants*<sup>30</sup> du vote ou de l'appui (tel que mesuré par les sondages) à l'égard de la souveraineté du Québec. Les deux approches se distinguent par le cadre théorique privilégié mais aussi, et par conséquent, par les déterminants ou facteurs considérés dans leurs modèles explicatifs.

### **2.2.1 Deux approches majeures**

L'approche sociopsychologique considère l'appui au projet souverainiste comme la manifestation d'un sentiment de grief, provenant de la perception réelle ou imaginée de l'infériorité de l'ethnie franco-québécoise par ses membres, par rapport à la

---

<sup>27</sup> Mendelsohn associe cette approche aux travaux de Maurice Pinard et Richard Hamilton. Voir notamment Pinard et Hamilton (1986) et Pinard (1997-B).

<sup>28</sup> André Blais, Richard Nadeau et Pierre Martin sont les représentants de cette approche, aussi appelée l'École de Montréal. Dans cette veine, voir Blais, Nadeau et Martin (1995); Blais, Martin et Nadeau (1998); Nadeau et Fleury (1995); Martin & Nadeau (2000); ainsi que Nadeau, Martin et Blais (1999).

<sup>29</sup> Mendelsohn ne considère pas les travaux traitant des bases sociodémographiques de l'appui à la souveraineté du Québec.

<sup>30</sup> L'étude des déterminants signifie ici qu'on tente d'expliquer l'appui populaire à partir des caractéristiques personnelles des répondants aux sondages.

majorité canadienne anglaise, et jusqu'à un certain point par rapport à l'anglophonie nord-américaine. Selon ce modèle, l'appui au projet souverainiste devrait être plus élevé lorsque le sentiment d'infériorisation augmente. En particulier la perception ou la croyance que les franco-Québécois sont considérés comme « inférieurs » aux autres Canadiens et le sentiment que la langue française est menacée peuvent participer à la hausse de l'appui populaire à la souveraineté (Mendelsohn, 2004, 512). Cette perspective accorde un rôle primordial au *contexte*.

Selon ce modèle explicatif, la mobilisation populaire dépend des motivations internes, des motivations externes ainsi que des chances de réussites perçues. La fin des années 1980, avec l'échec des négociations constitutionnelles sur l'accord du lac Meech, associé à la restructuration du PQ et à sa radicalisation sur la question nationale, constitue un moment qui permet de bien illustrer le modèle sociopsychologique de Pinard. La période couvrant 1986 à 1990 présente, selon Pinard, une rapide croissance du sentiment de grief chez les franco-Québécois. Ce sentiment est aussi catalysé par les élites péquistes, ce qui favorise à nouveau une plus forte mobilisation. C'est par conséquent le *contexte* qui dans ce cas favorise l'appui à la souveraineté du Québec (voir Pinard, 1997, p.69-99).

De leur côté, les disciples de l'approche des choix rationnels (aussi appelé l'École de Montréal) considèrent que le vote et/ou l'opinion reflètent le résultat d'un "calcul" concernant les coûts et les gains anticipés dans un éventuel Québec indépendant du Canada (ou en tant que province canadienne). Au départ, l'objectif était de vérifier si les modèles explicatifs du vote lors d'élections traditionnelles pouvaient être

applicables à d'autres contextes, notamment à un contexte référendaire. À la différence de la première approche, il s'agit ici d'une approche prospective où les répondants sont appelés à se projeter dans l'avenir. Les principaux facteurs explicatifs dans ce modèle sont ceux touchant aux conséquences économiques (conséquences surtout à moyen et long terme); un pouvoir explicatif plus faible mais tout de même important revient aux conséquences linguistiques anticipées<sup>31</sup>.

Il s'agit là de deux approches distinctes. Cependant, la synthèse de Mendelsohn ainsi que ses propres analyses<sup>32</sup> demeurent ancrées dans le champ de l'étude des déterminants de l'appui à la souveraineté du Québec. À travers cette recension des écrits, plusieurs conclusions ont été tirées au fil des années. Ces conclusions ne sont pourtant pas particulièrement intéressantes pour l'objet qui est ici à l'étude. Nous nous intéressons plutôt aux déterminants « externes », autres que les caractéristiques des répondants.

---

<sup>31</sup> L'étude de Blais, Nadeau et Martin (1995) est effectuée à partir des données d'un sondage réalisé au près d'étudiants universitaires. Cet échantillon est particulier et ne reflète pas la population québécoise en entier. Comme le suggèrent Gagné et Langlois (2002), les étudiants ont cette capacité accrue de pouvoir « se projeter dans l'avenir ». Par conséquent, il est compréhensible que ces étudiants s'attardent moins aux conséquences à court terme liées à un Québec indépendant.

<sup>32</sup> Les analyses de Mendelsohn (2004) mettent l'accent sur les électeurs instables ou indécis. L'argument principal derrière cette approche est que les camps du OUI et du NON possèdent une base électorale relativement immuable. Pour ces électeurs, les considérations à court terme telles que les projections économiques n'ont pas de poids substantiel dans la prise de décision. Celle-ci repose d'abord sur une position idéologique bien ancrée; elle n'est pas sujette au changement. L'approche du choix rationnel sert davantage à expliquer le changement.



### **2.2.2 Au-delà des caractéristiques des répondants**

Outre les travaux de Pinard et ceux de l'École de Montréal qui viennent d'être présentés, d'autres recherches s'inscrivent aussi dans cette logique de l'étude des facteurs explicatifs de l'appui à la souveraineté du Québec. Parmi ces travaux, ceux de Cloutier, Guay & Latouche. (1992); Durand (2005); Gagné et Langlois (2002); Hamilton et Pinard (1982); Kornberg and Archer (1982); LeDuc (1977); LeDuc and Pammet (1995); ceux-ci s'intéressent *particulièrement* aux facteurs sociodémographiques de l'appui. D'autres auteurs ont effectué des analyses multivariées testant surtout d'autres facteurs explicatifs du vote ou de l'opinion (sans nécessairement omettre de considérer aussi les aspects sociodémographiques). À ce sujet, voir entre autres Clarke, H.D. and Kornberg A. (1995; 1996); Clarke, H.D., Kornberg A. & Stewart M. (2004); Howe (1998); Mendelsohn, M. (2004); Pammet & LeDuc (2001).

Ces dernières recherches ont généralement recours à un seul sondage ou à quelques-uns s'il s'agit d'une enquête en plusieurs vagues. Ce dernier type d'enquête implique cependant l'uniformité des questions si les analystes espèrent comparer leurs résultats. Cela a pour cause que ces recherches n'abordent pas, sinon de manière superficielle, la problématique de la diversité des formulations de question. Aborder une telle question nécessite plusieurs sondages dont les formulations diffèrent. Les lecteurs intéressés par les résultats de ces recherches pourront néanmoins se référer aux ouvrages cités.

L'étude présentée ici suggère de distinguer le champ de recherche en mettant de côté les analyses portant sur les déterminants de l'appui que sont les caractéristiques des répondants, pour mettre l'accent sur les déterminants extérieurs aux répondants : les aspects méthodologique et les contextes d'entrevue.

En s'inspirant de la perspective de Zaller, on peut suggérer de faire l'étude de l'appui à la souveraineté à partir de caractéristiques propres aux sondages ainsi que de facteurs contextuels; il ne s'agit alors pas de considérer les caractéristiques personnelles des répondants puisque ceux-ci, toujours selon Zaller, ne sont que partiellement aptes à référer à leurs propres considérations intériorisées. Cette avenue est plutôt marginale en comparaison des travaux cités jusqu'à présent. À défaut d'expliquer l'appui à partir d'un seul sondage, il est possible d'expliquer ce même appui, mais surtout son évolution, à partir des caractéristiques des sondages d'une part (la formulation des questions) et du contexte sociopolitique situant ce même sondage d'autre part. Une telle approche nécessite cependant l'utilisation de plusieurs sondages, réalisés à des moments différents, afin de tracer un portrait évolutif de l'appui et de comparer les mesures collectées. On peut considérer une telle approche comme étant une méta-analyse de sondages. Bien qu'elle soit moins populaire que celle présentée précédemment, cette approche a tout de même été empruntée dans quelques travaux (Cloutier, Guay et Latouche, 1992; Drouilly 1997; Fox, 1999; Monière et Guay, 1996; Pinard, 1977; 1984; 1997)<sup>33</sup>.

---

<sup>33</sup> D'autres auteurs ont abordé l'étude de l'appui à la souveraineté dans une optique évolutive dont Gagné & Langlois (2002) et Durand (2005). Aussi, maintes études ont abordé la question des « effets de campagne » électorales ou référendaires. Ces travaux demeurent toutefois dans le champ de l'étude des déterminants intrinsèques, les caractéristiques propres aux répondants.

### 2.3 Travaux empiriques

Les principales recherches présentées ci-dessous abordent le problème du contenu des questions d'une part et du contexte d'entrevue d'autre part. Plusieurs travaux se sont intéressés aux effets de la proposition constitutionnelle suggérée sur les résultats obtenus par les sondages<sup>34</sup>. Pinard et Hamilton (1977) suggèrent que la raison pour laquelle les questions référant à l'expression « indépendance » obtiennent davantage d'appuis que celles référant à la « séparation » est que pour beaucoup de répondants, « indépendance » signifie seulement avoir davantage d'autonomie et que dans leur esprit, cela n'entraîne pas nécessairement la séparation du Québec et du Canada. Selon les auteurs (p.245, note 57), il y aurait un problème de validité pour les questions utilisant l'expression « indépendance ». Les auteurs avancent que le concept ne semble pas mesurer ce qu'il est sensé mesurer. Ces résultats sont cohérents avec ceux obtenus en 1963 par le GRS<sup>35</sup>.

Pinard et Hamilton (1984) publient plus tard une étude rétrospective du résultat référendaire de mai 1980. Malgré le libellé de la question référendaire, la plupart des analystes s'entendent pour dire que les gens ont essentiellement voté pour le fond de la question, c'est-à-dire POUR ou CONTRE la souveraineté-association; on dit qu'ils ont voté pour le 2<sup>e</sup> référendum avant le premier (*ibid*, 347-348). Pinard et Hamilton

---

<sup>34</sup> Bien que l'enjeu présenté ici soit spécifiquement québécois, d'autres études ont abordé la question de la formulation de la question sur des enjeux politiques spécifiques. À titre d'exemple, voir entre autres Lockerbie & Borrelli (1990) et Mueller (1993). Les résultats présentés suggèrent que la formulation des questions a un impact réel sur l'appui populaire accordé à une position politique.

<sup>35</sup> Selon l'enquête de 1963, 13% des répondants étaient favorables à « la séparation du Québec du reste du Canada » alors que 26% considéraient l'indépendance du Québec comme « souhaitable » et « faisable » (Pinard et Hamilton, 1977, p. 245, note 57).

apportent une conclusion différente. Les sondages qu'ils présentent — qui posaient deux questions, une sur le mandat de faire la souveraineté-association et une sur le mandat de la négocier — et les résultats qui en découlent donnent raison à la stratégie péquiste. Le terme « mandat » a eu un certain effet: cette proposition recueille légèrement plus d'appuis (*ibid*, p. 350). De plus, pour plusieurs répondants interrogés en décembre 1979 (le nombre n'est pas précisé), la raison de voter OUI au « mandat » de négocier est l'aspect non définitif de la proposition. Les répondants veulent connaître les résultats des négociations avant de prendre leur décision (*ibid*, p. 351).

Un autre résultat rapporté par Pinard et Hamilton est qu'il y a dans l'électorat québécois « une nette majorité en faveur du fédéralisme renouvelé » (*ibid*, p. 355). Selon eux, à peine plus de la moitié des voteurs pour le OUI était de réels souverainistes, les autres étaient plutôt des néo-fédéralistes (*ibid*, p.357) qui espèrent seulement la négociation d'un nouveau fédéralisme, comme si la position de souveraineté-association n'était que le point de départ « négociable » en vue d'une négociation constitutionnelle avec le reste du Canada.

Toujours selon cette même étude, l'ambiguïté entourant le concept de « souveraineté-association » a servi la cause des souverainistes (*ibid*, p. 359). De plus, deux sondages, un réalisé en décembre 1979 et l'autre en avril 1980, montrent que près de la moitié des répondants considère que « souveraineté politique » et « indépendance politique » sont des notions différentes (*ibid*, p. 359-360). De la même manière, un nombre important de personnes considère que « souveraineté-

association » et « fédéralisme renouvelé » sont des notions similaires. Par exemple, 38% des répondants croient que « si la souveraineté-association se réalisait [...] le Québec demeurerait une province du Canada » (*ibid*, p. 361). On reconnaît donc la présence d'un niveau élevé de confusion concernant les éléments fondamentaux du débat.

Près de dix années plus tard, alors que le débat constitutionnel refait rapidement surface, on peut faire la même observation. L'ambiguïté à l'égard du concept de souveraineté demeure, quoique dans une moindre mesure<sup>36</sup>. Résultat intéressant, lorsque le concept de souveraineté est précisé, l'appui à son égard varie : après avoir précisé aux répondants qu'un Québec souverain ne ferait plus partie du Canada, l'appui à la souveraineté chute de 8% (Blais & Gidengil, 1993, dans Massicote, 1995). Dans des travaux plus récents, des chercheurs (Bernier, dans Pinard, Bernier et Lemieux, 1997) continuent de montrer qu'une même proposition peut ne pas avoir la même signification pour tout le monde, que « les perceptions de la souveraineté varient d'une personne à l'autre et qu'il faut donc être prudent dans l'interprétation des questions usuelles sur l'appui à la souveraineté. » (Blais, 1992).

Édouard Cloutier, Jean-Herman Guay et Daniel Latouche (1992) présentent également un ouvrage de synthèse sur l'appui aux différentes options constitutionnelles et son évolution dans le temps. Les auteurs s'entendent également

---

<sup>36</sup> Selon un sondage CROP publié dans La Presse le 30 mars 1992, « 31 p. cent des Québécois croient que si le Québec devenait un État souverain, il ferait encore partie du Canada. ». Dans cette foulée, un sondage Léger et Léger réalisé en juillet 1994 indique que 42% des Québécois croient qu'un Québec souverain continuerait de faire partie du Canada (Massicote, 1995, p.20).

pour dire que les termes utilisés pour désigner « la chose » influencent les mesures collectées, « que la popularité du produit varie beaucoup selon l'emballage » (Cloutier & coll., 1992, p. 49). Certains résultats présentés viennent cependant contredire ce qui a été suggéré plus tôt. Les auteurs avancent que les options les moins radicales n'ont pas toujours recueilli le plus d'appui. Ils soulèvent par exemple qu'entre 1980 et 1985, la « souveraineté » engendre autant d'appui que « l'indépendance » alors qu'entre 1986 et 1989, la « séparation » recueille plus d'appui que « l'indépendance » (*ibid*, p. 46).

Au-delà de ces résultats surprenants, d'autres observations sont faites. Les auteurs identifient une recrudescence de l'appui souverainiste dès 1985: au moment où la position du PQ s'adoucit, l'opinion publique se radicalise (*ibid*, p. 61). La remontée souverainiste serait ainsi possiblement antérieure à la mort éventuelle de Meech. Autre observation intéressante, après les sommets atteints par le camp du OUI par suite de l'échec de Meech, la retombée ne semble pas s'être faite de manière parallèle pour toutes les propositions constitutionnelles<sup>37</sup>. Enfin, si les travaux précédents ont soulevé le caractère ambigu du concept de « souveraineté », une interprétation similaire peut être faite quant à la « souveraineté-association ». En 1990-1991, cette option est le deuxième choix d'à peu près tout le monde (*ibid*, p. 94). Comment

---

<sup>37</sup> Les appuis à la « souveraineté » (CROP) et à « l'indépendance » (Multi-réso) chutent rapidement à l'hiver 1991 tandis que l'appui à la « séparation » (Gallup) demeure stable (Cloutier & coll., 1992, p. 70).

interpréter ce résultat? S'agit-il d'une volonté réelle ou soulève-t-il plutôt le caractère ambigu du concept<sup>38</sup>?

Ces études antérieures qui ont traité de l'appui aux différentes options constitutionnelles s'entendent sur quelques points importants. Il y a des différences persistantes entre les appuis accordés aux différentes options. Par exemple, les questions mentionnant les termes *séparation* ou *indépendance* entraînent généralement un appui plus faible que les questions qui font mention du terme *souveraineté*<sup>39</sup>. De plus, malgré le plus fort appui généralement obtenu par les questions portant sur la *souveraineté-association/partenariat*, cette proposition est aussi celle qui recueille généralement le plus haut taux de répondants discrets (Pinard, 1994).

Dans une note de recherche, le politologue Jean-Herman Guay (2004) va au-delà du discours entourant l'ambivalence causée par la terminologie utilisée. L'auteur suggère que l'ambivalence ne vient pas nécessairement des concepts utilisés mais

---

<sup>38</sup> La recension des écrits présentée ici fait ressortir le caractère confus de l'opinion publique à l'égard de l'idée de souveraineté du Québec. Aborder la question sous l'angle de la confusion n'est pas un hasard. Au contraire, cette approche est en continuité avec le support théorique proposé, soit une approche zallérienne de l'opinion publique. Il est néanmoins évident à nos yeux que l'ambiguïté entourant les propositions constitutionnelles ne va pas de soi; les concepts ne sont pas implicitement ambigus. Comme il a été présenté au premier chapitre, il ressort que ces propositions sont avant tout des construits sociaux. Les acteurs politiques et médiatiques ainsi que les citoyens, à travers leur expression populaire, ont participé, à leur manière et notamment selon leur positionnement idéologique, à l'élaboration de ces concepts ainsi qu'à leur transformation dans les champs symbolique et discursif. Les concepts ont été d'une part élaborés à l'intérieur de contextes spécifiques et ont été récupérés et redéfinis maintes fois par les différents acteurs sociaux. C'est donc en grande partie l'histoire propre aux différents concepts qui participe à donner à ceux-ci leur aspect ambigu.

<sup>39</sup> Selon Pinard (1994), l'indépendance « suscite des appuis supérieurs à la séparation dans quatre cas sur cinq, avec des différences de +6 à +8 points de pourcentage, dans trois cas. Les appuis à la souveraineté, pour leur part, ont dépassé les appuis à l'indépendance par quelques 8 points de pourcentage, en moyenne, depuis 1989, et l'écart en ce qui concerne la souveraineté et la séparation est en moyenne de +11 points. »

qu'elle réside aussi dans l'électorat. Selon l'auteur, appuyer la souveraineté dans un sondage n'est pas nécessairement l'illustration d'une volonté réelle de voir le Québec devenir un pays indépendant du Canada. Une partie de la population considère la souveraineté du Québec comme un projet politique à réaliser alors qu'une autre partie la considère comme un discours, une menace envers un fédéralisme trop centralisateur, un moyen de donner au Québec davantage de poids sur l'échiquier politique canadien.

Jusqu'à présent, les résultats portent essentiellement sur les différences des appuis engendrés par les différentes propositions constitutionnelles. La question de la formulation des questions de sondage a aussi été abordée, quoique moindrement, sur un aspect différent. Il est aussi possible de distinguer les questions de type *intention de vote* (voteriez-vous OUI ou voteriez-vous NON?) de celles de type *attitudinale* (totalement en faveur, plutôt en faveur, etc.). Maurice Pinard présente systématiquement cette distinction dans ses travaux et d'autres auteurs (Massicotte, 1995; Durand, 2005-A) y font aussi référence.

Outre le problème lié au contenu des questions posées par les sondeurs — proposition constitutionnelle et type de question —, certains travaux ont abordé la question des facteurs contextuels dans leur analyse de l'appui à la souveraineté. Comment certaines périodes ou certains événements ont-ils ou non influencé l'évolution de l'appui aux différentes options constitutionnelles?



Dans leurs travaux, Maurice Pinard et Édouard Cloutier attribuent les variations observées dans l'opinion publique à certains événements. Par exemple, on s'est intéressé à l'évolution de l'opinion durant la campagne référendaire de 1980 (Pinard et Hamilton, 1984) et à l'effet de l'échec de l'Accord du lac Meech (Cloutier & coll., 1992; Pinard, 1997-C). D'autres ont considéré l'arrivée de Lucien Bouchard à la tête du camp du OUI en octobre 1995 (Drouilly, 1997; Durand, 2005-B). Enfin, tout récemment, Jean-Herman Guay (2004) observe que l'appui à la souveraineté du Québec est plus élevé lorsque le Parti Québécois n'est pas au pouvoir. Malgré qu'elles soient peu nombreuses, toutes ces observations suggèrent que le contexte influence en partie l'opinion publique.

### 3. Problématique

#### 3.1 La question de la mesure

D'abord, pour ce qui est de la question de la formulation des questions de sondage, les différents appuis moyens observés dans les travaux cités soulèvent une question : est-il plus approprié de parler de différentes options constitutionnelles ou plutôt d'une même option formulée différemment? Tel que mentionné précédemment, plusieurs propositions ont été faites aux répondants aux sondages, les principales étant la *séparation*, l'*indépendance*, la *souveraineté* et la *souveraineté-association* et la *souveraineté-partenariat*<sup>40</sup>. Peut-on dire que, du moins dans le cas du Québec, il y a une différence objective entre les options *indépendance*, *séparation* et *souveraineté*?

<sup>41</sup> La plupart des spécialistes et leaders politiques s'entendent pour dire que non (Pinard, 1997-A, p. 35). Il peut cependant en être autrement de la *souveraineté-association* qui suppose clairement une association avec le reste du Canada. Par conséquent, aux yeux des spécialistes, il est légitime de considérer les appuis différenciés, à l'indépendance et à la souveraineté par exemple, comme étant de simples effets de formulation de la question. On dira alors que le terme « indépendance » fait d'avantage peur que celui de « souveraineté ».

Les résultats présentés suggèrent cependant autre chose. On peut supposer que les répondants ne sont pas les « victimes » d'un effet de formulation mais plutôt que les

---

<sup>40</sup> Des variantes des celles-ci ont aussi été proposées aux répondants (pays souverain, pays indépendant, qui fera encore ou non du partie du Canada, etc.).

<sup>41</sup> Il peut en être autrement ailleurs dans le monde. Voir l'exemple de la Slovénie, où la séparation et l'indépendance réfèrent à des réalités concrètes bien différentes (Rubin, 1995).

différentes propositions, bien que objectivement similaires, suggèrent dans leur esprit des représentations différentes. Les recherches effectuées (entre autres Pinard, 1984; Bernier, dans Pinard, Bernier et Lemieux, 1997) montrent bien qu'une même proposition peut ne pas avoir la même signification pour tout le monde. Une telle perspective suggère qu'il est davantage juste de parler de l'étude de l'appui aux différentes options constitutionnelles, plutôt que d'avancer que l'on fera l'étude des effets de formulation de la question<sup>42</sup>.

Différentes options constitutionnelles ou effets de la formulation de la question? À vrai dire, il n'est pas suggéré ici que le choix d'opter pour la première perspective plutôt que pour la seconde entraînera des résultats différents. Il s'agit plutôt d'une perspective adoptée dans la formulation de la problématique : celle-ci est considérée à partir du point de vue du répondant, et non à partir des définitions objectives avancées par les spécialistes. Si d'un point de vue politique ou juridique, ainsi que dans les discours des élites, le terme *indépendance* a une signification clairement définie et bien concrète, pour l'étude de l'opinion publique, c'est d'abord l'interprétation subjective du répondant qui est pertinente. C'est celle-ci qui est mesurée par les sondages. Par conséquent, les différences anticipées dans les appuis aux différentes propositions sont interprétées comme des différences dans les représentations que les répondants se font des ces propositions. C'est cette approche qui nous permet de suggérer que deux propositions objectivement similaires puissent générer des appuis populaires différents.

---

<sup>42</sup> Cloutier fait une observation contraire à cette hypothèse (1992, p. 70).

Au-delà des différences observées entre les appuis accordés aux propositions constitutionnelles, un autre aspect de la formulation de la question a été, quoique moindrement, abordé : la distinction faite entre les effets différents causés par les questions d'intention de vote et les questions d'attitude. Le support théorique pour justifier cette distinction est inexistant, sinon inconnu de l'auteur. On peut toutefois supposer que les questions de type attitudinal demeurent des propositions *abstraites*, contrairement aux questions d'intention de vote qui proposent une action concrète, qui mettent le répondant dans une situation « réelle » d'action (Massicote, 1995, p. 5). L'argument présenté suggère qu'il est plus « facile » d'émettre une opinion que d'énoncer un comportement à venir.

Malgré l'intérêt pour les travaux cités, il demeure que les conclusions qui y sont présentées bénéficient généralement d'un support trop peu robuste. Les modèles statistiques sont assez rudimentaires — tel que des comparaisons de moyennes et des tableaux croisés — sinon inexistants. Parfois, des conclusions sont tirées à partir de très peu de sondages. Les questions du nombre de répondants aux sondages ainsi que des marges d'erreur sont rarement abordées. Par conséquent, les conclusions qui résultent des comparaisons faites laissent perplexes.

Suite aux multiples considérations qui ont été soulevés par les recherches antérieures, est-il alors pertinent de prendre au hasard une mesure d'un sondage et de la brandir en signe d'appui populaire ou de désaveu face à *la* souveraineté? Peut-on faire de même en utilisant la moyenne de deux ou trois mesures issues de questions différentes, même si elles sont captées lors d'une même période de temps? La

réponse suggérée ici est clairement non, si l'on considère qu'il n'existe pas *un* appui général à la souveraineté d'une part, et si on avance qu'une proposition n'a pas la même signification pour tous les électeurs d'autre part. Pour cette raison, les propositions suggérées par les questions ainsi que le type de question seront considérés dans les analyses, et ce afin de bien préciser la signification de l'appui mesuré.

### **3.2 La question du contexte**

L'intérêt de recourir à une méta-analyse (une analyse qui en intègre elle-même plusieurs autres, en l'occurrence des sondages) est que cela permet d'intégrer à l'analyse une dimension négligée par les analyses transversales habituelles : le temps. Tel que mentionné plus tôt, les recherches portant sur les déterminants du vote ou de l'opinion ont identifié plusieurs facteurs explicatifs de l'appui à la souveraineté; les effets du temps et de facteurs relatifs n'ont cependant pas pu être analysés rigoureusement étant donné les devis de recherche utilisés et l'absence de données suffisantes pour ce type d'analyse. Pour les recherches qui abordent cette dimension, les périodes couvertes par les analyses sont souvent restreintes et le nombre de mesures utilisées relativement petit. De plus, peu de tests statistiques ont été effectués pour vérifier les effets réels des événements considérés dans les analyses. L'ampleur des effets des périodes ou des événements n'est pas spécifié et encore moins quantifié; s'agit-il d'effets importants, moyens ou faibles? Il n'y a généralement que des suppositions à partir de la simple observation des données.

Malgré les lacunes d'ordre méthodologique, le modèle théorique proposé par Pinard et basé sur le concept de grief (Pinard et Hamilton, 1986; Pinard, 1997) demeure pertinent si l'on envisage d'étudier l'effet d'événements particuliers sur l'opinion publique. Tous les événements ou contextes ne supposent pas nécessairement l'existence d'un effet de grief au sens que lui donne Pinard. Néanmoins, il demeure intéressant de voir dans quelle mesure certains événements ont participé à changer l'évolution de l'opinion publique à l'égard de la souveraineté du Québec.

Un dernier point mérite d'être mentionné. Cette étude tente de couvrir plus de trois décennies de l'histoire. Nous ne pouvons pas nous permettre de scruter à la loupe de courtes périodes de temps tels que les campagnes référendaires qui ne durent que quelques semaines. De nombreux travaux ont d'ailleurs déjà abordé la question de l'appui à la souveraineté en période de campagne référendaire et pré-référendaire. Ces périodes encourageaient notamment la réalisation de nombreux sondages; l'analyse des impacts des campagnes électorales et référendaires sur l'électorat constitue d'ailleurs un champ d'étude en soi. Pour ces raisons, cette étude se contente d'aborder l'évolution de l'appui à la souveraineté hors-campagne référendaire, dans une perspective moins pointue, en tentant plutôt de couvrir de larges périodes de temps qui ont d'ailleurs suscité relativement moins d'intérêt.

Cela fait maintenant une dizaine d'années que cette question n'a pas été abordée à partir d'une telle perspective, c'est-à-dire une analyse de l'évolution de l'appui aux

différentes propositions constitutionnelles<sup>43</sup>. De nouvelles mesures sont pourtant toujours collectées par les principales firmes de sondage québécoises. Le travail présenté dans les prochaines pages vise principalement à combler les lacunes identifiées, en mettant l'accent sur la dimension évolutive du phénomène et en utilisant également une base de données beaucoup plus riche. À ces améliorations méthodologiques s'ajoute le bienfait d'une mise à jour sur la question et sur l'état actuel de l'opinion publique.

### **3.1 La question de recherche**

De cette réflexion émerge l'idée de faire l'étude de l'évolution de l'appui aux différentes options constitutionnelles. Trois questions principales sont à la base de cette recherche. La formulation des questions sur l'appui à la souveraineté du Québec influence-t-elle significativement les appuis mesurés? Le cas échéant, comment évolue l'appui envers les différentes options constitutionnelles à travers le temps et quel impact ont eu certains événements sur l'évolution de l'appui envers ces différentes options?

Trois dimensions sont à retenir en vue des hypothèses à valider : la proposition constitutionnelle, le type de question (question d'intention de vote ou d'attitude) et le contexte sociopolitique à l'intérieur duquel s'inscrivent les questions. Ces dimensions sont abordées à travers trois familles d'hypothèses : les hypothèses liées à la mesure

---

<sup>43</sup> L'ouvrage de Gagné et Langlois (2002) est une étude des déterminants de l'appui; il ne s'inscrit pas dans la perspective considérée ici. Ainsi, l'ouvrage de Pinard, Bernier et Lemieux (1997) et celui de Drouilly (1997) constituent les plus récents ouvrages abordant cette problématique.

(proposition constitutionnelle et type de question), celles liées au temps (passage du temps et impact d'événements) et les hypothèses d'interaction (effet du temps et des événements sur les effets liées à la mesure).

### **3.2 Hypothèses liées à la mesure**

À l'égard de la formulation de la question, nous avons fait la distinction entre deux types d'effets : ceux liés au type de question, intention de vote et attitude, et ceux liés à la proposition constitutionnelle suggérée. Par rapport à l'effet du type de question, l'hypothèse est :

*- Il y a une différence significative entre les appuis accordés aux questions d'intention de vote et les appuis accordés aux questions d'attitude. (H1)*

Par rapport à l'effet de la proposition constitutionnelle, l'hypothèse est :

*- Il y a une différence significative entre les appuis accordés aux différentes propositions constitutionnelles. (H2)*

Tous les ouvrages ayant abordé la question soulevée par l'hypothèse 2 constatent que les différentes options constitutionnelles entraînent des appuis différents. Il s'agira alors de confirmer ces résultats et de préciser où se trouvent ces différences et de les quantifier.

### **3.3 Hypothèses liées au temps**

Plusieurs événements ont marqué le paysage sociopolitique du Québec depuis le début du mouvement souverainiste. Pour des raisons méthodologiques liées à la



quantité de mesures nécessaires pour entreprendre de façon satisfaisante l'étude des impacts de ces événements et contextes, seulement quatre seront considérés (voir la description des événements à la section 1.2).

D'abord, nous considérons *l'échec de l'accord du Lac Meech* en juin 1990. Cet événement peut-être considéré comme un refus du Canada de reconnaître au Québec un statut ainsi que des droits particuliers et est donc susceptible d'avoir entraîné des griefs. Cependant, nous ne faisons pas de prédiction sur la direction et la force anticipées de l'effet de cet événement<sup>44</sup> Ainsi :

- *L'échec de l'accord du lac Meech a eu un effet significatif sur l'évolution de l'opinion publique à l'égard de la souveraineté du Québec. (H3)*

L'échec de *l'entente de Charlottetown* est un autre événement dont nous tenons compte. Cet accord s'est aussi soldé par un échec, cette fois-ci par voie référendaire en octobre 1992. Il ne s'agit donc pas d'un refus des gouvernements de reconnaître le statut particulier du Québec. Bien que la population canadienne ait voté contre l'accord, il en va de même pour les Québécois qui l'ont rejeté à 57%. Il n'est donc pas clair si l'échec de l'accord de Charlottetown doit être envisagé comme une source de griefs supplémentaires ou seulement comme un constat d'échec. Par conséquent,

---

<sup>44</sup> Il est déjà suggéré dans la littérature (Cloutier et coll. 1992) que l'échec de l'accord du Lac Meech, bien que officialisé en juin 1990, se soit fait ressentir bien avant dans l'opinion publique. Il serait difficile de tester une telle hypothèse car il faudrait, d'une part, savoir à quel moment situer l'échec dans sa dimension symbolique et discursive et, d'autre part, posséder des données pour les mois *précédant* le moment qui aurait été choisi. Nous possédons très peu de données antérieures à 1989, pas suffisamment pour envisager faire une telle analyse. Par conséquent, la date choisie pour tester l'hypothèse suggérée ne nous permet pas d'anticiper *a priori* quelque effet précis que ce soit.

les analyses portant sur son impact demeureront essentiellement exploratoires. Nous proposons que :

*- L'accord de Charlottetown a eu un effet significatif sur l'évolution de l'opinion publique à l'égard de la souveraineté du Québec. (H4)*

Le troisième événement est l'émergence du scandale des commandites. Étant donné son aspect provocateur, cet événement peut être aussi considéré comme une source de griefs pour les Québécois. L'hypothèse 5 :

*- Le scandale des commandites a eu un effet significatif sur l'évolution de l'opinion publique à l'égard de la souveraineté du Québec. (H5)*

Le quatrième événement, le *dépôt du rapport du juge Gomery*, vient en réponse au scandale des commandites. L'impact de cet événement sur l'opinion publique n'est pas facile à anticiper. La confirmation des blâmes pourrait d'une part constituer une source additionnelle de griefs et, d'autre part, paraître comme une fin en soi, le résultat final des débats sur le scandale des commandites<sup>45</sup>. Nous suggérons que:

*- Le dépôt du rapport Gomery a eu un effet significatif sur l'évolution de l'opinion publique à l'égard de la souveraineté du Québec. (H6)*

Outre ces événements, il sera aussi tenté de voir si la présence du PQ ou du PLQ au pouvoir influence l'appui populaire à la souveraineté du Québec. L'idée derrière cette hypothèse est celle suggérée par Jean Herman Guay (2004) qui fait remarquer que

---

<sup>45</sup> Pour plus d'information, lire Stephen Azzi (Encyclopédie Canadienne, <http://thecanadianencyclopedia.com/>)

l'appui à la souveraineté semble diminuer lorsque le PQ est au pouvoir, alors qu'il augmenterait lorsque le PLQ est au pouvoir. Il s'agit là de l'hypothèse de *souveraineté menace* (voir section 2.3). Par conséquent :

- *La présence du PQ au pouvoir influence à la baisse l'appui à la souveraineté du Québec. Inversement, la présence du PLQ au pouvoir influence à la hausse l'appui à la souveraineté du Québec.* (H7)

### **3.4 Hypothèses d'interaction : effets du temps sur les effets de formulation**

À l'égard de la deuxième hypothèse, dans l'éventualité probable de rejeter  $H_0$ , il sera ensuite tenté de voir si les différences observées entre les différentes propositions sont stables, si elle perdurent ou varient dans le temps<sup>46</sup>. Plusieurs idées conduisent à cette hypothèse. D'abord, comme il a été mentionné plus tôt, les options constitutionnelles sont considérées comme étant des interprétations subjectives de la part des répondants, de sorte qu'il y a place à l'apprentissage et à la transformation de ces représentations et, par conséquent, il y a place à une variation des écarts entre les appuis aux différentes propositions constitutionnelles. Par ailleurs, une variation des écarts peut simplement illustrer une transformation réelle de l'appui populaire. Par exemple, il est possible que l'appui envers l'*indépendance* puisse éventuellement « rejoindre » l'appui envers la *souveraineté*, sans pour autant qu'il y ait une

---

<sup>46</sup> Des travaux ont déjà traité de la persistance dans le temps d'un effet de formulation. Voir Presser (1990).

transformation dans les représentations sociales de ces deux propositions<sup>47</sup>. D'où l'hypothèse :

- *Il y a un effet différencié du temps et des événements sur l'appui aux différentes propositions constitutionnelles. (H8).*

Deux niveaux d'explication sont ainsi abordés dans la présente recherche : contenu et contexte. Il sera donc possible et intéressant de voir lequel explique la plus grande proportion de la variation dans l'appui à la souveraineté du Québec.

---

<sup>47</sup> Dans la mesure où des variations dans les écarts sont effectivement observées, il sera toutefois difficile d'identifier lequel de ces processus est en cause (évolution de l'opinion face à une option ou transformation de la représentation sociale de l'option dans l'esprit des répondants? Ou les deux en même temps?). Des analyses qualitatives seraient plus à même de répondre à une telle question.

## 4. Méthodologie

### 4.1 Description des données

La base de données est constituée de résultats de sondages. Elle contient au total 932 mesures de l'appui à la souveraineté du Québec. Ces mesures couvrent une période allant de 1962 à 2007. Elles ont été collectées à travers une recherche dans les archives de quotidiens et périodiques (La Presse, Le Journal de Montréal, Le Devoir et l'Actualité) ainsi que les archives sur l'opinion publique canadienne (CORA). Les rapports de firmes de sondages ont aussi pu être consultés, soit par l'entremise de leur site Internet (Léger Marketing), soit en contactant directement les firmes. Des données ont également été recueillies en consultant les travaux ayant déjà abordé cette question. Enfin, la collaboration de chercheurs qui ont accepté de contribuer en donnant accès à leurs données personnelles a été précieuse<sup>48</sup>.

Le tableau I présente un exemple des données entrées. La première colonne présente l'identification du sondage (ID). Les colonnes suivantes représentent les divers renseignements collectés pour chacune des observations, mise à part *nbr\_mois* qui est une variable continue construite à partir de la date de réalisation du sondage et qui représente le nombre de mois passés depuis janvier 1962, l'année de publication du premier sondage connu. Les autres caractéristiques sont la firme qui a réalisé le sondage, les pourcentages d'appui, d'opposition et de répondants discrets<sup>49</sup>, la taille

---

<sup>48</sup> Remerciements à Maurice Pinard, Claude Gautier de chez CROP et Jean-François Lisée.

<sup>49</sup> Les discrets incluent les répondants ayant refusé de répondre et les indécis.

de l'échantillon, le pourcentage d'appui après la répartition des répondants discrets<sup>50</sup> ainsi que le libellé de la question de sondage.

**Tableau I - Exemple des données collectées**<sup>51</sup>

ID	Date	Nbr_mois	Firme	Oui (%)	Non (%)	Discrets (%)	Oui rép. (%)	taille	question
1	Oct. 62	8,98	SRG	8	73	19	-	998	- Some people suggest that the Province of Quebec separate ...
2	Juin 65	41,00	SRG	7	79	14	-	6910	- Are you aware that there exists in the province of Quebec ...
3	Juillet 68	78,02	Gallup	11	71	18	-	208	- There has been quite a bit of talk recently about the ...
4	Sep. 68	80,05	CES	10	72	18	-	746	- There has been quite a bit of talk recently about the ...
5	Déc. 69	95,05	Gelfand	11	75	15	-	367	- Are you in favour of or against Quebec separating from the ...
↓									
931	Mai 07	544,31	Léger	37	59	4	-	1000	- Si un référendum avait lieu aujourd'hui sur la ...
932	Mai 07	544,31	CROP	34	61	5	36	959	- Si avait lieu aujourd'hui un référendum vous demandant ...
932	Juin 07	545,33	CROP	30	65	5	32	1000	- Si avait lieu aujourd'hui un référendum vous demandant ...

Il est à noter que pour certaines observations, des renseignements nécessaires aux analyses sont parfois manquants (par exemple, la formulation de la question), ce qui rend ces observations inutilisables ( $N=106$ ). Celles-ci sont donc exclues de la base de données. En observant les données, il ne semble y avoir aucune logique (firme de sondage, période, etc.) qui lie les observations exclues pour données manquantes<sup>52</sup> et donc aucun biais systématique n'est attendu.

La période couverte par les analyses étant très longue, il peut aussi être préférable, pour certaines hypothèses, d'utiliser des périodes de temps plus restreintes. D'une

<sup>50</sup> Il s'agit de la répartition des discrets effectuée par la firme de sondage. Cette observation est souvent manquante. Elle n'est pas indispensable mais peut s'avérer pratique si l'on désire estimer les pourcentages d'appui avant répartition lorsque ceux-ci sont inconnus.

<sup>51</sup> La gestion des données se fait à l'aide de SPSS 15.0.

<sup>52</sup> La principale cause de données manquante réside dans la qualité inégale de la diffusion médiatique des résultats de sondage. Les données manquantes ne sont donc pas liées à d'autres caractéristiques méthodologiques du sondage.

part, l'opinion publique a énormément bougé dans le temps et les contextes sociopolitiques ne sont pas nécessairement comparables. Par conséquent, certaines formulations de question sont utilisées par les sondeurs à certaines périodes mais non à d'autres. D'autre part, certaines périodes de l'histoire sont déficientes en nombre d'observations. Le tableau A présenté en appendice illustre clairement ce problème. Le nombre de mesures avant 1977 ou durant la période 1981-1988 rend l'intégration de ces périodes dans l'analyse plutôt problématique. Il serait difficile d'évaluer les effets des formulations de questions — pour ce faire, plusieurs mesures provenant de formulations différentes et à l'intérieur d'un même mois sont nécessaires — ainsi que d'estimer l'impact d'événements avec l'aide de si peu de données. Par conséquent, la base de données est divisée en trois sous-bases représentant trois périodes jugées pertinentes et pour lesquelles nous possédons suffisamment de données<sup>53</sup>.

#### **4.1.1 Les trois périodes à l'étude**

La première période inclut les mesures collectées entre novembre 1976, le mois de la première élection du PQ, et décembre 1979. La période pré-référendaire de 1980 est volontairement exclue des analyses étant donnée l'arrivée dans le débat de la question référendaire officielle. À partir de janvier 1980, il y a une distribution inégale des différentes formulations au profit de celles portant sur le *mandat* de négocier la souveraineté-association. De plus, le dépôt de la question officielle marque le début

---

<sup>53</sup> Cette division entraînera une limite dans la recherche d'interactions entre les effets liés à la mesure et ceux liés au temps. Il s'agit d'un problème incontournable lié aux données possédées. Il demeure que de tels effets d'interaction pourront toujours être observés à l'intérieur des différentes périodes. De plus, il sera possible d'observer indirectement ces effets en comparant les intercepts des différentes propositions au début des différentes périodes.

de la campagne pré-référendaire et l'analyse des campagnes référendaires n'est pas l'objet de la recherche présenté ici.

La deuxième période à l'étude débute en juillet 1989 et se termine en juin 1995. Pour les raisons qui viennent d'être énoncées, la campagne référendaire de 1995 est aussi exclue des analyses. Cette fois-ci, c'est la proposition *souveraineté-partenariat* qui vient biaiser la distribution des différentes propositions constitutionnelles sur l'échelle de temps. Cette proposition est largement utilisée au détriment des autres formulations à partir de juin 1995, moment de l'entente tripartite et du dévoilement de la question référendaire officielle.

Enfin, la troisième et dernière période couvre la période suivant le référendum de 1995. Elle inclut toutes les observations recueillies depuis novembre 1995 jusqu'à juin 2007.

#### **4.2 Les mesures**

La mesure à expliquer est l'appui à la souveraineté du Québec. Tel que suggéré dans le chapitre précédent, il existe deux niveaux d'explication, donc deux niveaux de variables, les variables liées à la mesure du sondage et les variables liées au temps.



### **4.2.1 La variable à expliquer**

La principale variable, celle à expliquer, est la mesure de l'appui à la souveraineté du Québec. Deux possibilités s'offrent à nous : expliquer l'appui mesuré avant répartition des répondants discrets ou le résultat après répartition.

Une seule mais importante raison nous amène à considérer la mesure de l'appui après répartition. Toutes les firmes de sondages n'utilisent pas les mêmes méthodes dans leur gestion de la non-réponse. Lorsque les répondants ne répondent pas à la question portant sur l'appui à la souveraineté du Québec, certaines firmes proposent une question de relance pour ainsi encourager une réponse de la part du répondant<sup>54</sup>. D'autres firmes ne proposent pas cette relance. L'appui avant répartition risque donc d'être une mesure biaisée par le schéma d'entrevue propre à chaque firme ou même propre à chaque sondage si l'on considère qu'une même firme peut changer sa propre méthodologie au fil du temps. L'appui après répartition est ainsi privilégié, mais un autre problème émerge : toutes les firmes n'utilisent pas la même méthode de répartition des discrets et, comme le montre le tableau I, le pourcentage d'appui après répartition est souvent inconnu. La meilleure façon de régler ces problèmes et ainsi éviter d'avoir une variable à expliquer biaisée est de créer une nouvelle mesure d'appui après répartition en utilisant une seule et même méthode, et ce à partir des autres renseignements disponibles.

---

<sup>54</sup> La question de relance demande au répondant de préciser laquelle des options correspond le plus à sa position, s'il penche davantage vers une position ou une autre.

Pour les fins de l'analyse, nous utilisons la méthode proportionnelle de répartition des discrets. Ceux-ci sont donc répartis proportionnellement à la mesure avant répartition. Par exemple, dans le cas de l'observation 1 (voir tableau 1), 9,9% des répondants *ayant émis une opinion* sont en faveur de la souveraineté ( $8/(8+73)$ ). Par conséquent, seulement 9.9% des répondants discrets sont attribués au *oui*<sup>55</sup>.

Cette opération nécessite cependant que l'appui avant répartition ainsi que le pourcentage de discrets soient connus. Lorsque le pourcentage d'appui avant répartition n'est pas connu, il est possible d'utiliser la mesure d'appui après répartition collectée initialement, dans la mesure où savons avec certitude que la firme de sondage utilise la même méthode de répartition des discrets que nous, c'est-à-dire une répartition proportionnelle. Plusieurs observations ont ainsi pu être récupérées ( $N=23$ ). Ainsi, pour toutes les observations, une variable d'appui après répartition proportionnelle des discrets est créée. Étant donné les renseignements nécessaires à sa création, la variable dépendante *oui* est calculée pour 826 observations.

#### **4.2.2 Les variables liées à la mesure**

Le premier groupe de variables explicatives est relatif à la mesure de l'appui à la souveraineté. La formulation de la question constitue le principal facteur explicatif.

---

<sup>55</sup> L'estimation de l'appui après répartition peut être faite à l'aide de l'équation suivante :  $\text{oui après répartition} = (\text{oui}/(100-\text{discrets})*100)$ .

La formulation de la question doit d'abord être codée et mise sous forme de variables afin d'être utilisée dans les analyses. Le codage des questions s'effectue en deux étapes. La première étape consiste à coder les questions selon qu'il s'agit d'une question d'intention de vote ou d'attitude. Les questions d'intention de vote sont celles qui demandent au répondant s'il voterait oui ou non (ou pour ou contre) lors d'un éventuel référendum. La référence au comportement de vote est ici essentielle. Les questions d'attitude demandent plutôt une opinion. Elles se retrouvent souvent sous la forme d'échelles de type *Likert* (*êtes-vous très favorable, plutôt favorable, etc.*). Ce type de question ne fait pas référence à un comportement de vote ou à un quelconque référendum.

La deuxième étape consiste à coder les questions selon le type de proposition constitutionnelle qui est suggéré. Cette méthode s'inspire de celle utilisée par Maurice Pinard (Pinard, Bernier et Lemieux, 1997).

La première catégorie inclut le mot « séparation », les expressions « indépendance complète, politique et économique » ou « sans lien constitutionnel avec le Canada » ou encore à un Québec « qui ne demeure pas une province canadienne ». Cette première catégorie est nommée *séparation*, elle est la plus extrême des propositions. La deuxième est identifiée par l'étiquette *indépendance*. Elle représente le mot "indépendance" ou l'expression "pays indépendant". La troisième catégorie, *souveraineté*, renvoie pour sa part aux expressions "souveraineté" ou "État ou pays souverain". Une quatrième catégorie, *souveraineté-partenariat*, renvoie aux expressions "souveraineté-association", "souveraineté-partenariat" et aux autres

expressions suggérant l'existence d'une quelconque association entre le Québec et le reste du Canada.

Pour la période pré-référendaire de 1980, des questions ont été posées sur le « mandat de négociateur » la souveraineté-association. Une autre catégorie, *mandat*, est donc créée. Enfin, et toujours pour cette période, il apparaît justifié de fusionner les catégories *séparation* et *indépendance* nouvellement créées. Ces deux formulations sont trop peu présentes pour pouvoir être analysées individuellement. Un coup d'œil aux données (voir figure A, appendice A) suggère que les appuis recueillis par ces deux formulations ne sont pas significativement différents. Un test B de Tukey a aussi été effectué afin de voir si les propositions *séparation* et *indépendance* se distinguent dans les appuis moyens obtenus. Le tableau B (appendice A) indique que nous pouvons considérer conjointement ces deux propositions sans risquer de perdre trop de précision. La fusion de celles-ci n'est effectuée que dans le but d'obtenir un plus grand pouvoir statistique. Par conséquent, une dernière catégorie, *extrême*, est donc créée, combinant *séparation* et *indépendance* pour la période 1976-1979.

Cette opération de codage entraîne au total la création de huit nouvelles variables dichotomiques : *intvote*, *opinion*, *separation*, *independance*, *souverainete*, *souverainete-association*<sup>56</sup>, *mandat* et *extrême*. Ces variables prennent la valeur 1 lorsque la caractéristique s'applique et zéro lorsqu'elle ne s'applique pas.

---

<sup>56</sup> *Souveraineté-association* inclut les questions portant sur la *souveraineté-partenariat*.

Parmi les variables liées à la mesure, deux servent uniquement de variable contrôle : le pourcentage de répondants discrets (*discrets*) et la taille de l'échantillon (*taille*). Contrôler pour la proportion de discrets permet de s'assurer que des taux de répondants discrets inhabituels (notamment par la non utilisation d'une question de relance par le sondeur) ne viennent biaiser les coefficients estimés. Même si nous croyons que la méthode utilisée pour créer la variable dépendante a réduit le risque de causer un tel biais, contrôler pour le taux de discrets nous en donne l'assurance.

Contrôler pour la taille de l'échantillon permet d'éviter que les pourcentages d'appui mesurés à partir de petits échantillons ne viennent biaiser les résultats. D'une part, les petits échantillons ont des marges d'erreur plus importantes. D'autre part, certaines firmes ont presque systématiquement réalisé leurs sondages au Québec à partir de petits échantillons<sup>57</sup>. Dans le cas où ces firmes obtiennent systématiquement des résultats différents, il importe de s'assurer que ces différences sont contrôlées afin qu'elles n'affectent pas les résultats.

#### **4.2.3 Les variables liées au temps**

Avant de créer les variables liées au temps, il faut d'abord choisir l'unité de temps qui sera utilisée pour diviser l'échelle de temps et pour tester les effets du temps et des événements. Cette unité doit d'abord être assez large puisque l'analyse couvre plusieurs années (étudier 40 années d'histoire sur une échelle de temps divisée en

---

<sup>57</sup> Certaines firmes de sondages hors-Québec, dont Gallup et Angus -Reid, réalisent des sondages au Québec avec des échantillons d'une taille moyenne de respectivement 330 et 630 répondants. Les firmes québécoises ont généralement des échantillons d'environ 1000 répondants. Il est aussi à préciser que la composition linguistique du Québec n'est pas prise en compte par ces firmes de sondages hors Québec. Celles-ci ne redressent donc pas leurs échantillons en fonction de la langue du répondant..

jours ne ferait aucun sens); elle doit cependant être assez précise pour permettre d'identifier l'impact des événements testés; mais surtout, chaque unité de temps doit idéalement contenir plusieurs mesures différentes de l'appui à la souveraineté afin que l'on puisse être en mesure de comparer les effets des différentes formulations à l'intérieur d'une même unité de temps, pour ensuite tester les effets du temps et des événements. Le mois semble être l'unité de temps la plus appropriée.

La date de publication du sondage sert à situer le sondage sur l'échelle de temps. Cette échelle permet à son tour de situer les événements et de tenir compte de l'évolution du temps. Deux types de variables relatives au temps sont créés : des variables de temps proprement dites et des variables d'événements.

Les variables de temps sont des variables continues. L'idée principale est d'estimer une valeur de  $Y$  (l'appui à la souveraineté) aux temps  $t$ ,  $t_{+1}$ ,  $t_{+2}$ , etc. Une première variable de temps est donc créée : *moisI*. Cette variable prend la valeur 1 pour le premier mois de chacune des périodes et sa valeur augmente de 1 pour chaque mois qui passe. Elle indique le simple passage du temps. L'utilisation de cette seule variable suppose cependant une relation linéaire entre le temps et l'appui mesuré. Il est pourtant peu concevable que l'on soit en présence d'une telle évolution linéaire. La pente représentant l'évolution de l'appui peut, à travers le temps, présenter des changements de direction, à la hausse ou à la baisse, un plafonnement, etc. Pour tester l'existence de tels changements, de nouvelles variables de temps doivent être créées.

Voici une simple équation de régression :  $Y = \beta_0 + \beta_1 * \text{moisI} + R$

Dans cette équation, le paramètre  $\beta_1$  est multiplié par la variable de temps *mois1*. Le coefficient estimé est l'effet linéaire du temps sur *Y*, puisque *mois1* augmente de manière linéaire. En mettant la variable de temps au carré, il est possible d'estimer un effet non linéaire du temps puisque, de mois en mois, l'effet du temps sur l'appui augmenterait de manière exponentielle et non linéaire. Lorsque de telles variables dont la valeur augmente exponentiellement sont ajoutées à l'équation de régression, il devient possible de déceler des effets d'accélération et/ou de décélération (voir Singer & Willett, 2003). Pour tester l'existence de tels effets du temps, d'autres variables de temps sont créées à partir de la variable de temps initiale. Celle-ci est alors mise au carré (*mois2*) et au cube (*mois3*). Ces deux nouvelles variables permettent respectivement de tester des effets quadratiques ( $t^2$ ) et cubiques ( $t^3$ )<sup>58</sup>.

Un changement dans la direction de la pente n'est cependant pas le seul effet qu'il puisse être possible d'observer. Par suite d'un événement significatif, l'appui à la souveraineté peut subir une chute « instantanée » ou bénéficier d'un saut tout aussi brusque et pourtant conserver par la suite la même pente. Un effet instantané peut aussi être suivi d'un changement de trajectoire. Toutes les combinaisons sont possibles. Cependant, cette logique du « saut » n'a de sens que si l'on considère qu'un événement particulier ait pu le provoquer. Il est possible d'estimer l'existence d'un saut dans l'appui en insérant dans l'équation de régression une variable dichotomique (0-1) qui prendrait la valeur zéro avant l'arrivée de l'événement et la

---

<sup>58</sup> Des effets de temps à la puissance 4 ont préalablement été testés lors d'analyses préliminaires mais aucun de ces tests ne s'est avéré significatif. Les données possédées ne nous permettent pas de tester des effets d'une complexité supérieure à un effet cubique (puissance 3). Pour espérer obtenir des résultats significatifs avec des effets de temps à la quatrième puissance, davantage de données sur une plus longue période de temps serait nécessaire.

valeur 1 par la suite. À titre d'exemple, l'échec de l'accord du Lac Meech a été officialisé en juin 1990. Ainsi, une variable représentant cet échec, *meech*, prend la valeur zéro jusqu'en juin 1990 et la valeur 1 à partir de juillet 1990<sup>59</sup>. Il est aussi possible de conjuguer un effet instantané et un effet linéaire, quadratique, cubique, etc. Des variables de temps simple (*meech1*), au carré (*meech2*) et au cube (*meech3*) sont donc aussi créées en ayant comme point d'origine l'arrivée de l'événement considéré, c'est-à-dire le moment où la variable d'événement dichotomique prend la valeur 1. La variable *meech1* prendrait donc les valeurs 1, 2, 3, etc. pour les mois suivant l'échec de Meech. Pour sa part, la variable *meech2* prendrait les valeurs 1, 4, 9, 16 et ainsi de suite.

Par conséquent, les variables d'événements sont créées sous deux formes : d'abord sous forme dichotomique (0-1) et ensuite sous forme longitudinale, linéaire, quadratique et cubique (Il s'agit d'une simple multiplication entre les variables de temps et la variable d'événement dichotomique). Ces deux formes de variables permettront de tester les effets instantanés ainsi que les effets évolutifs des événements.

Pour la période couvrant novembre 1976 à décembre 1979, aucun événement n'est testé.

Pour la période couvrant de 1989 à juin 1995, les événements testés sont les suivants :

- L'échec de l'accord du Lac Meech : effet testé à partir de juillet 1990.

---

<sup>59</sup> Bien que l'échec de Meech soit en juin, l'impact est attendu à partir de l'unité de temps subséquente. Il en va de même pour tous les événements testés.



- L'échec de l'accord de Charlottetown : effet testé à partir de novembre 1992
- L'élection du Parti Québécois : effet testé à partir d'octobre 1994.

Pour la période allant de novembre 1995 à juin 2007, les événements sont :

- Le scandale des commandites : effet testé à partir de février 2004<sup>60</sup>.
- Élection du Parti Libéral du Québec : effet testé à partir de mai 2003.
- Le dépôt du rapport Gomery : effet testé à partir de novembre 2005<sup>61</sup>.

### **4.3 Approche méthodologique : l'analyse multiniveaux**

Le cadre théorique proposé mentionne clairement deux dimensions, deux sources d'explication de l'appui à la souveraineté : les caractéristiques des sondages et le contexte, c'est-à-dire les caractéristiques liées au temps. L'objectif est donc de créer un modèle qui permet à la fois de mesurer les effets liés à la mesure et ceux liés au temps. Il doit aussi être possible de voir s'il existe des effets du temps sur les effets liés à la mesure (effet d'interaction). Une approche traditionnelle par régression OLS (*ordinary least square*) pourrait être considérée, ce qui engendrerait, dans le cas d'une hypothèse d'interaction entre l'effet de la question et le temps, l'équation suivante :

$$Y = \beta_0 + \beta_1 * (\text{type de question}) + \beta_2 * (\text{variable de temps}) + \beta_3 * (\text{type de question} * \text{variable de temps}) + R \quad [1.1]$$

---

<sup>60</sup> Nous situons l'émergence du scandale des commandites au moment du dépôt du rapport de Mme Sheila Fraser en février 2004.

<sup>61</sup> Le dépôt du rapport du juge Gomery a lieu le matin du 1<sup>er</sup> novembre 2005. Étant donné qu'il s'agit de la première journée du mois, le mois de novembre est considéré comme la première unité de temps témoin de l'effet du dépôt du rapport.

Dans cette équation,  $Y$  est la variable à expliquer, une mesure de l'appui à la souveraineté,  $\beta_0$  est l'*intercept*, la moyenne globale d'appui, à laquelle s'ajoutent les coefficients  $\beta_1$ , l'effet de la question,  $\beta_2$ , l'effet du temps et, enfin,  $\beta_3$  correspondant au coefficient relatif à l'effet d'interaction entre le type de question et une variable de temps. Le  $R$  correspond au terme d'erreur, à la variance non expliquée par l'équation.

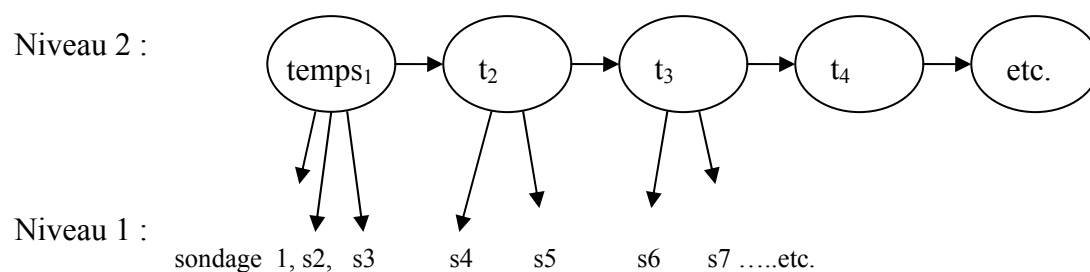
Ce modèle « traditionnel » est largement utilisé en sciences sociales. Il souffre cependant d'une lacune : il ne suppose qu'un seul niveau d'analyse, puisque l'équation ne contient qu'un seul terme d'erreur. Le modèle théorique suggère pourtant une structure hiérarchique. Si les mesures de l'appui sont réellement nichées à l'intérieur de contextes plus généraux, les mesures ne sont alors pas totalement indépendantes : elles ont en commun leur contexte de provenance. La variance de l'appui, qui peut être expliquée soit par des caractéristiques du sondage, soit par des caractéristiques liées au temps, n'est expliquée que par une seule équation qui ne comprend qu'un seul terme d'erreur. Pour cette raison, on peut accuser une analyse par régression standard d'entraîner une corrélation du terme d'erreur  $R$  (Wharton & al., 2000, p.73 ), ce qui risque de produire des coefficients biaisés. En ayant une équation propre à chaque paramètre de premier niveau, il devient possible d'isoler les parts de variance à expliquer et de distinguer la variance expliquée par la formulation de la question de celle expliquée par les variables liées au temps. Il s'agit du principal avantage attribuable à ce type d'analyse.

De plus, certaines des hypothèses proposées suggèrent que les effets liés à la mesure peuvent être à leur tour expliqués par les effets liés au temps. Il est donc préférable de

bâtir un modèle qui tienne compte de ces deux sources de variance, c'est-à-dire un modèle hiérarchique où les caractéristiques de la mesure sont nichées à l'intérieur des unités de temps et où les caractéristiques du sondage ne sont plus totalement indépendantes du contexte. Les effets liés à la mesure ne sont alors plus considérés seulement comme des effets fixes; ils peuvent varier dans le temps, soit de manière linéaire, soit de manière non linéaire. De plus, un tel modèle implique l'existence d'une composante aléatoire : avec un modèle multiniveaux, il est possible de reconnaître que les effets liés à la mesure varient aléatoirement d'une unité de temps à une autre.

Bien que d'éventuelles conclusions issues d'un modèle à un seul niveau ne seraient pas nécessairement totalement fausses, un modèle multiniveaux est néanmoins plus approprié.

**Figure 1. Le modèle hiérarchique longitudinal**



Le modèle présenté à la figure 1 indique que un ou plusieurs sondages (s) sont nichés à l'intérieur d'unités de temps (t). Au niveau 1 se trouvent la variable à expliquer (Y) et les autres variables liées à la mesure. Au niveau 2 se trouvent les unités de temps

ainsi que les éventuelles variables liées au temps (les événements). Les ouvrages traitant d'analyses multiniveaux (Hox, 2002; Snijder, 1999; Singer & Willett, 2003) ou de modèles hiérarchiques pour utiliser l'expression de Bryk & Raudenbush (1992) réfèrent souvent à l'exemple désormais classique des *étudiants* (unités au niveau 1) nichées dans des *classes* (groupes au niveau 2). Le modèle présenté ici est similaire. La principale différence réside dans le lien temporel entre les groupes au niveau 2. Dans le cas des écoles, celles-ci sont pigées aléatoirement parmi une population d'écoles; il n'y a aucune logique qui lie les écoles entre elles. Ce n'est pas le cas pour les mois. Le modèle présenté ici est un modèle multiniveaux et longitudinal au niveau 2<sup>62</sup>.

À titre de démonstration, l'équation 1.1 présentée plus tôt peut être réécrite de sorte qu'elle tienne compte des deux niveaux d'analyse :

$$\text{Au niveau 1 : } Y_{sm} = \beta_{0m} + \beta_{1m}Q_{sm} + R_{sm} \quad [1.2]$$

où :

$Y_{sm}$  : la variable dépendante, la mesure de l'appui à la souveraineté, pour un sondage (s) et pour un mois (m) donné.

$\beta_{0m}$  : l'intercept, la moyenne d'appui par mois.

$\beta_{1m}$  : le coefficient de niveau 1, l'effet relatif du prédicteur de niveau 1 pour un mois (m) donné.

---

<sup>62</sup> Le modèle présenté n'est pas orthodoxe. Les modèles multiniveaux longitudinaux présentent habituellement le temps au niveau 1 : plusieurs temps de mesure existent pour chacun des individus observés. Par exemple, plusieurs moments de mesure chez des élèves nichés dans des classes, celles-ci étant à leur tour nichées dans des écoles (modèle longitudinal à trois niveaux). Certaines études présentent toutefois le temps au niveau 2 (voir Diprete & Grusky, 1990).

$Q_{sm}$  : le prédicteur de niveau 1 : la formulation de la question relative à un sondage (s) et pour un mois (m) donné.

$R_{sm}$  : le terme d'erreur, la distance entre la mesure de l'appui d'un sondage (s) à l'intérieur d'un mois (m) et la moyenne de ce mois.

Un modèle multiniveaux comporte plusieurs équations dont une équation de premier niveau (équation 1.2). Il a aussi la particularité qu'il permet de situer tous les coefficients de niveau 1 à l'intérieur d'un contexte (groupes au niveau 2) qui vient à son tour expliquer les effets des coefficients du premier niveau. Ainsi, il existe autant d'équations de niveau 2 qu'il y a de coefficients au niveau 1, d'où les équations suivantes pour expliquer les  $\beta_0$  et  $\beta_1$  :

$$\text{Au niveau 2 : } \beta_{0m} = \gamma_{00} + \gamma_{01}T_m + u_{0m} \quad [1.3]$$

$$\beta_{1m} = \gamma_{10} + \gamma_{11}T_m + u_{1m} \quad [1.4]$$

où :

$\beta_{0m}$  : l'intercept de niveau 1, la moyenne d'appui par mois.

$\gamma_{00}$  : l'intercept de niveau 2, la moyenne globale d'appui à la souveraineté pour l'ensemble de la période considérée.

$\gamma_{01}$  : le coefficient de niveau 2, l'effet relatif au prédicteur de niveau 2 ( $T_m$ ) pour un mois (m) donné.

$T_m$  : prédicteur de niveau 2, le temps (T) en nombre de mois (m) (ou dichotomique dans le cas d'un prédicteur d'effet instantané). Ce prédicteur permet d'estimer  $\gamma_{01}$ . Par exemple, pour tester un effet instantané de l'échec de Meech, ce prédicteur serait la variable *meech* (0,1). Dans un tel cas, le

coefficient prendrait  $\gamma_{01}$  automatiquement la valeur zéro avant l'échec de Meech.

$u_{0m}$  : le terme d'erreur, la distance entre la moyenne globale et la valeur pour un mois (m) donné.

$\beta_{1m}$  : est le coefficient de niveau 1, l'effet relatif du prédicteur de niveau 1 pour un mois (m) donné.

$\gamma_{10}$  : pente de niveau 2, la moyenne globale de l'effet de la formulation de la question (Q).

$\gamma_{11}$  : le coefficient de niveau 2, l'effet relatif au prédicteur de niveau 2 ( $T_m$ ) pour un mois (m) donné.

$u_{1m}$  : terme d'erreur, la distance entre l'effet de la question pour un mois (m) et l'effet global de la question ( $\gamma_{10}$ ).

La fusion des deux niveaux donne l'équation suivante :

$$Y_{sm} = \gamma_{00} + \gamma_{01}T_m + \gamma_{10}Q_{sm} + \gamma_{11}Q_{sm}T_m + [u_{0m} + u_{1m}Q_{sm} + R_{sm}] \quad [1.5]$$

Un tel modèle permet de résoudre le problème mentionné plus tôt. Il n'y a maintenant pas qu'un seul terme d'erreur ( $R$ ) comme c'est le cas en utilisant une régression standard. Ainsi, au-delà de simplement contrôler pour l'effet de variables contextuelles, il devient possible de contrôler pour le terme d'erreur propre à ces effets contextuels. On distingue ainsi la partie fixe de la partie aléatoire.

En plus de bien rendre compte du caractère hiérarchique du modèle théorique proposé, un autre avantage de l'analyse multiniveaux touche à sa capacité à gérer les

valeurs manquantes au deuxième niveau, en l'occurrence celui du temps. Il n'est donc pas nécessaire de posséder des informations pour chacune des unités de temps, donc des données pour chacun des mois. Enfin, il n'est pas nécessaire d'avoir des mesures collectées à intervalles réguliers comme c'est le cas lorsqu'on effectue des séries chronologiques. Ces avantages sont considérables si l'on considère la base de données utilisée pour cette étude.

#### **4.4 Stratégie d'analyse**

Puisqu'il a été décidé de diviser l'histoire en trois périodes, les analyses seront effectuées en trois parties distinctes. Pour chacune d'elles, la même stratégie d'analyse est appliquée. Les analyses sont réalisées à l'aide de HLM 6.0. Puisqu'il y a deux niveaux de variable, deux séries de modèles sont créées. La première série de modèles sert à tester les hypothèses 1 et 2. La seconde série intègre la dimension longitudinale et aborde ainsi les hypothèses 3 à 8.

Pour la première série de modèles, l'objectif premier est d'identifier les effets fixes liés à la mesure. Pour la seconde série, plus complexe, l'objectif est d'identifier le modèle qui représente le mieux l'évolution de l'appui à la souveraineté. Dans les deux cas, la première étape consiste à tester un modèle « zéro », c'est-à-dire un modèle vide, sans variable explicative. Ce modèle permet d'identifier la part de variance dans  $Y$  à expliquer à chacun des niveaux : la part de variance explicable par les variables liées à la mesure et la part de variance explicable par les variables liées au temps.

La première série de modèles intègre progressivement au modèle zéro les variables contrôles, suivies des variables à tester, celles liées à la formulation de la question. Cette procédure sert entre autres à voir si les variables contrôles sont significatives d'abord pour ensuite voir comment leurs coefficients réagissent à l'insertion des variables explicatives de niveau 1.

La deuxième série de modèles complique les choses. Afin de voir comment l'appui populaire évolue pour chacune des propositions, la première étape sera de créer un modèle évolutif global, sans tenir compte de la formulation de la question. Ce faisant, chacun des événements (ainsi que le temps en tant que tel) sera testé individuellement. Les effets d'événement identifiés comme significatifs seront ensuite testés conjointement afin d'en arriver à un modèle évolutif complet qui représente le mieux les données. Le modèle ainsi réalisé constituera le modèle de référence.

Le modèle théorique présenté suggère qu'il n'existe pas *un* appui général à la « souveraineté du Québec ». Afin d'estimer l'évolution de l'appui aux différentes formulations de la question, il suffira de contrôler pour chacune des propositions, laissant une proposition en référence, par exemple la *souveraineté-association*. Le modèle évolutif de référence identifié précédemment sera ensuite testé sur chacune des autres propositions, nous permettant ainsi de voir dans quelle mesure l'évolution de l'appui à ces propositions diffère de l'évolution de l'appui à la proposition de référence. Enfin, l'addition du modèle de référence à chacun des autres modèles



constituera les modèles évolutifs pour chacune des autres propositions, le modèle pour la proposition de référence étant déjà connu.

## 5. Analyses

Pour chacun des modèles présentés, plusieurs éléments seront observés lors des analyses. Dans l'ordre, nous parlerons des coefficients relatifs aux effets fixes, des indices et pourcentages de variance à expliquer aux deux niveaux, du pourcentage de variance expliquée à chacun des niveaux et finalement de la déviance (la qualité du modèle). Une brève description de ces éléments est d'abord présentée.

Les effets fixes sont les effets moyens relatifs aux différents paramètres ( $\beta_1, \gamma_{01}, \gamma_{11}$ ). L'équation 1.4 de la section 4.3 illustre bien à quoi correspond un effet fixe. Par exemple, une proposition constitutionnelle, par exemple la séparation, a un effet fixe par rapport à une proposition préalablement identifiée comme proposition de référence, dans ce cas-ci la souveraineté-association. L'effet fixe correspond à l'effet moyen de la proposition testée et indique donc jusqu'à quel point, en moyenne, la séparation recueille plus ou moins d'appui que la souveraineté-association. Éventuellement, cet effet moyen peut varier d'un mois à l'autre, étant donné que les variables de temps au niveau 2 ont aussi leur propre effet fixe (les effets fixes relatifs aux variables de temps et d'événements,  $\gamma_{01}, \gamma_{11}$ ). Les analyses multiniveaux permettent aussi d'identifier de la variance aléatoire au niveau 2. Ainsi, un effet fixe relatif à une proposition constitutionnelle pourra aussi varier aléatoirement d'un mois à l'autre, sans logique particulière.

La composante de variance indique, en nombre absolu, la part de variance à être expliquée par chaque niveau : la variance intra-mois au niveau 1 et la variance inter-mois au niveau 2<sup>63</sup>. Le pourcentage de variance à expliquer indique quelle proportion de la variance totale à expliquer dans  $Y$ , l'appui à la souveraineté, peut être due aux différences dans la mesure d'une part, et aux différences entre les mois d'autre part<sup>64</sup>. Le pourcentage de variance à expliquer permet d'identifier les « lieux » de variance et de justifier ainsi l'insertion de nouvelles variables, soit au niveau 1, soit au niveau 2. Par exemple, il est inutile d'ajouter une variable de niveau 2 à un modèle indiquant, par un coefficient non significatif, qu'il n'y a plus de variance à être expliquée à ce niveau<sup>65</sup>.

La variance expliquée correspond à la proportion de variance qui est expliquée par un modèle par rapport à un modèle précédent. Cette proportion se calcule aussi à partir des composantes de variance. Par exemple, un modèle qui fait passer une composante de variance au niveau 1 de 150.00 à 139.00 aura expliqué 7,33% de la variance de niveau 1. Ce calcul se fait en prenant la différence entre les deux composantes, l'amélioration en nombre absolu ( $150.00 - 139.00 = 11,00$ ), et en la divisant par la composante de variance du modèle initial ( $11.00/150.00 = 0,0733$ ).

---

<sup>63</sup> La variance intra-mois, c'est-à-dire la variance à l'intérieur d'un même mois, est généralement expliquée par des variables liées à la mesure. La variance inter-mois est généralement expliquée par des variables liées au temps.

<sup>64</sup> Le pourcentage de variance se calcule en faisant la somme des deux composantes afin de connaître la variance totale à expliquer. Chaque composante est ensuite divisée par cette somme et multipliée par 100.

<sup>65</sup> HLM présente un indice de significativité seulement pour la composante de variance de niveau 2. Il est d'ailleurs attendu que la variance au niveau 1 soit toujours significative, qu'il y ait toujours de la variance à expliquer à l'intérieur d'un même mois, étant donné les marges d'erreur dues à la procédure d'échantillonnage inhérente à la réalisation des sondages.

La déviance représente la qualité du modèle, c'est-à-dire dans quelle mesure celui-ci représente bien les données. La déviance est aussi présentée en valeur absolue et n'est en soi pas interprétable. Elle n'est utile qu'en la comparant avec la déviance d'un modèle imbriqué. La comparaison sert à voir si les modèles sont statistiquement différents les uns des autres. Cette différence s'évalue à l'aide de la distribution du chi-carré. D'abord, la différence entre les deux déviances donne l'indice de chi-carré. Ensuite, la différence entre les nombres de paramètres utilisés dans chacun des modèles indique le nombre de degrés de liberté. Enfin, pour obtenir un résultat significatif, l'indice de chi-carré calculé doit être supérieur à l'indice retrouvé dans la table de distribution du chi-carré, pour le nombre de degrés de liberté correspondant.

Ces quatre items sont les principaux éléments qui seront abordés lors des analyses et ce pour chacune des périodes<sup>66</sup>. Les sections 5.1, 5.2 et 5.3 suivantes présentent respectivement les analyses pour les périodes 1976-1980, 1989-1995 et 1995-2007.

---

<sup>66</sup> Les analyses multiniveaux permettent aussi de tester la présence d'effets aléatoires. Il s'agit d'un effet aléatoire d'un mois donné sur un effet fixe propre à un prédicteur de niveau 1. Une question émerge quant à la légitimité théorique de tester la composante aléatoire. D'abord, il paraît périlleux de parler d'effets aléatoires étant donné la logique inhérente au modèle hiérarchique proposé : les unités de niveau 2 ne sont pas indépendantes; il ne s'agit pas d'un échantillon aléatoire d'unités de temps. Ensuite, il n'y a pas lieu de croire que les effets des variables prédictives puissent varier aléatoirement d'un mois à l'autre, mis à part la variance aléatoire inhérente à l'erreur d'échantillonnage qui affecte toute donnée de sondage. Enfin, il peut être plus prudent de limiter la complexité du modèle. L'intégration de variables relatives au temps imposera au modèle une charge déjà lourde en nombre de paramètres à estimer. Une façon de toutefois considérer l'existence de possibles effets aléatoires sera d'analyser individuellement les différentes options constitutionnelles. En ayant un modèle propre à chaque proposition, chacune se verra attribuer par défaut un effet aléatoire puisque le programme HLM oblige de conserver minimalement un effet aléatoire pour l'*intercept*  $\mu_0$ .

## **5.1 De novembre 1976 à décembre 1979**

### **5.1.1 Les effets liées à la mesure**

La première hypothèse suggère que les questions d'intention de vote et d'opinion génèrent des appuis différents. La seconde hypothèse suggère qu'il existe une différence significative entre les appuis recueillis par les différentes options constitutionnelles proposées dans les questions de sondage. Ces deux hypothèses peuvent être testées à l'intérieur d'un même modèle, ce qui permet de tester les hypothèses toutes choses égales par ailleurs.

Le tableau II présente les modèles relatifs aux variables liées à la mesure, celles de niveau 1. Le modèle  $\emptyset$  ne contient aucun prédicteur, mis à part l'*intercept* (32,24) qui correspond à l'estimé de la moyenne d'appui par mois. L'intérêt pour le modèle zéro (première colonne) ne se situe pas dans les effets fixes — il n'y a aucun prédicteur — mais plutôt dans la composante de variance. On observe que presque toute la variance dans les mesures (99,9%) semble être explicable par des différences à l'intérieur des mois, donc par des caractéristiques des sondages et non par différences entre les mois. Les différences inter-mois sont pratiquement nulles, elles ne sont pas significativement différentes de zéro, ce qui suggère une stabilité dans l'opinion publique au cours de cette période. Il s'agit cependant d'un modèle global, sans aucune variable explicative ou de contrôle. Il n'y a pas lieu de s'intéresser à la

déviante pour l'instant. Les modèles subséquents permettent entre autres d'expliquer une partie de la variance au niveau 1, celui des mesures.

TABLEAU II - Les effets liés à la mesure, 1976-1979

		Modèle Ø	Contrôles	Modèle 1	Modèle 2
<b>Effets fixes</b>					
	<i>Intercept</i> <sup>1</sup>	32,2366*** (1,5175)	13,6385* (5,9653)	19,3193*** (2,8799)	40,1607*** (1,4739)
	<i>Intvote</i>			7.80901* (2.6494)	<i>n.s.</i>
	<i>mandat</i>				11,0313*** (2,2177)
	<i>extreme</i>				-20,2335*** (1,5778)
	<i>taille</i>		0,0116** (0,0041)	0,0121* (0,0036)	<i>n.s.</i>
	<i>discrets</i>		0,6130* (0,2601)	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
<b>Composante de variance</b>					
Niveau-1	<i>R</i>	150,8547	117,8417	125,8310	23,6981
	(%)	99,9	94,6	99,9	79,0
Niveau-2	<i>Intercept</i>	0,1241	6,7569	0,0735	5,9253*
	(%)	0,1	5,4	0,1	21,0
<b>Déviante</b>		398,7586	388,8210	389,4963	313,9298
	Paramètres	3	5	5	6
	DL	21	21	21	21

\*  $P < 0,05$

\*\*  $P < 0,01$

\*\*\*  $P < 0,001$

*n.s.* Coefficient non significatif et non inclut dans le modèle; testé dans un modèle précédent.

Catégorie de référence pour *intvote* : *opinion*; pour *mandat* et *extrême* : *souveraineté-association*.

Seulement les modèles parcimonieux sont présentés.

1- L'intercept correspond à l'appui moyen. Lorsque nous contrôlons pour *intvote*, l'intercept indique l'*attitude* face à la souveraineté. Avec l'intégration des variables représentant les options constitutionnelles (modèle 2), l'intercept indique l'*attitude* moyenne envers la *souveraineté-association*.

Avant de tester la première hypothèse, on ajoute au modèle Ø les deux variables de contrôle. Celles-ci présentent des effets significatifs (*taille* : 0,0116,  $P < 0,05$ ; *discrets* : 0,6130,  $P < 0,05$ ). Cela signifie que pour chaque augmentation de la taille de l'échantillon d'une unité, l'appui à la souveraineté augmente de 0,01 point de pourcentage. De même que lorsque le pourcentage de discrets augmente de un point, l'appui augmente également de 0,61 point de pourcentage. Cela suggère d'une part

que les petits échantillons sous-estiment généralement l'appui à la souveraineté. D'autre part, si l'appui est plus élevé lorsque le pourcentage de discrets est élevé, cela suggère que chez les répondants discrets, il y a davantage de gens défavorables à la souveraineté du Québec.

Pour tester la première hypothèse, nous ajoutons ensuite un premier prédicteur, *intvote*, tel que présenté dans le modèle 1. Le coefficient (7,81) indique l'effet fixe, c'est-à-dire l'effet moyen, que l'on peut attribuer au fait de poser une question d'intention de vote par rapport à une question de type attitudinale. Le coefficient significatif et positif de *intvote* paraît étrange. Il ne va pas dans le sens anticipé par la théorie. Il peut cependant être expliqué par l'existence d'une corrélation entre le type de question (intention de vote ou opinion) et la proposition mentionnée. En observant les données, nous voyons que sur un total de 23 mesures provenant de la formulation *extrême*, seulement six proviennent de questions d'intention de vote. De son côté la formulation portant sur la souveraineté-association est plus également distribuée sur les deux types de questions. Les effets fixes du modèle 1 montrent également que la proportion de répondants discrets n'est plus significative alors que la taille de l'échantillon présente toujours un coefficient positif significatif (0,0121).

Comme c'était le cas dans le modèle Ø, le modèle 1 indique que pratiquement toute la variance dans l'appui à la souveraineté est explicable par des variables liées à la mesure (99,9%). La composante de variance indique aussi que, par rapport au modèle Ø, le modèle 1 explique peu de variance au niveau 1. Seulement 16,6% de la variance

de niveau 1 est expliquée<sup>67</sup>. Enfin, la déviance indique que le modèle 1 constitue une amélioration significative par rapport au modèle  $\emptyset$ <sup>68</sup>.

Avant de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse 1, il est préférable d'insérer les variables relatives aux propositions constitutionnelles. Nous contrôlons ainsi pour le type de proposition et pourrons alors nous assurer que l'effet du type de question est réel et généralisable et qu'il n'est pas lié à une proposition particulière. Le modèle 2 intègre les propositions constitutionnelles, avec comme référence la proposition *souveraineté-association*<sup>69</sup>. La variable *intvote* n'est alors plus significative, tout comme les deux variables de contrôle. Les coefficients des deux nouveaux prédicteurs sont significatifs, forts et dans le sens anticipé par la théorie (*mandat* : 11,03,  $P < 0,001$ ; *extreme* : -20,23,  $P < 0,001$ ). Par rapport aux scores obtenus par une proposition portant sur la souveraineté-association, les questions portant sur la séparation ou sur l'indépendance du Québec recueillent en moyenne 20 points de pourcentage de moins et les questions portant sur le *mandat de négociateur* en recueillent environ 11 de plus<sup>70</sup>. L'ensemble de ces résultats amènent à accepter l'hypothèse nulle qu'il n'y a pas d'effet significatif du *type* de question et à rejeter  $H_0$  pour ce qui est de l'hypothèse 1. Quant à l'hypothèse 2 portant sur les effets des différentes formulations constitutionnelles, nous devons rejeter  $H_0$ .

---

<sup>67</sup>  $(150,8547 - 125,8310) / 150,8547 = 0,1658$ .

<sup>68</sup>  $398,7586 - 389,4963 = 9,2623$ . Avec 2 degrés de liberté (paramètres :  $5 - 3 = 2$ ), le modèle 1 est significativement différent du modèle zéro à  $P < 0,01$ .

<sup>69</sup> La proposition *souveraineté-association* est choisie comme catégorie de référence parce qu'il s'agit de la position du Parti Québécois. Elle est donc *la* référence dans le discours politique. De plus, il s'agit de la catégorie pour laquelle nous possédons le plus grand nombre de données.

<sup>70</sup> Les coefficients pour *mandat* sont obtenus à partir de très peu de données ( $N = 4$ ). Les interprétations doivent être considérées avec beaucoup de prudence.



La composante de variance du modèle 2 apparaît d'autant plus intéressante. Par rapport au modèle zéro, la variance de niveau 1 est considérablement réduite : 84% de la variance de niveau 1 est expliquée par le modèle 2<sup>71</sup>. La variance de niveau 2 a fortement augmenté (elle passe de 0,1241 à 5,9253), elle est maintenant significative et compte pour 21% de la variance totale à expliquer, suggérant l'existence de différences inter-mois. Enfin, avec l'ajout de seulement deux nouveaux paramètres, la déviance indique que le modèle 2 constitue une nette amélioration par rapport au modèle 1<sup>72</sup>. Nous pourrions confirmer l'existence de variance inter-mois, et le cas échéant la qualifier, en testant maintenant des variables de niveau 2.

### **5.1.2 Les effets liés au temps**

En plus d'estimer les effets fixes moyens des variables de niveau 1, nous pouvons estimer les effets fixes moyens des variables liées au temps. Cependant, seulement 22 unités de temps (mois) présentent au moins une mesure de l'opinion. En théorie, il est recommandée de posséder au moins 40 unités au niveau 2 pour réaliser des analyses multiniveaux. Étant considérablement sous ce seuil minimum, il est d'une part peu probable que des effets relatifs au temps soient identifiés et, d'autre part, si des résultats sont trouvés, ceux-ci devront être interprétés avec précaution.

La première étape est donc d'identifier un modèle évolutif pour l'appui global, c'est-à-dire sans se préoccuper de la formulation de la question. Aucun effet significatif des

<sup>71</sup>  $(150,8547 - 23,6981) / 150,8547 = 84\%$ .

<sup>72</sup>  $389,4963 - 313,9298 = 75,5665$ . Avec 1 degrés de liberté (paramètres :  $6 - 5 = 1$ ), le modèle 2 est significativement différent du modèle 1 à  $P < 0,001$ .

variables de temps n'est observé et, par conséquent, aucun tableau n'est présenté à cet égard. Cela peut soit être du au trop petit nombre d'observations, soit au fait qu'on ne distingue pas les différentes propositions constitutionnelles<sup>73</sup>. Une stratégie alternative serait d'essayer d'identifier un modèle pour chacune des propositions. Bien que le problème lié au nombre d'observations demeure, nous contrôlons au moins pour la formulation de la question.

**Tableau III - Modèles finals pour les propositions extrême et souveraineté-association, 1976-1979**

		<b>Extrême (Modèle Ø)</b>	<b>Souveraineté- association. (Modèle Ø)</b>
<b>Effets fixes</b>			
Pour :	<i>Intercept</i>	20,4483*** (0,6305)	40,2257*** (1,4778)
<b>Composante de variance</b>			
Niveau-1	<i>R</i> (%)	9,1277 99,9	41,7018 88,4
Niveau-2	<i>Intercept</i> (%)	0,0086 0,1	5,4988 11,6
<b>Déviance</b>		114,3109	160,4526
	Paramètres	3	3
	DL	16	13

\*  $P < 0,05$

\*\*  $P < 0,01$

\*\*\*  $P < 0,001$

Le tableau III présente les modèles finals pour chacune des propositions<sup>74</sup>. On remarque que les modèles finals sont également les modèles Ø pour chacune des propositions. C'est-à-dire qu'aucune variable explicative n'est retenue. Faute de données suffisantes, aucun modèle n'est créé pour la proposition *mandat de négociier* (voir note 70). Il reste donc seulement deux modèles, un représentant les propositions

<sup>73</sup> En ne contrôlant pas pour la formulation de la question, il est possible que les mesures soient trop dispersées pour permettre d'identifier une quelconque tendance dans l'évolution de l'appui.

<sup>74</sup> Les séries de modèles propres à chacune des propositions et les explications correspondantes peuvent être consultées à l'appendice B (voir les tableaux C et D).

*séparation et indépendance* (sous la même étiquette : *extrême*) et une autre portant sur la proposition *souveraineté-association*. Il est pertinent de rappeler que la proposition *souveraineté* ne fait pas partie du discours politique durant cette période et n'est donc pas l'objet de questions de sondage, d'où son absence dans les analyses.

Un premier regard au tableau III permet de voir qu'aucune variable liée au temps n'est présente dans les modèles. En effet, les composantes de variance de niveau 2 sont non significatives (0,0086 pour *extreme* et 5,4988 pour *souveraineté-association*). Cela indique qu'il n'y a aucune variance à expliquer au niveau 2. Par conséquent, prises individuellement, les propositions présentent des évolutions nulles entre novembre 1976 et décembre 1979. L'estimation de l'appui moyen aux propositions *séparation et indépendance* est de 20,44 (avec un écart-type de 1,24 %) et l'appui pour *souveraineté-association* est à 40,22 (avec un écart-type de 2,89%). Ces résultats nous obligent à ne pas rejeter  $H_0$  pour ce qui est de l'hypothèse 8; les différentes propositions semblent évoluer de manière parallèle. Cette conclusion doit cependant être considérée avec modération puisque les deux modèles présentés ont peu de degrés de liberté (16 et 13). Enfin, le modèle pour *souveraineté-association* indique que près de 12% de la variance totale dans l'appui n'est pas explicable par des variables liées à la mesure. La composante de variance de niveau 2 n'est cependant pas significative. Cette part de variance ne peut donc pas être expliquée en insérant de nouvelles variables.

## 5.2 De juillet 1989 à juin 1995

### 5.2.1 Les effets liés à la mesure

Tableau IV - Les effets liés à la mesure (1989-1995)

		Modèle Ø	Contrôles	Modèle 1	Modèle 2
<b>Effets fixes</b>					
	<i>Intercept<sup>l</sup></i>	50,7835*** (0,9871)	49,1406*** (1,5234)	51,6710*** (1,0253)	60,9776*** (1,0252)
	<i>Intvote</i>			-3,3022** (0,8372)	-2,5207** (0,7967)
	<i>Séparation</i>				-16,6051*** (1,2588)
	<i>Indépendance</i>				-14,0215*** (0,8758)
	<i>Souveraineté</i>				-7,9728*** (1,2129)
	<i>taille</i>		-0,0002 (0,0006)		
	<i>discrets</i>		0,1495 (0,0965)		
<b>Composante de variance</b>					
Niveau-1	<i>R</i>	55,9276	55,5157	54,9697	22,4045
	(%)	59,8	59,8	62,6	46,6
Niveau-2	<i>Intercept</i>	37,5971***	37,3256	32,8326***	25,6383***
	(%)	40,2	40,2	37,4	53,4
<b>Déviance</b>		1882,7752	1880,8289	1873,7361	1663,3702
	Paramètres	3	5	4	7
	DL	58	58	58	58

\* $P < 0,05$

\*\*  $P < 0,01$

\*\*\*  $P < 0,001$

Catégorie de référence pour *intvote* : *opinion*; pour *séparation*, *indépendance* et *souveraineté* : *souveraineté-partenariat*.

l- L'intercept correspond à l'appui moyen. Lorsque nous contrôlons pour *intvote*, l'intercept indique l'*attitude* face à la souveraineté. Avec l'intégration des variables représentant les options constitutionnelles (modèle 2), l'intercept indique l'*attitude* moyenne envers la *souveraineté-partenariat*.

Comme pour la période précédente, les hypothèses 1 et 2 peuvent être testées dans un même modèle. Les modèles sont présentés au tableau IV. Tel que vu précédemment, le modèle Ø ne contient aucun prédicteur. On y apprend cependant qu'une mesure de l'appui à la souveraineté du Québec est expliquée à 60% par des effets liés à la

mesure (formulation de la question) tandis que 40%<sup>75</sup> de la variance totale est expliquée par les différences entre les mois. Nous notons donc cette fois-ci l'existence de différences entre les mois. Abordons d'abord la variance liée à la mesure, celle au niveau 1.

Le second modèle présente les variables de contrôle et indique que celles-ci ne sont pas significatives. Il n'y a donc pas de variation systématique de l'appui en fonction de la proportion de discrets ou la taille de l'échantillon. Ces variables ne sont donc pas incluses dans les modèles subséquents. Relativement à la première hypothèse, le modèle 1 présente l'effet d'un premier prédicteur, *intvote*. Le premier effet fixe indique qu'une question d'intention de vote apporte un effet moyen de -3,3 points de pourcentage par rapport à une question d'attitude. La distribution de variance totale à expliquer par les deux niveaux est similaire à celle retrouvée dans le modèle zéro. Malgré l'effet de *intvote* significatif à  $P < 0,01$  ainsi que l'amélioration significative du modèle 1 sur le modèle  $\emptyset$  ( $P < 0,01$ ;  $\chi^2 = 9,0391$  avec 1 degré de liberté), le type de question semble jouer pour très peu dans l'explication de la variance. En fait, l'ajout de la variable *intvote* au modèle n'explique que 1.7% de la variance de niveau 1, celle à l'intérieur d'un même mois<sup>76</sup>. La plus grande part de variance expliquée se trouve au niveau 2, avec une explication de près de 13% de la variance inter-mois<sup>77</sup>. Comment le type de question arrive-t-il à expliquer cette part de variance?

---

<sup>75</sup>  $55,9276 / (55,9276 + 37,5971) = 0,60$ .

<sup>76</sup>  $55,9276 - 54,9697 = 0,9579$ .  $0,9579 / 55,9276 = 0,0171$ .

<sup>77</sup>  $37,5971 - 32,8326 = 4,7645$ .  $4,7645 / 37,5971 = 1,2.7\%$ .

Simplement parce que les deux types de question utilisés ne se distribuent pas également durant la période sous observation<sup>78</sup>.

Avant de rejeter  $H_0$  pour ce qui est de l'hypothèse 1, il faut s'assurer que l'effet du *type* de question est réel et généralisable et qu'il n'est pas lié à une proposition constitutionnelle particulière. C'est ce que présente le modèle 2 (tableau IV). Tous les prédicteurs sont significatifs. Par conséquent, nous pouvons rejeter l'hypothèse nulle voulant qu'il n'y ait pas d'effet du type de question sur l'appui à la souveraineté et ainsi avancer que les questions de type *intention de vote* génèrent, pour la période à l'étude et indépendamment de la proposition suggérée, un appui moyen de 2,5 points de pourcentage inférieur à celui obtenu par les questions d'opinion. Cette distinction n'était pas concluante pour la période précédente : le coefficient de *invote* était de même ampleur mais une trop grande variance dans les données faisait que le test n'était pas significatif.

En retournant au modèle 2 (tableau IV), il est possible, par la même occasion, d'aborder la seconde hypothèse. En contrôlant pour le type de question, nous observons que les questions contenant les propositions *séparation* ou *indépendance* génèrent respectivement 16,6 et 14,0 points de pourcentage de moins qu'une question portant sur la *souveraineté-partenariat*. Pour sa part, une question portant sur la *souveraineté* entraîne une perte de huit points par rapport à la catégorie de référence.

---

<sup>78</sup> Les questions de type « intention de vote » sont davantage utilisées à partir de 1994. Cette composition inégale des groupes de niveaux 2, en l'occurrence les mois, entraîne ce genre de variation dans la part de variance à expliquer. À ce sujet, voir Joop Hox (2002) pages 63-65.

Cependant, ces effets ne sont pas tous significativement différents les uns des autres. Les propositions constitutionnelles *séparation* et *indépendance* se distinguent significativement de la proposition *souveraineté* ainsi que de la proposition de référence. Pour sa part, la proposition *souveraineté* se distingue aussi de la proposition de référence<sup>79</sup>. Par rapport à la seconde hypothèse, nous pouvons donc rejeter  $H_0$ . Les différentes propositions génèrent donc des appuis moyens significativement différents (sauf pour *séparation* et *indépendance*).

La composante de variance du modèle 2 indique que la variance totale à expliquer se distribue maintenant presque également entre les deux niveaux (47% au niveau 1 et 53% au niveau 2). Il y a maintenant légèrement plus de variance qui doit être expliquée par des différences entre les mois. Par rapport au modèle 1, le modèle 2 explique 59% de la variance de niveau 1 tandis que 21% de la variance de niveau 2 est expliquée<sup>80</sup>. Enfin, en jetant un coup d'œil à la déviance au bas du tableau IV, on peut voir que le modèle 2 constitue une nette amélioration par rapport au modèle 1 ( $P < 0,001$ ;  $\chi^2 = 210,3659$  avec 3 degrés de liberté). On observe aussi que la variance au niveau 2 est encore expliquée par les variables insérées au niveau 1. La raison

---

<sup>79</sup> À partir des erreurs-types propres à chacune des propositions, il est également possible de confirmer que les propositions *séparation*, *indépendance* et *souveraineté-association* entraînent des appuis moyens significativement différents les uns des autres. Il s'agit de prendre les intervalles de confiance de chacune des propositions, ce qui nous donne l'étendue des valeurs possibles pour chacune des propositions. Dans l'éventualité que deux propositions présentent des valeurs qui se chevauchent, leurs effets ne peuvent pas être considérés significativement distincts. Ainsi, pour *séparation* ( $-8,6322 \pm 2,309$ ), l'estimé de l'appui varie entre  $-10,9412$  et  $-6,3232$ , pour *indépendance* ( $-6,0487 \pm 1,7165$ ), l'estimé varie entre  $-7,7652$  et  $-4,3322$  et pour *souveraineté* ( $7,9728 \pm 2,3772$ ) l'estimé varie entre  $5,5956$  et  $10,35$ .

<sup>80</sup> Niveau 1 :  $(54,9697 - 22,4045)/54,9697 = 59,24\%$ . Niveau 2 :  $(32,8326 - 25,6383)/32,8326 = 21,91\%$ .

derrière cette amélioration est la même que pour l'effet du type de question. Toutes les propositions ne se distribuent pas également au cours de la période à l'étude<sup>81</sup>.

### **5.2.2 Les effets liés au temps**

La prochaine partie de l'analyse vise principalement à voir comment le temps influence l'appui à chacune des propositions constitutionnelles prises individuellement. Nous tenterons alors de voir si les différentes propositions présentent des évolutions parallèles dans le temps. Certains événements peuvent aussi avoir eu des influences différentes sur les différentes formulations.

La première étape consiste à tester un modèle longitudinal pour l'appui moyen, sans considération pour la formulation de la question. Le tableau V présente une série de modèles. Le modèle  $\emptyset$  est le même que dans le tableau IV. Les modèles 1, 2, 3 et 4 présentent les effets du temps et des différents événements pris individuellement. Les trois modèles suivant sont des additions des modèles précédant (modèles 1 et 2; modèles 1 et 3; modèle 1, 2, 3 et 4)<sup>82</sup>. Le modèle 7 est le modèle retenu; il présente la déviance la plus petite, significativement différente de la déviance des modèles précédents, sans pour autant contenir trop de paramètres (un de plus que les deux modèles précédents). À ce modèle nous ajoutons les contrôles pour la formulation de la question et nous obtenons le modèle 8 final.

---

<sup>81</sup> La proposition *souveraineté-partenariat* est utilisée davantage en fin de période. Les propositions *séparation* et *indépendance* sont aussi moins utilisées que la proposition de référence.

<sup>82</sup> Les autres combinaisons de modèle ont aussi été testées. Aucun ne ceux-ci ne présentaient des résultats significatifs et ne sont donc pas présentés dans le tableau V.



Par suite de l'inclusion des variables de temps, nous remarquons que les effets fixes relatifs à la formulation de la question observés au tableau IV sont reproduits et confirmés, avec seulement de très légères différences dans la force des coefficients. La composante de variance dans la partie inférieure du tableau indique que, par rapport au modèle Ø, le modèle 8 explique 61% de la variance au niveau 1 ainsi que 93% de la variance au niveau 2<sup>83</sup>. Enfin, la déviance du modèle 8 indique que 89% de la variance totale restante est explicable par des facteurs liés à la mesure (autre que les dimensions de la formulation de la question considérées dans ces analyses) alors que les facteurs liés au temps n'expliquent que 11%.

Passons maintenant aux résultats relatifs aux variables liées au temps. Puisque le modèle 8 contrôle pour les propositions *séparation*, *indépendance* et *souveraineté*, les effets du temps observés ne s'appliquent qu'à la proposition de référence, la *souveraineté-partenariat*. Il faut se référer au modèle 7 pour voir les effets du temps sur l'appui global. En comparant les deux modèles nous voyons que les effets sont dans l'ensemble tout de même très semblables.

En se référant au modèle 8, une première observation est qu'en début de période, donc à partir de l'été 1989, l'appui est en hausse de 2 points de pourcentage par mois (*mois1*). Cette hausse est amortie par le coefficient significatif de *mois2*. Nous voyons ensuite avec *mois2* qu'à l'échec de l'Accord du Lac Meech correspond une chute de l'appui moyen de 1,62% par mois. Les deux événements suivants présentent des

---

<sup>83</sup> Variance au niveau 1 :  $(55,93-21,88)/55,93=0,61$ ; variance au niveau 2 :  $(37,60-2,59)/37,60=0,93$ .

effets positifs, faisant augmenter l'appui de respectivement 1,11% (*charlot1*) et 0,69% (*pq1*) par mois. Comme il a été dit, bien que les coefficients diffèrent quelque peu, les mêmes observations sont faites pour le modèle 7. Nous venons de présenter le modèle longitudinal relatif à l'appui à la *souveraineté-partenariat*. Il demeure maintenant à voir si le temps et les événements agissent différemment sur les propositions *séparation, indépendance et souveraineté*.

**Tableau V – Évolution globale de l'appui à la souveraineté du Québec, 1989-1995.**

	0	1	2	3	4	5	6	7	8
<i>intercept</i>	50,78	42,93	52,53	55,02	51,76	36,32	40,09	37,20	47,55
<i>mois1</i>		1,91***				2,64***	2,33***	2,38***	2,10***
<i>mois2</i>		-0,06***				-0,04**	-0,07***	-0,03**	-0,016*
<i>mois3</i>		0,0005***				0,0003***	0,0005***		
<i>meech</i>			14,48***						
<i>meech1</i>			-0,82***			-1,88**		-1,53**	-1,63***
<i>meech2</i>			0,008**						
<i>charlot</i>									
<i>charlot1</i>				-1,07***			0,94*	1,57*	1,11*
<i>charlot2</i>				0,03***					
<i>pq1</i>					-2,85***			1,94***	0,69*
<i>pq2</i>					0,29**				
<i>souveraineté</i>									-7,30***
<i>indépendance</i>									-13,49***
<i>séparation</i>									-16,30***
<i>invote</i>									-1,95**
Variance									
Niv1	55,93	55,21	55,55	56,77	55,91	54,43	54,82	54,42	21,88
Niv2	37,60***	4,10*	8,21***	12,90***	33,01***	3,32	3,19	0,89	2,59**
Deviance	1882,77	1823,86	1836,68	1852,10	1877,79	1817,69	1819,07	1808,38	1586,49
DL	3	6	6	5	5	7	7	8	12

\*  $P < 0,05$

\*\*  $P < 0,01$

\*\*\*  $P < 0,001$

Il est à noter qu'aucun effet instantané n'est testé pour l'élection du PQ. Il s'agit d'un choix théorique qui repose sur l'idée de l'improbabilité que l'élection d'un parti puisse entraîner un changement si soudain dans l'opinion publique.

Afin de voir dans quelle mesure l'évolution de l'appui aux propositions *séparation*, *indépendance* et *souveraineté* diffère de celle relative à la *souveraineté-partenariat*, il suffit de tester le modèle 8, en testant pour chacune des propositions les variables liées au temps déjà retenues. Avant de procéder, une transformation dans les variables s'impose. Nous pouvons difficilement tester des modèles multiniveaux longitudinaux si nous n'avons pas un minimum de 40 unités au niveau 2, ce qui signifie dans notre cas au moins 40 mois où une mesure de l'appui est collectée. Les propositions *séparation* et *indépendance* sont présentes dans respectivement 31 et 29 mois. De plus, nous avons déjà observé au tableau IV que l'appui moyen accordé à ces deux propositions ne se distingue pas de façon significative. Pour ces deux raisons, nous avons créé une nouvelle variable, *extrême*. Cette addition nous permet d'augmenter notre pouvoir statistique au prix d'une légère perte de précision. Nous avons maintenant 43 unités de temps représentés par cette nouvelle variable.

Le tableau VI présente la comparaison entre les effets estimés dans le modèle déjà identifié pour la question portant sur la *souveraineté-partenariat* ainsi que les effets pour *souveraineté* et *extrême*. Il est d'abord à noter que la proposition *souveraineté* n'est présente que dans 27 unités de temps; cela signifie que nous n'avons, pour toute la période, que 27 mois retenus pour l'estimation des effets. Nous nous retrouvons à nouveau sous le seuil de 40 qui est suggéré par la théorie. Cependant, les effets moyens déjà identifiés aux tableaux IV et V ne nous encouragent pas à fusionner cette variable à une autre. Nous préférons plutôt poursuivre les analyses en gardant à l'esprit le petit nombre de données.

**Tableau VI - Comparaison entre l'évolution de l'appui aux propositions souveraineté, extrême et souveraineté-partenariat, 1989-1995.**

	Coefficients	Nouveau modèle
<i>Pour référence</i>		
<i>intercept</i>	44,6895***	
<i>mois1</i>	2,1866***	
<i>mois2</i>	-0,0251*	
<i>meech1</i>	-1,3014*	
<i>charlot1</i>	1,7097**	
<i>pq1</i>	0,8765*	
<i>Pour souveraineté</i>		
<i>intercept</i>	-2,3142	42,3753
<i>mois1</i>	0,1968	2,3834
<i>mois2</i>	0,0251*	0,0000
<i>meech1</i>	-1,6299+	-2,9313
<i>charlot1</i>	-1,4260*	0,2837
<i>pq1</i>	-1,1187+	-0,2422
<i>Pour extrême</i>		
<i>intercept</i>	-14,7757	29,9138
<i>mois1</i>	n.s.	2,1866***
<i>mois2</i>	n.s.	-0,0251*
<i>meech1</i>	n.s.	-1,3014*
<i>charlot1</i>	n.s.	1,7097**
<i>pq1</i>	n.s.	0,8765*

+  $P < 0,10$

\*  $P < 0,05$

\*\*  $P < 0,01$

\*\*\*  $P < 0,001$

Les variables pour *souveraineté* et *extrême* sont d'abord testées individuellement. Seuls les variables significatives sont ensuite entrées au modèle en un seul bloc.

Dans le modèle conservé pour *souveraineté* (tableau VI, première colonne), nous observons plusieurs différences significatives par rapport aux effets relatifs à la proposition de référence. Mis à part l'*intercept* et *mois1*, tous les effets sont significatifs, bien que marginalement dans le cas de *meech1* et de *pq1*. Ces résultats suggèrent qu'en début de période il n'y a pas de différence significative (-2,3%, *n.s.*) entre les appuis obtenus par une question pourtant sur la *souveraineté* par rapport à une question portant sur la *souveraineté-partenariat*. Comment donc expliquer les effets moyens significativement distincts observés précédemment (modèle 8, tableau

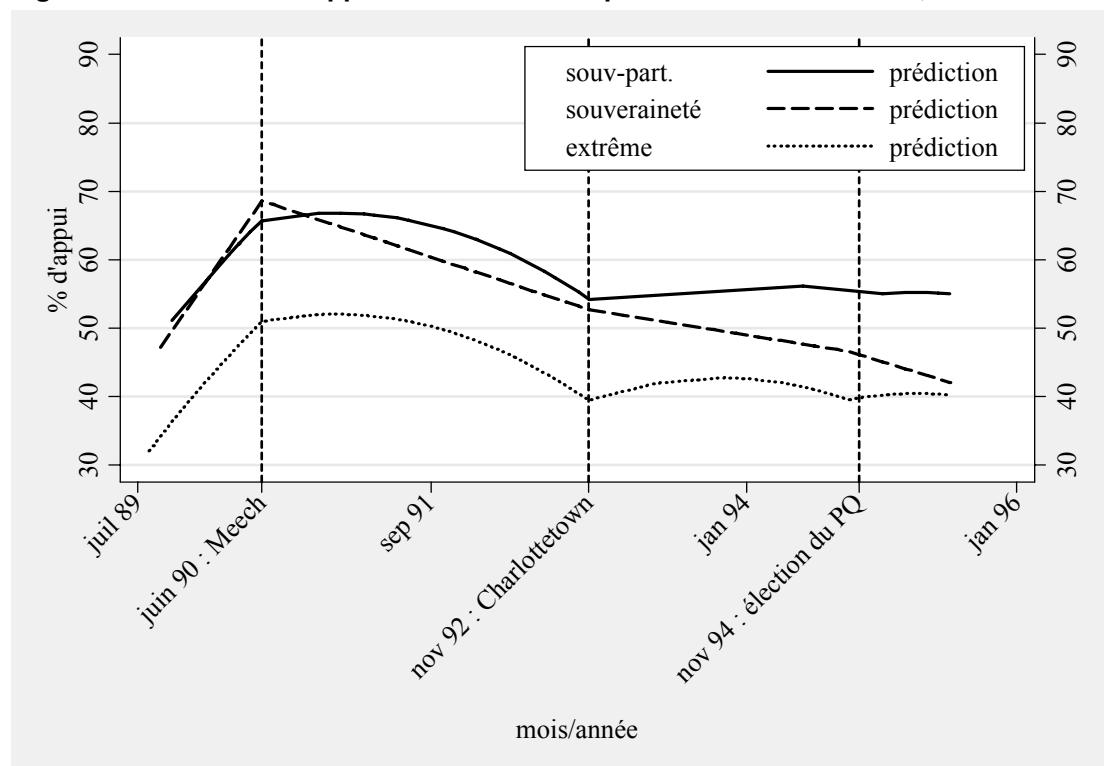
V)? Nous pouvons déjà suggérer que les évolutions de ces deux propositions ne se sont pas déroulées de manière complètement parallèle. Puisque dans l'ensemble le modèle choisi pour *souveraineté* est satisfaisant, nous créons un « nouveau modèle » (deuxième colonne) en additionnant le modèle choisi pour *souveraineté* au modèle de référence.

Pour ce qui est de la proposition *extrême*, le modèle choisi ne présente aucun effet significativement différent de ceux propres à la proposition de référence, sinon l'*intercept*, qui indique qu'en début de période, une question portant sur la *séparation* ou sur l'*indépendance* obtient 14 points de pourcentage de moins qu'une question portant sur la *souveraineté-partenariat*. Il s'agit d'un coefficient attendu, si nous nous référons aux effets fixes de *séparation* et *indépendance* préalablement observés. Un nouveau modèle est aussi créé pour proposition *extrême*. La description des résultats obtenus sera plus aisée à partir d'une illustration graphique. La figure 2 présente l'évolution aux trois propositions. Elle est réalisée à partir des effets propres à la proposition de référence et de ceux propres aux deux nouveaux modèles créés pour *souveraineté* et *extrême*.

La figure 2 reflète bien ce qui est présenté au tableau VI. Les propositions *souveraineté-partenariat* et *extrême* présentent des évolutions parallèles. L'évolution de l'appui relatif aux questions portant sur la *souveraineté* se distingue clairement. En fait, à partir de l'officialisation de l'Échec de Meech, l'appui accordé à cette proposition ne cesse de chuter, pour rejoindre, en fin de période, les appuis accordés aux propositions *indépendance* et *séparation*. Il apparaît donc qu'en fin de période,

une question portant sur le projet de *souveraineté-partenariat* — la proposition qui sera l'objet de l'éventuel référendum en octobre 1995 — devient effectivement une référence dans l'opinion publique.

**Figure 2. Évolution de l'appui aux différentes options constitutionnelles, 1989-1995**



Les graphes de dispersion ainsi que les courbes d'évolution pour chacune des propositions prises individuellement sont présentés en appendice C (figures B, C et D)

Pour conclure cette partie, nous pouvons rejeter  $H_0$  par rapport à l'hypothèse 3 et avancer que l'échec de Meech a effectivement eu un impact sur l'opinion publique : l'impact de « clore le débat », plutôt qu'un impact de mobilisation nationaliste. L'hypothèse 4 par rapport à l'entente de Charlottetown est plus difficile à évaluer. L'effet de 1,8 estimé pour *souveraineté-partenariat* et *extrême*, bien que significatif, ne suggère pas nécessairement un effet direct de l'événement testé. Il est possible de

suggérer plutôt un effet de plancher, dans le sens que ces propositions auraient, à ce moment, atteint un seuil minimum. Ne pouvant descendre plus bas, l'appui se serait alors stabilisé. Aucune conclusion n'est donc tirée pour ce qui est de l'hypothèse 4. Enfin, à l'égard de l'hypothèse 8, et notamment grâce à l'évolution différente observée pour les questions portant sur la *souveraineté*, nous avançons que les appuis aux différentes options constitutionnelles n'évoluent pas de manière parallèle et rejetons par conséquent  $H_0$ .

### **5.3 De novembre 1995 à aujourd'hui**

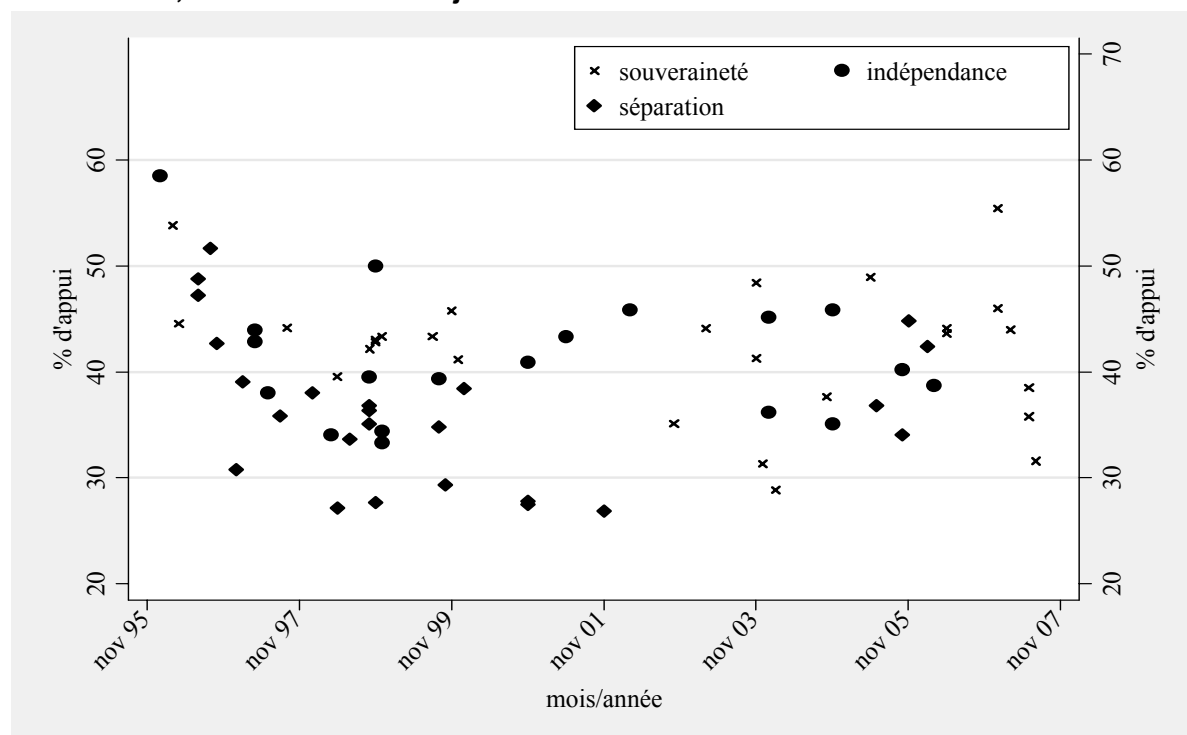
La période succédant au référendum de 1995 inclut les mesures de l'appui à la souveraineté collectées entre novembre 1995 et juin 2007. Il s'agit de près de douze années de collecte de mesures. Étant donné l'importance qu'a prise la question nationale au cours de la période précédente et aussi à cause du résultat serré du référendum de 1995, les principales firmes de sondages sont demeurées attentives et ont continué de mesurer systématiquement le pouls de la population à cet égard.

#### **5.3.1 Les effets liés à la mesure**

Au total, 317 mesures ont été recensées pour cette période. Cependant, la grande majorité de ces mesures ( $N = 241$ ) porte sur la proposition de *souveraineté-partenariat*. Il reste seulement 76 mesures distribuées relativement également entre

les trois autres propositions constitutionnelles. Cela devient une lourde restriction si l'on espère comparer les effets différenciés des propositions à l'intérieur d'un même mois : très peu de mois contiennent des mesures pour toutes les propositions. De plus, tenter d'estimer des différences moyennes pour une période de près de douze années est une entreprise plutôt périlleuse.

**FIGURE 3. Distribution des mesures portant sur la *séparation*, l'*indépendance* et la *souveraineté*, de novembre 1995 à juin 2007**



Un regard à la figure 3 suggère que les trois propositions constitutionnelles peu présentes se distribuent relativement également au cours de la période. Il ne semble pas y avoir une trop forte corrélation entre le temps et le type de proposition<sup>84</sup>. Par

<sup>84</sup> Un test de corrélation de Pearson a été effectué pour chacune des trois propositions. Seul l'appui à la *séparation* est corrélée faiblement avec le temps (*mois1*) à  $R = -0,113$ ,  $P < 0,05$ .



conséquent, nous entreprenons de tester les effets globaux des questions tout en gardant à l'esprit le nombre restreint de mesures possédées.

**Tableau VII - Les effets liés à la mesure, 1995-2007**

		Modèle Ø	Contrôles	Modèle 1	Modèle 2
<b>Effets fixes</b>					
	<i>Intercept</i> <sup>1</sup>	45,0396*** (0,4524)	42,5424*** (1,1840)	42,7241*** (1,6802)	46,8835*** (0,4661)
Pour :	<i>Intvote</i>			-0,7983 (1,5237)	
Pour :	<i>séparation</i>				-12,0793*** (1,3975)
	<i>indépendance</i>				-6,5526*** (1,3593)
	<i>souveraineté</i>				-4,9547*** (1,2292)
Pour :	<i>taille</i>		-0,0005 (0,0007)		
	<i>discrets</i>		0,3402*** (0,0997)	0,3377*** (0,1011)	<i>n.s.</i>
<b>Composante de variance</b>					
Niveau-1	<i>R</i>	35,9844	35,0230	35,0396	17,1867
	(%)	86,7	87,9	87,9	52,9
Niveau-2	<i>Intercept</i>	5,6096*	4,8080	4,8229	15,2502***
	(%)	13,3	12,1	12,1	47,1
<b>Déviance</b>		1694,0312	1683,6951	1683,8847	1585,5318
	Paramètres	3	5	5	6
	DL	113	113	113	113

\*  $P < 0,05$

\*\*  $P < 0,01$

\*\*\*  $P < 0,001$

*n.s.* Coefficient non significatif et non inclut dans le modèle; testé dans un modèle précédent, non montré.

Catégorie de référence pour *intvote* : *opinion*; pour *séparation*, *indépendance* et *souveraineté* : *souveraineté-association*.

1- L'intercept correspond à l'appui moyen. Lorsque nous contrôlons pour *intvote* (*n.s.*), l'intercept indique l'*attitude* face à la souveraineté. Dans le modèle 2, l'intercept indique l'appui moyen (sans distinction entre question d'attitude et question d'intention de vote) à la *souveraineté-partenariat*.

Le tableau VII présente les effets liés à la mesure pour la période à l'étude. Le modèle Ø est toujours le modèle de référence. La composante de variance indique que 87% de la variance dans les mesures de l'appui à la souveraineté est expliquée par les facteurs liés à la mesure, laissant les facteurs liés au temps expliquer seulement 13% de la variance totale (5,75,  $P < 0,05$ ). Sans aucun prédicteur, il semble donc y avoir très peu de variance à expliquer au niveau 2.

La deuxième colonne présente les variables de contrôle. Seul le pourcentage de discrets présente un effet significatif (0,34,  $P < 0,01$ ). Ainsi, l'augmentation du pourcentage de discrets de un point entraîne l'augmentation de l'appui à la souveraineté de 0,34 points de pourcentage. Cela suggère que les répondants discrets sont davantage défavorables à la souveraineté.

Le modèle 1 intègre la variable *invote*. Celle-ci n'ajoute rien au modèle : l'effet de la question d'intention de vote n'est pas significativement différente de l'effet d'une question d'attitude. En insérant les variables *séparation*, *indépendance* et *souveraineté* (modèle 2), *invote* demeure non significatif. Par conséquent, relativement à l'hypothèse 1, nous ne pouvons pas rejeter  $H_0$  : les questions d'intention de vote n'entraînent pas un appui à la souveraineté moindre que les questions d'attitude.

Pour ce qui est de l'hypothèse 2, les trois prédicteurs présentent des coefficients fortement significatifs et dans le sens attendu par la théorie. Par rapport à la proposition *souveraineté-association*, les propositions *indépendance* et *souveraineté* réduisent l'appui mesuré de respectivement 6,5 et 5 points de pourcentage. La différence entre ces deux effets n'est cependant pas significative étant donné les intervalles de confiance<sup>85</sup>. Il est d'ailleurs intéressant de noter que ces deux propositions présentaient des effets différents au cours de la période précédente. Pour sa part, la proposition *séparation* réduit l'appui de 12 points de pourcentage. Cet effet

---

<sup>85</sup> L'appui estimé moyen pour la proposition *indépendance* ( $-6,5526 \pm 2,6642$ ) varie entre -9,2168 et -3,8884. Pour la proposition *souveraineté* ( $-4,9547 \pm 2,4092$ ), l'appui varie entre -7,3639 et -2,5455.

est significativement différent de celui des deux autres propositions<sup>86</sup>. Par conséquent, par rapport à l'hypothèse 2, nous rejetons  $H_0$  et confirmons que les différentes propositions constitutionnelles engendrent des appuis moyens différents (sauf pour *indépendance* et *souveraineté*).

Par rapport à la composante de variance du modèle zéro, la composante de variance du modèle 2 indique que l'inclusion des trois prédicteurs a permis de réduire la variance au niveau 1 de 52%<sup>87</sup>. La variance au niveau 2 a pour sa part presque triplé, passant de 5,6096 à 15,2502. Cette augmentation de la variance au niveau 2 par suite de l'intégration des prédicteurs de niveau 1 a aussi été observée durant l'analyse des périodes antérieures<sup>88</sup>. Toujours d'après la composante de variance du modèle 2, nous notons que les proportions de variance totale à être expliquée par chacun des niveaux d'analyse sont similaires (53% contre 47%).

### **5.3.1 Les effets liés au temps**

Cette dernière section des analyses présente les résultats portant sur l'évolution dans le temps de l'appui aux différentes propositions constitutionnelles. La première étape consiste à identifier un modèle évolutif global, tel qu'il a été fait pour la période précédente. C'est ce que le tableau VIII présente.

---

<sup>86</sup> Pour *séparation* ( $-12,0793 \pm 2,7391$ ), l'appui estimé varie entre -14,8184 et -9,3402.

<sup>87</sup>  $(35,9844 - 17,1867)/35,9844 = 0,5224$ .

<sup>88</sup> Une explication de ce phénomène serait qu'en l'absence de contrôle pour les différentes formulations, la dispersion des appuis mesurés constitue un nuage de points où la variance dans le temps est plus difficilement identifiable. En fait, la variance relative aux effets de la formulation de la question est si forte qu'en l'absence de contrôle les effets liés au temps sont pratiquement indétectables.

Tableau VIII – Évolution globale de l'appui à la souveraineté du Québec, 1995-2007.

	Ø	1	2	3	4	5 (1+2)	6 (1+3)	7 (1+2+4)	8 (1+3+4)	9
<i>intercept</i>	45,04	52,05	44,68	44,62	45,14	53,56	53,34	45,14	53,21	60,86
<i>mois1</i>		-0,27***				-0,36***	-0,34***		-0,33***	-0,38***
<i>mois2</i>		0,002***				0,002***	0,002***		0,002***	0,003***
<i>mois3</i>		<i>n,s,</i>								
<i>libéral1</i>			0,22*			0,35**		<i>n,s,</i>		
<i>libéral2</i>			-0,006*			-0,01***		<i>n,s,</i>		
<i>libéral3</i>			<i>n,s,</i>							
<i>command</i>				4,67***			7,25***		3,18*	3,50**
<i>command1</i>				-0,16*			-0,39***			
<i>command2</i>				<i>n,s</i>						
<i>command3</i>				<i>n,s,,</i>						
<i>gomery</i>										
<i>gomery1</i>					-1,33*			-1,33*	-3,04***	-1,81**
<i>gomery2</i>					0,31***			0,31***	0,45***	0,24**
<i>gomery3</i>					-0,01***			-0,01***	-0,02***	-0,01**
<i>souveraineté</i>										-4,44***
<i>indépendance</i>										-7,52***
<i>separation</i>										12,89***
<i>invote</i>										-4,44***
Variance										
Niv1	35,98	34,54	35,99	36,05	35,15	31,57	31,44	35,15	29,99	13,63
Niv2	5,61*	0,0004	4,84*	4,33	4,99*	0,05	0,04	4,99*	0,03**	3,05***
Deviance	1694,03	1650,58	1690,25	1687,95	1685,54	1627,62	1626,55	1685,54	1614,22	1453,92
DL	3	6	5	5	6	7	7	6	9	13

\*  $P < 0,05$ \*\*  $P < 0,01$ \*\*\*  $P < 0,001$ 

- Aucun effet n'est testé pour l'élection du Parti Libéral du Québec (*libéral*). Théoriquement, un effet instantané lié à un tel événement paraît improbable.

- Un modèle (1+2+3) a été testé sans succès. Bien que l'effet individuel de l'élection du PLQ et de l'émergence du scandale des commandites soit significatif, ces événements semblent trop rapprochés dans le temps pour être testés dans un même modèle.

Le modèle qui semble le mieux refléter les données est le modèle 8, avec une déviance de 1614,22 et l'utilisation de 9 paramètres. Nous avons ensuite ajouté à ce modèle les variables correspondant aux diverses propositions constitutionnelles (sauf *souveraineté-partenariat*, la proposition de référence). Par rapport au modèle Ø, le

modèle 9 explique plus de 60% de la variance de niveau 1 et environ 45% la variance de niveau 2<sup>89</sup>.

Nous pouvons déjà conclure plusieurs choses à partir du modèle final estimé. D'abord, pour cette période, nous devons revoir notre conclusion à l'égard de l'hypothèse 1. Après avoir inséré les variables liées au temps ainsi qu'en contrôlant pour la proposition, *intvote* devient significatif ( $-4,44 P < 0,001$ )<sup>90</sup>. Par conséquent, nous rejetons l'hypothèse nulle selon laquelle il n'y a pas de différence entre les appuis accordés aux questions d'intention de vote et ceux accordés aux questions d'attitude (hypothèse 1). Une question d'intention de vote recueille donc en moyenne quatre points de pourcentage de moins qu'une question d'attitude.

Ensuite, Par rapport à l'hypothèse 2, les différentes propositions recueillent des appuis moyens différents (sauf *souveraineté* et *indépendance*). À cet égard, nous rejetons également  $H_0$ . En ce qui a trait aux effets des événements, tous les événements semblent avoir eu des effets significatifs sur l'opinion publique. Cela dit, il est impossible d'évaluer conjointement les effets de l'élection du PLQ et de l'émergence du scandale des commandites; ces deux événements sont trop rapprochés dans le temps pour que nous soyons en mesure de distinguer leurs effets respectifs. Enfin, par suite du dépôt du rapport Gomery, nous observons beaucoup de mouvement (un effet cubique) dans l'opinion publique, et ce jusqu'à la fin de la

---

<sup>89</sup> Variance de niveau 1 expliquée :  $(35,98-13,63)/35,98 = 0,62$ . Variance de niveau 2 expliquée :  $(5,61-3,05)/5,61 = 0,46$ .

<sup>90</sup> Cela suggère que le résultat non significatif observé au tableau précédent est attribuable à une corrélation entre le type de question d'une part ainsi que la proposition constitutionnelle et le temps d'autre part.

période. Toutefois, il est à noter que cet événement survient au début de la campagne électorale fédérale de 2005-2006. Les effets ne sont donc pas nécessairement attribuables au seul dépôt du rapport. Malgré ces problèmes liés à l'interprétation des résultats, ceux-ci nous encouragent tout de même à rejeter  $H_0$  pour les hypothèses 5, 6 et 7. Une dernière hypothèse (8) demeure toutefois à être testée.

Comme c'était le cas pour l'étude de la période précédente, le nombre d'observations pose ici un problème. En nombre d'unités de niveau 2, donc en nombre de mois, la proposition *souveraineté-partenariat* est présente dans 107 mois. Les propositions *souveraineté*, *indépendance* et *séparation* sont présentes dans respectivement 21, 14 et 19 unités de temps. Pour ces trois dernières propositions, nous sommes loin du seuil d'acceptabilité de 40 unités au niveau 2. Il serait par conséquent surprenant d'identifier des différences significatives entre les évolutions propres aux différentes propositions constitutionnelles puisque les mesures collectées sont souvent très distantes dans le temps. Rappelons que cette période couvre près de 12 années, donc plus de 600 mois.

Par conséquent, puisque les effets moyens des propositions *souveraineté* et *indépendance* ne sont pas significativement différentes, nous fusionnons ces deux propositions afin d'obtenir un peu plus de pouvoir statistique. Nous créons donc une nouvelle variable : *milieu*. L'étape suivante consiste donc à estimer dans quelle mesure le modèle évolutif identifié au tableau VIII s'applique aux différentes propositions.

**Tableau IX – Comparaison entre l'évolution de l'appui aux propositions séparation, milieu et souveraineté-partenariat, 1995-2007.**

	Coefficients	Nouveau modèle
<i>Pour référence</i>		
<i>intercept</i>	56,3496***	
<i>mois1</i>	-0,3682***	
<i>mois2</i>	0,0024***	
<i>command</i>	3,6574**	
<i>gomery1</i>	-2,1444**	
<i>gomery2</i>	0,3064**	
<i>gomery3</i>	-0,0124**	
<i>Pour milieu</i>		
<i>intercept</i>	-4,9289***	51,4207***
<i>mois1</i>	<i>n.s.</i>	-0,3682***
<i>mois2</i>	<i>n.s.</i>	0,0024***
<i>command</i>	<i>n.s.</i>	3,6574**
<i>gomery1</i>	<i>n.s.</i>	-2,1444**
<i>gomery2</i>	<i>n.s.</i>	0,3064**
<i>gomery3</i>	<i>n.s.</i>	-0,0124**
<i>Pour séparation</i>		
<i>intercept</i>	-11,9190***	44,4306***
<i>mois1</i>	<i>n.s.</i>	-0,3682***
<i>Mois2</i>	<i>n.s.</i>	0,0024***
<i>command</i>	<i>n.s.</i>	3,6574**
<i>gomery1</i>	<i>n.s.</i>	-2,1444**
<i>gomery2</i>	<i>n.s.</i>	0,3064**
<i>gomery3</i>	<i>n.s.</i>	-0,0124**

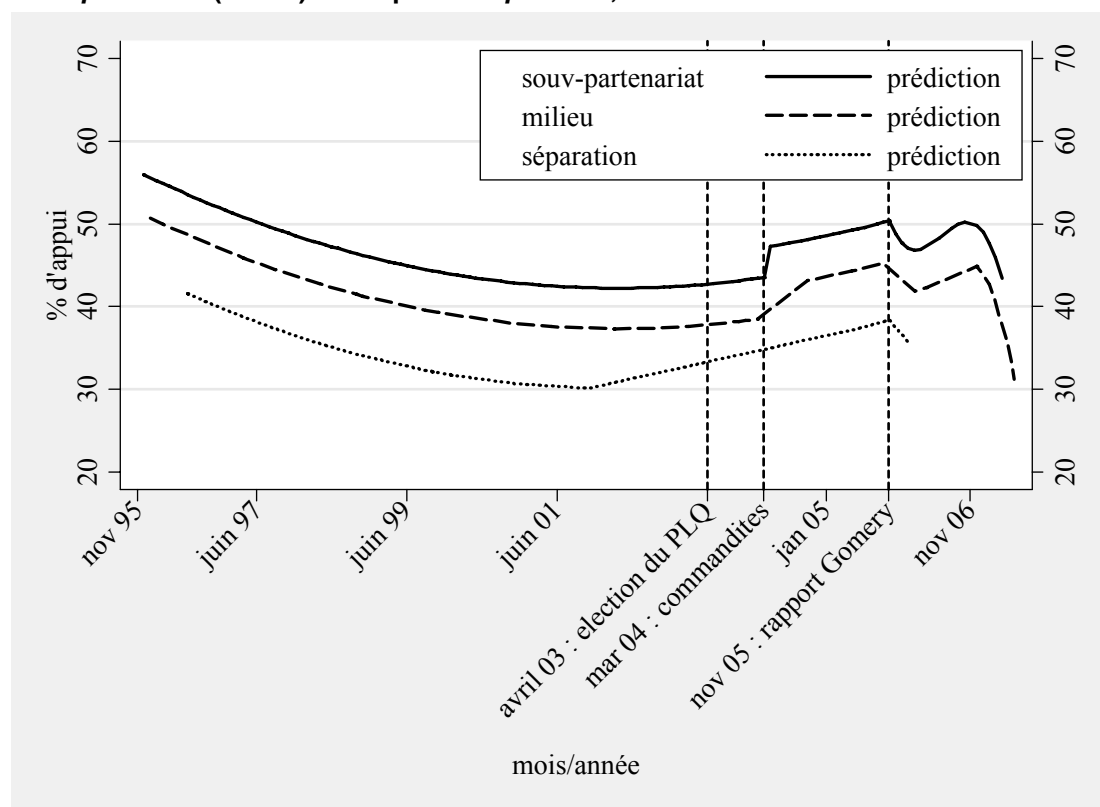
\*  $P < 0,05$

\*\*  $P < 0,01$

\*\*\*  $P < 0,001$

Le tableau IX montre clairement qu'aucun effet différencié du temps et des événements n'est identifié entre les différentes propositions. Seuls les *intercepts* se distinguent significativement les uns des autres. Concernant l'hypothèse 8, nous sommes amenés à ne pas rejeter  $H_0$ . Pourtant, il n'est pas possible de savoir s'il y a réellement absence d'évolution différente ou s'il s'agit d'un résultat lié au trop petit nombre d'observations.

**FIGURE 4. Évolution de l'appui à la *souveraineté-partenariat*, à la *souveraineté* et à l'*indépendance (milieu)* ainsi qu'à la *séparation*, 1995-2007.**



Les graphes de dispersion ainsi que les courbes d'évolution pour chacune des propositions prises individuellement sont présentés en appendice D (figures E, F et G)

Les courbes présentées à la figure 4 sont créées à partir des estimés des modèles présentés au tableau IX. Nous voyons clairement que les trois propositions évoluent de manière sensiblement parallèle : une baisse graduelle de l'appui durant les années suivant le référendum de 1995, suivi d'une remontée dans les mois entourant l'élection du PLQ et l'émergence du scandale des commandites. Nous voyons également le mouvement (effet cubique) dans l'opinion par la suite du dépôt du rapport Gomery<sup>91</sup>. Enfin, pour ce qui est de l'hypothèse 8, nous ne pouvons pas

<sup>91</sup> Il n'y a pas de données en fin de période pour la proposition *séparation*. Par conséquent, aucune prédiction n'est estimée au-delà de l'effet linéaire de *gomery1*. Pour ce qui est des deux autres courbes,



rejeter  $H_0$  et concluons plutôt que, pour la période à l'étude, l'appui aux différentes propositions évolue de manière parallèle, que les événements n'ont pas d'effets différenciés sur les effets propres aux différentes formulations de la question.

---

il est à noter que les prédictions sont sensibles aux dernières observations, d'où l'abrupte pente descendante observée pour *souveraineté-partenariat* et *milieu*.

## 6. Interprétations et discussion

Plusieurs hypothèses ont été suggérées. Pour certaines d'entre elles, les différentes périodes étudiées ne permettent pas d'en arriver à des conclusions convergentes. La première hypothèse avance que les questions d'intention de vote et celles d'attitude entraînent des appuis différents. Nous en sommes arrivés à cette conclusion pour deux des trois périodes. Depuis le référendum de 1989, les questions d'intention de vote engendrent des pourcentages d'appui significativement plus bas que ne le font les questions d'attitude (environ quatre points de pourcentage). Il est curieux de voir que l'effet du type est supérieur après le référendum de 1995. Intuitivement, nous serions portés à croire qu'au fil des années, des débats et des référendums, l'effet du type de question, s'il y en avait eu un, se serait plutôt estompé. La familiarisation de l'électorat sur la question aurait pu faire diminuer l'influence de cette caractéristique méthodologique du sondage. Les résultats demeurent fragiles, Pour les trois périodes analysées, les coefficients peuvent être biaisés soit par un manque de données, soit par l'existence possible d'une corrélation entre le type de question et le temps (voir à cet égard la première période).

Comment interpréter cet effet du type de question observé entre 1995 et 2007? Une hypothèse « classique » partagée par certains auteurs suggère que la question d'*intention de vote* est plus « concrète », qu'elle renvoie à une réalité palpable pour le répondant (Massicotte, 1995). Ainsi, ce dernier ne fait pas qu'émettre une opinion sur une proposition relativement abstraite, il se représente plutôt dans un contexte précis,

posant un geste (en l'occurrence un vote à un éventuel référendum) qui, contrairement à la simple émission d'une opinion, entraîne des conséquences réelles. Cette explication est défendable.

Cependant, une autre interprétation, d'ordre purement méthodologique cette fois, peut être considérée. Les questions d'intention de vote sont toujours dichotomiques alors que la plupart des questions d'opinion sont construites sur une échelle de type *Likert* à quatre catégories : *très favorable*, *plutôt favorable*, *plutôt défavorable* et *très défavorable*. Peu de questions d'attitude sont dichotomiques. Ainsi, la plupart des questions d'attitude contiennent deux catégories de réponse intermédiaires, laissant beaucoup de marge de manœuvre aux répondants prudents ou indécis. Il est donc possible que la surestimation de l'appui ne provienne pas de la différence entre les types de question, mais plutôt de la différence entre les questions à échelle et les questions dichotomiques<sup>92</sup>. Le contenu de la question serait donc moins important que la forme. Afin d'identifier le processus en cours, il serait nécessaire de comparer les résultats obtenus par des questions d'opinion et d'intention de vote en contrôlant pour la présence de questions à échelle ou de questions dichotomiques. Cependant, cette explication ne justifie pas le fait que le type de question n'engendre pas d'effet pour les périodes précédentes.

La seconde hypothèse suggère que les différentes propositions constitutionnelles engendrent des appuis moyens différents. Les résultats obtenus sont clairs. L'appui

---

<sup>92</sup> Le cas échéant, il demeurerait pertinent de se demander pourquoi les répondants opteraient davantage pour *plutôt favorable* que pour *plutôt défavorable*. L'hypothèse classique peut répondre en partie à cette question.

moyen recueilli par la proposition *séparation* est généralement le plus faible<sup>93</sup>. Pour sa part, l'*indépendance* constitue une proposition problématique. Entre 1989 et 1995, l'appui moyen à cette proposition n'est pas différent de celui accordé à la proposition *séparation* mais entre 1995 et 2007, la proposition *indépendance* s'en distingue. Cette fois, cependant, elle engendre un effet moyen non différent de celui obtenu par la proposition *souveraineté*. Il s'agit cependant de comparaisons d'effets moyens. Enfin, la proposition *souveraineté-association/parténariat* engendre systématiquement les appuis les plus élevés. Cette conclusion ne constitue pas une découverte en soi. Il est reconnu dans la littérature (Cloutier, 1992, Lachapelle, 1996, Pinard, 1984; 1997) que la dimension associative joue un rôle important dans l'évaluation que les répondants font de l'enjeu de souveraineté.

Les résultats obtenus pour la proposition *indépendance* méritent une attention particulière. D'abord, nous avons observé une disparité durant la période 1989-1995 entre les appuis accordés aux propositions *indépendance* et *souveraineté*. Pourtant, ces deux propositions ne suggèrent aucune dimension associative, elles réfèrent objectivement — d'un point de vue politique ou juridique — à la même réalité et ne souffrent aucunement de la connotation négative que l'on peut attribuer au mot « séparation » : elle ne précise en rien que le Québec sera *séparé* du Canada. *Indépendance* et *souveraineté* paraissent donc objectivement similaires. S'il est reconnu que « les perceptions envers la proposition *souveraineté* varient d'une personne à l'autre » (Blais, 1992), on peut accuser le concept d'*indépendance* d'être

---

<sup>93</sup> Il faut cependant rappeler que pour la première période, *séparation* et *indépendance* sont traités conjointement, faute de données suffisantes. Pour la seconde période, *séparation* et *indépendance* n'engendrent pas des appuis moyens statistiquement différents.

également un concept ambigu<sup>94</sup> (Pinard & Hamilton, 1977; Pinard, 1994). Les résultats obtenus pour la période 1995-2007 vont dans ce sens : *indépendance* et *souveraineté* engendrent alors des appuis moyens similaires. La question qui demeure est celle-ci : comment expliquer la différence observée entre ces deux propositions durant la période médiane?

Sur cette question, la première hypothèse qui vient à l'esprit est que le concept de *souveraineté* est associé au Parti Québécois et possiblement lié, dans la mémoire collective des Québécois, au projet de souveraineté-association de René Lévesque, qui a d'ailleurs été le premier à avoir présenté le concept à la population du Québec dès la fin des années 1960. Le concept d'*indépendance* ne semble pas avoir bénéficié de la même « entreprise promotionnelle », de sorte qu'il est demeuré au cours des années une proposition de deuxième ordre peu considérée et relativement absente des discours politiques<sup>95</sup>. Par conséquent, cette proposition paraît peut-être moins « réconfortante » pour les électeurs davantage ambivalents sur la question.

Une seconde hypothèse est celle voulant que plusieurs répondants confondent les propositions *souveraineté* et *souveraineté-association/partenariat* : ils attribuent ainsi certaines caractéristiques — quant aux relations avec le reste du Canada par suite d'une déclaration de souveraineté — à la *souveraineté*; caractéristiques qu'ils

---

<sup>94</sup> Selon Pinard & Hamilton (1977 p.245, note 57), le concept d'*indépendance* souffre d'un problème de validité. Il ne mesure pas la même chose d'un répondant à un autre. Par exemple, certains répondants confondent *indépendance* avec *autonomie provinciale*. C'est notamment sur cette base que les auteurs préfèrent le terme *séparation* à *indépendance* dans leurs analyses.

<sup>95</sup> La présence du concept de *souveraineté* dans les débats et discours politiques ne semble pas avoir participé à éclaircir sa signification.

n'attribuent pas à l'*indépendance*, étant donné l'absence d'une parenté terminologique.

Ces deux hypothèses d'explication touchent directement aux représentations que les répondants se font des concepts utilisés. Les données traitées ici ne permettent aucunement d'infirmier ou de confirmer ces hypothèses. Il est cependant intéressant de constater que durant la dernière décennie, les propositions *indépendance* et *souveraineté* génèrent des appuis moyens non significativement différents. Cela peut signifier que les électeurs ont « réalisé » que ces deux concepts renvoient à la même réalité. Il est donc permis de suggérer l'existence d'une transformation dans les représentations sociales des électeurs à l'égard des concepts utilisés.

Parallèlement aux résultats relatifs aux hypothèses proposées, il a été observé que le pourcentage de discrets semble être corrélé avec le pourcentage d'appui moyen<sup>96</sup> à la souveraineté : pour les périodes 1989-1995 et 1995-2007, l'augmentation de la proportion des répondants discrets entraîne une augmentation significative du pourcentage d'appui. Nous pouvons inversement avancer qu'une baisse du pourcentage de discrets entraînerait une baisse dans l'appui. Ce résultat suggère que, chez les répondants discrets, il semble y avoir davantage d'opposants à la souveraineté, comme si ces derniers étaient plus hésitants à faire connaître leur opinion. Ces résultats concordent avec ce qu'observe Drouilly (1997).

---

<sup>96</sup> C'est-à-dire avant d'avoir contrôlé pour les diverses propositions constitutionnelles.

Les hypothèses suivantes introduisent une dimension temporelle aux analyses. Comment l'appui à la souveraineté du Québec est-il modifié par le passage du temps ainsi qu'à divers événements considérés politiquement significatifs? La première période étudiée ne laisse voir aucun mouvement dans l'évolution de l'appui<sup>97</sup>. De plus, aucun événement n'est testé pour cette même période. Celle-ci compte trop peu d'unités de temps pour qu'une telle analyse soit tentée. Cependant, les deux périodes suivantes le permettent. Il ressort clairement des analyses que l'échec de l'accord du Lac Meech constitue un point tournant dans l'évolution de l'appui à la souveraineté. Pour chacune des propositions, l'échec de Meech entraîne un changement de direction dans l'évolution de l'appui : celui-ci était en hausse jusqu'à l'été 1990 et a commencé à chuter par suite de l'échec de l'accord.

Comment expliquer ce résultat? Bien que ce résultat semble théoriquement contre-intuitif — nous nous serions logiquement attendu à une hausse de l'appui suite à l'échec de l'accord du Lac Meech —, il ne vient pas contrarier ce que la documentation consultée a déjà suggéré à cet égard. Plusieurs auteurs (Cloutier, 1992; Pinard, Bernier et Lemieux, 1997) s'entendent pour dire que l'appui général à la souveraineté était probablement déjà en hausse depuis bien avant l'échec officiel de l'accord, plus précisément depuis l'automne précédent. L'échec se serait fait sentir dans l'opinion publique bien avant son officialisation qui ne fut pas une véritable surprise. Nos résultats vont dans ce sens. Il est donc fort possible que l'appui ait, à

---

<sup>97</sup> À cet égard, Cloutier et coll.(1992) suggèrent qu'il y a effectivement eu du mouvement durant les années 1977-1979. De son côté, Pinard (dans Pinard, Bernier et Lemieux, 1997) laisse entendre que la mobilisation souverainiste est demeurée stable durant cette période.

l'aube de l'été 1990, déjà atteint un plafond et qu'il ne pouvait faire autrement que redescendre.

Mais pourquoi l'appui ne s'est-il pas seulement stabilisé par la suite de l'échec de Meech? Une hypothèse d'explication s'inspire du concept de « souveraineté-menace » (Guay, 2004). Si, tel que le suggère Guay, une partie des électeurs qui se disent favorables à la souveraineté ne visent par leur appui qu'à démontrer un mécontentement aux gouvernements, en l'occurrence vis-à-vis l'accord de Meech, son échec constitue une finalité en soi. La mobilisation n'est plus nécessaire et la baisse de l'appui apparaît comme la suite logique des choses.

Cependant, il a été vu que, après Meech, les propositions *séparation* et *souveraineté-association* présentent des pentes plus douces et par conséquent moins de mouvement dans l'évolution de l'appui post-Meech. Il est possible que les partisans des deux positions les plus opposées soient moins influencés par les événements, d'où la plus grande stabilité dans l'opinion relative à cette proposition. D'une part, les purs et durs sont difficilement ébranlables<sup>98</sup> et, d'autre part, la souveraineté-association est l'option la plus populaire et possiblement la moins conséquente aux yeux des électeurs. Encore une fois, faute de mesures suffisantes, il n'est pas possible d'extrapoler cette interprétation au-delà de la période médiane.

Si l'échec de Meech s'est clairement fait sentir dans les analyses, ce n'est pas le cas pour les autres événements testés. L'échec de l'entente de Charlottetown en 1992 et

---

<sup>98</sup> Ce résultat est d'ailleurs concordant avec ce qu'avait avancé Cloutier & coll. (1992, p.70).



l'arrivée du PQ au pouvoir en 1994 demeurent sans grande conséquence, sinon qu'à l'échec de Charlottetown correspond un ralentissement de la chute pour les propositions *séparation* et *indépendance*. Il est difficile de dire avec certitude si ce ralentissement est effectivement dû à cet événement : on peut aussi supposer que la appui ait atteint un « plancher », dans le sens où la *séparation* — comme probablement toute autre proposition — possède une base partisane et ainsi un seuil minimum d'appui.

Plus tard, les autres événements laissent des traces diffuses dans l'opinion publique. L'élection du Parti Libéral du Québec (PLQ) en avril 2003 survient sans trop provoquer de changement dans l'évolution de l'appui. L'émergence du scandale des commandites en 2004 semble influencer l'appui accordé à toutes les propositions. Enfin, le dépôt du rapport du juge Gomery se fait sentir dans les appuis accordés aux propositions *souveraineté* et *souveraineté-partenariat*. Il n'y a pas de données pour tester cet événement sur la proposition *séparation*. Il est à noter que le dépôt du rapport survient au début de la campagne électorale fédérale à l'automne 2005. Il n'est pas possible de proposer une relation causale entre cet événement et le mouvement dans l'opinion publique étant donné que les deux événements sont concurrents. Il demeure qu'à cet événement correspond une rechute de l'appui à ces deux propositions.

Au-delà des événements testés, une dernière interprétation mérite d'être proposée. Bien que cet événement ne soit pas directement testé, il est clair que le projet du référendum de 1995 constitue un facteur à considérer. La figure 2 (section 5.2.2)

présente l'évolution de l'appui pour les quatre propositions constitutionnelles (*séparation et indépendance* considérées conjointement dans la proposition *extrême*). Y-a-t'il eu convergence des appuis aux différentes propositions à mesure qu'approche la date du référendum? Les courbes laissent croire en une réponse positive. Le cas échéant, une hypothèse d'explication émerge et celle-ci mériterait d'être éventuellement testée. Est-il possible que, à l'approche du référendum, les répondants accordent moins de poids à la formulation de la question de sondage. La force du débat politique dans les médias incite possiblement les répondants à se faire une opinion sur le projet politique et à être ainsi moins influencés par la formulation de la question lors des sondages. Dans une telle perspective, les répondants ne répondent donc plus à la question précise qui est posée, ils répondent à un réel projet politique à venir. Nous pouvons donc suggérer que l'effet de la formulation de la question est davantage important lorsque l'enjeu n'est pas sous les feux de la rampe et qu'il ne s'est pas incarné en un projet concret.

Enfin, le dernier objectif de cette recherche visait à savoir si les différentes propositions constitutionnelles engendrent, à certains moments, des évolutions de l'appui parallèles ou non. Seule la période 1989-1995 nous permettrait éventuellement de répondre à cette question. Tel qu'il a été mentionné plus tôt, les seuls indices chiffrés que nous possédons indiquent que certaines pentes sont significativement plus douces que d'autres. Cela n'a d'ailleurs été observé qu'à une seule occasion. D'autres éléments de réponse semblent pouvoir être obtenus en observant la figure 2. À partir de l'automne 1992, les appuis accordés aux propositions *séparation* et *indépendance* ainsi que pour *souveraineté-partenariat*

demeurent relativement stables, alors que l'appui pour *souveraineté* est en baisse. Cette observation mériterait d'être approfondie avec plus de rigueur. Depuis 1995, les propositions semblent évoluer de manière sensiblement parallèle, quoique les prédictions pour les propositions autres que *souveraineté-partenariat* soient estimées à partir de peu de données.

## Conclusion

Les résultats montrent qu'il est effectivement futile de parler de manière générale de *l'appui à la souveraineté du Québec*. Le choix des mots dans la présentation du projet politique par les sondeurs influence l'appui qui lui est accordé. Cette influence est d'ailleurs très signifiante si nous considérons que le résultat du référendum de 1995 s'est joué sur quelques dixièmes de point de pourcentage. Le fait que différentes propositions entraînent des appuis différents a aussi des conséquences qui ne doivent pas seulement intéresser les sondeurs dans leurs tentatives de mesurer l'opinion publique. Les conséquences sont plus larges si l'on considère que cette connaissance des effets propres au choix des mots peut faire partie de l'élaboration même des discours et stratégies politiques.

Il a aussi été montré que certains événements peuvent influencer significativement l'opinion publique à l'égard de la souveraineté du Québec. S'il est légitime de croire que les diverses propositions constitutionnelles possèdent leur propre base partisane relativement stable, on peut aussi suggérer qu'une partie des électeurs qui se disent favorable à une proposition ne le demeure que pour un certain temps. Une partie de l'électorat est mouvant. L'appui à la souveraineté du Québec bouge selon les contextes et les humeurs. Quelle proportion de l'appui peut être attribuable aux caractéristiques méthodologiques et contextuelles d'une part, et laquelle à des caractéristiques propres aux répondants d'autre part? Voilà une question qui mériterait d'être approfondie dans de nouvelles recherches.

## Bibliographie

- Azzi, Stephen. *Commission d'enquête sur le programme de commandites et les activités publicitaires*. L'encyclopédie canadienne. Histor!ca.  
<http://thecanadianencyclopedia.com>
- Blais, André (1992) « Les Québécois sont-ils confus? » dans *La Presse*, mardi 31 mars 1992, p. B1.
- Blais, André, Nadeau, R. et Martin, P. (1995) « Attentes économiques et linguistiques et appui à la souveraineté du Québec: une analyse prospective et comparative » dans *Revue canadienne de science politique*. Vol. 28, No. 4, 637-657.
- Blais, André, Martin, P. and Nadeau, R. (1998) « Can People Explain their Own Vote? Introspective Questions as Indicators of Salience in the 1995 Quebec Referendum on Sovereignty. » *Quality and Quantity*, Vol. 32, 355-366.
- Blondiaux, Loïc (1998) *La fabrique de l'opinion : une histoire sociale des sondages*. Éditions du Seuil, 601 pages.
- Bryk, Anthony S. & Raudenbush, Stephen W. (1992) *Hierarchical Linear Models : Applications and Data Analysis Methods*. Sage Publications, Newbury Park, 265 pages.
- Clarke, Harold D. and Kornberg A. (1995) « The Politics and Economics of Constitutional Choice: Voting in Canada's 1992 National Referendum. » *The Journal of Politics*, Vol. 56, No. 4, 940-962.
- Clarke, Harold D. and Kornberg A. (1996) « Choosing Canada? The 1995 Quebec Sovereignty Referendum. » *Political Science and Politics*, Vol. 29, No. 4, 676-682.
- Clarke, Harold D., Kornberg A. and Stewart M. (2004) « Referendum Voting as Political Choice: the Case of Quebec. » *British Journal of Political Science*, Vol. 34, 345-355.
- Cloutier, É., Guay, J.H. et Latouche, D. (1992) *Le virage : l'évolution de l'opinion publique au Québec depuis 1960 ou Comment le Québec est devenu souverainiste*. Éditions Québec/Amérique, Montréal, 181 pages.
- Diprete, A.T. & Grusky, D.B. (1990) « The Multilevel Analysis of Trends with Repeated Cross-Sectional Data ». *Sociological Methodology*, Vol. 20, 337-368.

- Drouilly, Pierre (1997) *Indépendance et démocratie*. Éd. Harmattan Inc. Montréal, 355 pages.
- Duchesne, Pierre (2002). *Jacques Parizeau. Tome II*. Éditions Québec-Amérique, 544 pages.
- Duchesne, Pierre (2004). *Jacques Parizeau. Tome III*. Éditions Québec-Amérique, 578 pages.
- Durand, Claire (2001) *The Evolution of Support for Sovereignty- Myths and Realities*, Working Paper no. 8, Institute for Intergovernmental Affairs, Queens University, 14 pages.
- Durand, Claire (2005-A) « Fiabiles les sondages? » dans *La Presse*, vendredi 06 mai 2005, p. A-16.
- Durand, Claire (2005-B) « À qui la faute? Le référendum 10 ans après » dans *Le référendum de 1995 : leçon d'histoire et quête d'affirmation*. Sous la direction de Alain, G. Gagnon. Manuscrit sous évaluation.
- Gagné, Gilles et Langlois Simon (2002). *Les raisons fortes. Nature et signification de l'appui à la souveraineté du Québec*. Les presses de l'Université de Montréal, Montréal, 187 pages.
- Gingras, F.P and Nevitte, N. (1983) « Nationalism in Quebec: The Transition of Ideology and Political Support » in *Political Support in Canada: The Crisis Years*. Duke University Press, Durham, North Carolina, 463 pages.
- Guay, Jean-Herman (2004) « Le Parti Québécois : au-delà du conflit et des ambitions. » *Options Politiques*, déc.04-jan.05, 18-24.
- Fox, John, Andersen R. and Dubonnet, J. (1999) « Polls and the 1995 Quebec Referendum » *Canadian Journal of Sociology*, Vol. 24, No. 3, 411-424.
- Hamilton, R. & Pinard, M. (1982) « The Quebec Independence Movement. » In Williams Colin H. *National Separatism*. Éd. University of British Columbia Press, Vancouver. 203-233.
- Howe, Paul (1998) « Rationality and Sovereignty support in Quebec. » *Canadian Journal of Political Science*. Vol. 31, No. 1, 31-59.
- Hox, Joop (2002) *Multilevel Analysis : Techniques and Applications*. LEA Publishers, London, 304 pages.
- Lachapelle, Guy (1996) « La souveraineté partenariat. » in Trent, J., Young, R. et Lachapelle, G. (dir.), *Québec-Canada. What is the Path Ahead/Nouveaux sentiers vers l'avenir*, Presse de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 41-64.

- LeDuc, Lawrence (1977) « Canadian Attitudes Towards Quebec Independence. » *Public Opinion Quaterly*, Vol. 41, No. 3, 347-355.
- LeDuc, Lawrence and Pammet, J.H. (1995) « Referendum Voting : Attitudes and Behaviour in the 1992 Constitutional Referendum. » *Canadian Journal of Political Science*, Vol. 28, No.1, 3-33.
- Lester, Normand et Philpot, Robin (2006). *Les secrets d'option Canada*. Éd. Les Intouchables, Montréal, 168 pages.
- Lockerbie, Brad and Borrelli S.A. (1990) « Question Wording and Public Support for Contra Aid, 1983-1986. » *Public Opinion Quaterly*, Vol.54, 195-208.
- Martin, Pierre and Nadeau, R. (2000) « Choosing a Nation: the 1995 Referendum on Sovereignty in Quebec. » *Paper presented for presentation at the conference "Making Big Choices: Individual Opinion Formation and Societal Choice," Weatherhead Center for International Affairs, Harvard University, May 25-26.*
- Massicotte, Louis (1995) *Public Opinion in Quebec; on the Eve of the Referendum on Secession*. Paper presented to the International Conference on Electoral Processes in Mexico, United States and Canada organized by CISAN.
- Monière, Denis (1977). *Le développement des idéologies au Québec; des origines à nos jours*. Éd. Québec/Amérique. 377 pages.
- Monière, D. et Guay, J.H. (1996) *La bataille du Québec III*. Éd. Fides, Montréal, 266 pages.
- Mueller, John (1993) « American Public Opinion and the Gulf War: some Polling Issues. » *Public Opinion Quaterly*, Vol.57, no.1, 80-91.
- Nadeau, Richard et Fleury, Christopher J. (1995) « Gains linguistiques anticipés et appui à la souveraineté du Québec » dans *Revue canadienne de science politique*. Vol. 28, No. 1, 35-50.
- Nadeau, Richard, Martin, P. and Blais, A. (1999) « Attitudes towards Risk-Taking and Individual Choice in the Quebec Referendum on Sovereignty. » *British Journal of Political Science*, Vol. 23, No. 9, 523-539.
- Pammet, Jon H. and LeDuc, Lawrence (2001) « Sovereignty, Leadership and Voting in the Quebec Referendum. » *Electoral Studies*, Vol. 20, 265-280.
- Pinard, Maurice et Hamilton R. (1977) « The Independence Issue and the Polarization of the Electorate: the 1973 Quebec Election. » *Canadian Journal of Political Science*. Vol. 10, No. 2, 215-259.

- Pinard, Maurice et Hamilton R. (1978) « The Parti Québécois Comes to Power: an Analysis of the 1976 Quebec Election. » *Canadian Journal of Political Science*. Vol. 11, No. 4, 739-775.
- Pinard, M. et Hamilton, R. (1984) « Les Québécois votent NON : le sens et la portée du vote » dans Jean Crête (sous la direction de) *Comportement électoral au Québec*. Éd. Gaëtan Morin, Chicoutimi, 335-385.
- Pinard, Maurice (1997-A) « Les quatre phases du mouvement indépendantiste québécois » dans Pinard, M., Bernier, R. et Lemieux, V. (1997). *Un combat inachevé*. Presse de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 368 pages.
- Pinard, Maurice (1997-B) « L'émergence du mouvement indépendantiste : perspective comparative » dans Pinard, M., Bernier, R. et Lemieux, V. (1997). *Un combat inachevé*. Presse de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 368 pages.
- Pinard, Maurice (1997-C) « Les fluctuations du mouvement indépendantiste depuis 1980 » dans Pinard, M., Bernier, R. et Lemieux, V. (1997). *Un combat inachevé*. Presse de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 368 pages.
- Presser, Stanley (1990). « Measurement Issues in the Study of Social Change ». *Social Forces*. University of North Carolina Press. Vol. 68; 03, 856-868.
- Rubin, D.B., Stern, H.S. and Vehovar V. (1995) « Handling "Don't Know" Survey Responses: the Case of the Slovenian Plebiscite. » *Journal of the American Statistical Association*, Vol.90, no.431, 822-828.
- Sheppard, Robert. *Le rapatriement de la constitution*. L'encyclopédie canadienne. Histor!ca. <http://thecanadianencyclopedia.com>.
- Singer, Judith D. & Willett, John B. (2003) *Applied Longitudinal Data Analysis*. Oxford University Press, NY, 644 pages.
- Snijder, Tom A.B. & Bosker, Roel J. (1999) *Multilevel Analysis. An Introduction to Basic and Advanced multileveled modeling*. Sage Publications, London, 266 pages.
- Tremblay, Martine (2006). *Derrière les portes closes. René Lévesque et l'exercice du pouvoir*. Éditions Québec/Amérique. Montréal, 710 pages.
- Wharton, Amy S.; Rotolo, T. & Bird, S.R. (2000) "Social context at Work : A Multilevel Regression Analysis of Job Satisfaction". *In Sociological Forum*, vol. 15; 01, 65-90.



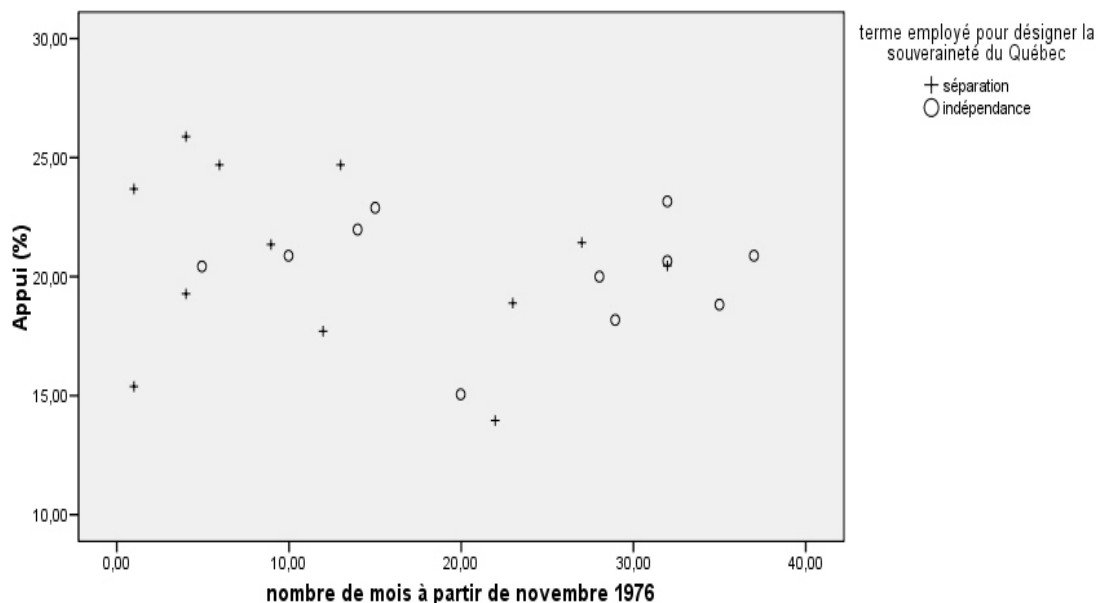
Zaller, John (1992). *The Nature and Origins of Mass Opinion*. Cambridge University Press, New-York, 367 pages.

## Appendice A

**Tableau A - Nombre de sondages par année**

Année	Nombre de sondages
1962	1
1965	1
1968	2
1969	1
1970	4
1972	1
1973	1
1974	1
1976	2
1977	16
1978	11
1979	26
1980	43
1981	6
1982	7
1983	4
1984	2
1985	2
1988	3
1989	12
1990	31
1991	40
1992	47
1993	22
1994	77
1995	149
1996	32
1997	27
1998	52
1999	33
2000	23
2001	31
2002	24
2003	24
2004	21
2005	25
2006	14
2007	8
Total	826

**Figure A - Distribution des propositions *séparation* et *indépendance* de novembre 1976 à décembre 1979.**



**Tableau B - Test B de Tukey. Comparaison des appuis moyens à la souveraineté selon la proposition mentionnée, de novembre 1976 à décembre 1979.**

terme employé pour désigner la souveraineté	N	Sous-ensemble pour alpha = .05		
		2	3	1
<i>indépendance</i>	11	20,2661		
<i>séparation</i>	12	20,6161		
<i>souv-association</i>	28		39,3250	
<i>mandat</i>	4			50,6926

Les moyennes des groupes des sous-ensembles homogènes sont affichées.

a Utilise la taille d'échantillon de la moyenne harmonique = 8,696.

b Les effectifs des groupes ne sont pas égaux. La moyenne harmonique des effectifs des groupes est utilisée. Les niveaux des erreurs de type I ne sont pas garantis.

## Appendice B

**Tableau C - Évolution de l'appui à la proposition *souveraineté-association*, 1976-1979**

		Modèle Ø	Contrôles	Modèle 1	Modèle 2
<b>Effets fixes</b>					
Pour :	<i>Intercept</i>	40.2257*** (1.4778)	36.4867** (9.6362)	42.4194*** (1.9975)	34.5548 (2.1207)
	<i>mois1</i>				4.5710* (1.7698)
	<i>mois2</i>				-0.6581* (0.2442)
	<i>mois3</i>				0.0312* (0.0110)
	<i>mois4</i>				-0.0004* (0.0002)
Pour :	<i>intvote</i>			-3.6262 (2.7092)	<i>n.s.</i>
Pour :	<i>taille</i>		0.0066 (0.0099)	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
	<i>discrets</i>		-0.1010 (0.1555)	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
<b>Composante de variance</b>					
Niveau-1	<i>R</i>	41.7018	43.6386	43.6401	31.9070
Niveau-2	<i>Intercept</i>	5.4988	0.4879	0.1822	0.0196
<b>Déviante</b>		160.4526	158.9923	184.4532	151.2270
	Paramètres	3	5	4	7
	DL	13	13	13	9

\*  $P < 0,05$

\*\*  $P < 0,01$

\*\*\*  $P < 0,001$

La variance de niveau 2 du modèle zéro est non significative, ce qui indique qu'il n'y a pas de variation à expliquer entre les mois. Nous avons néanmoins tenté d'insérer des variables de temps, tel que présenté dans le modèle 2. Ces variables sont significatives ce qui est problématique étant donné l'apparente absence de différences inter-mois.

**Tableau D - Évolution de l'appui à la séparation ou à l'indépendance (*extreme*), 1976-1979**

		Modèle Ø	Contrôles	Modèle 1	Modèle 2
<b>Effets fixes</b>					
Pour :	<i>Intercept</i>	20.4483*** (0.6305)	21.3695*** (1.2855)	22.4277*** (1.2502)	22.7953*** (1.5749)
Pour :	<i>intvote</i>				-0.8649 (1.2091)
Pour :	<i>taille</i>		-0.0026* (0.0013)	-0.0030* (0.0016)	-0.0032 (0.0016)
	<i>discrets</i>		0.0676 (0.0636)	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
<b>Composante de variance</b>					
Niveau-1	<i>R</i>	9.1277	7.8834	8.0063	7.8673
Niveau-2	<i>Intercept</i>	0.0086	0.0061	0.0058	0.0065
<b>Déviance</b>		114.3109	110.9361	111.2908	110.8904
	Paramètres	3	5	4	5
	DL	16	16	16	16

\*  $P < 0,05$

\*\*  $P < 0,01$

\*\*\*  $P < 0,001$

La variance de niveau 2 du modèle zéro est non significative, ce qui suggère qu'il n'y a pas lieu d'ajouter des variables de niveau 2. Le modèle 2 teste l'effet de *intvote* sur la catégorie *extreme*; la variable *intvote* n'est pas significative. Aucun modèle ne constitue une amélioration significative par rapport au modèle zéro.

## Appendice C

Figure B - Évolution de l'appui à la *souveraineté-partenariat*, 1989-1995.

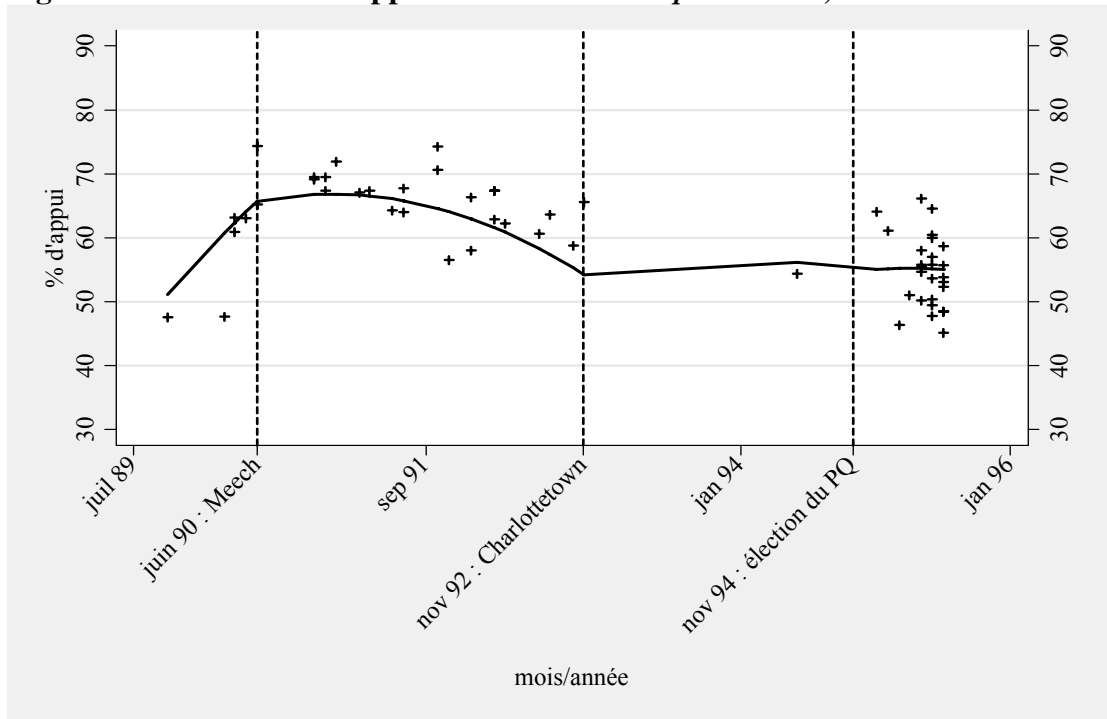
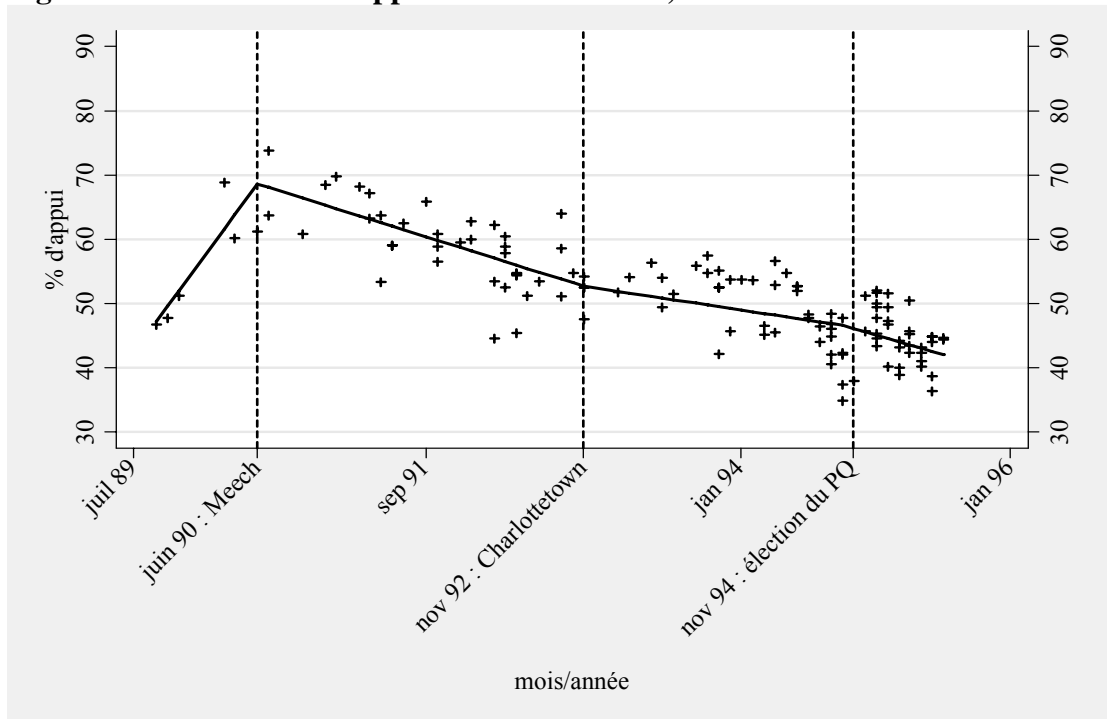
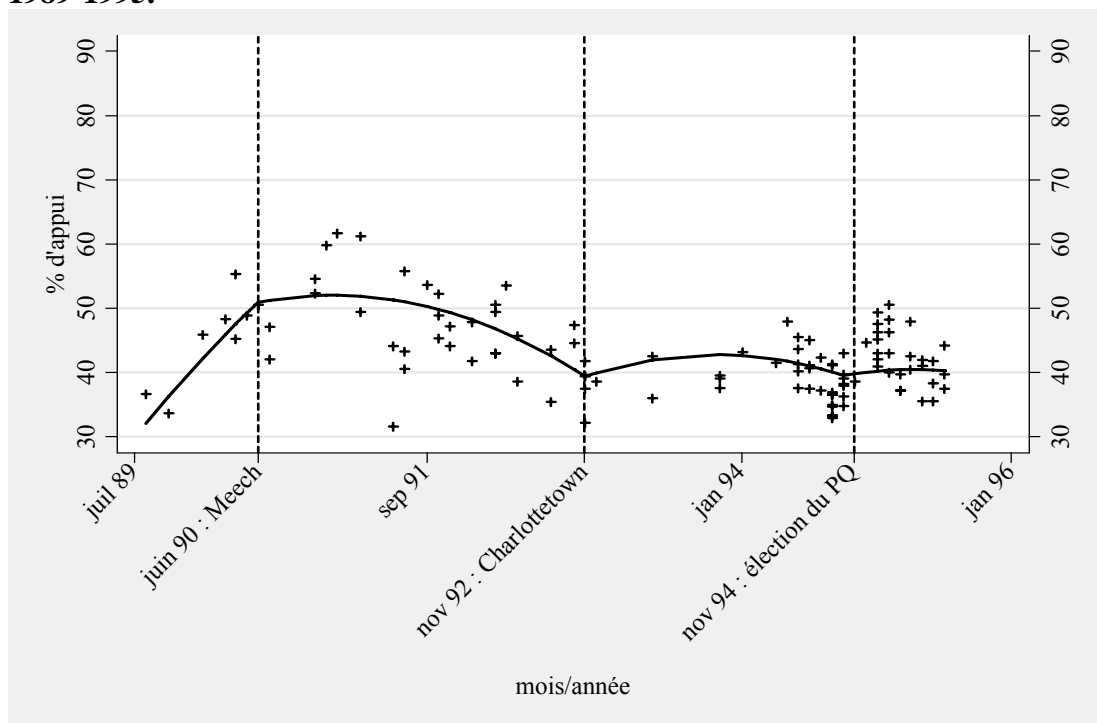


Figure C - Évolution de l'appui à la *souveraineté*, 1989-1995.



**Figure D - Évolution de l'appui à l'indépendance ou à la séparation (extrême), 1989-1995.**



## Appendice D

Figure E – Évolution de l'appui à la *souveraineté-partenariat*, 1995-2007

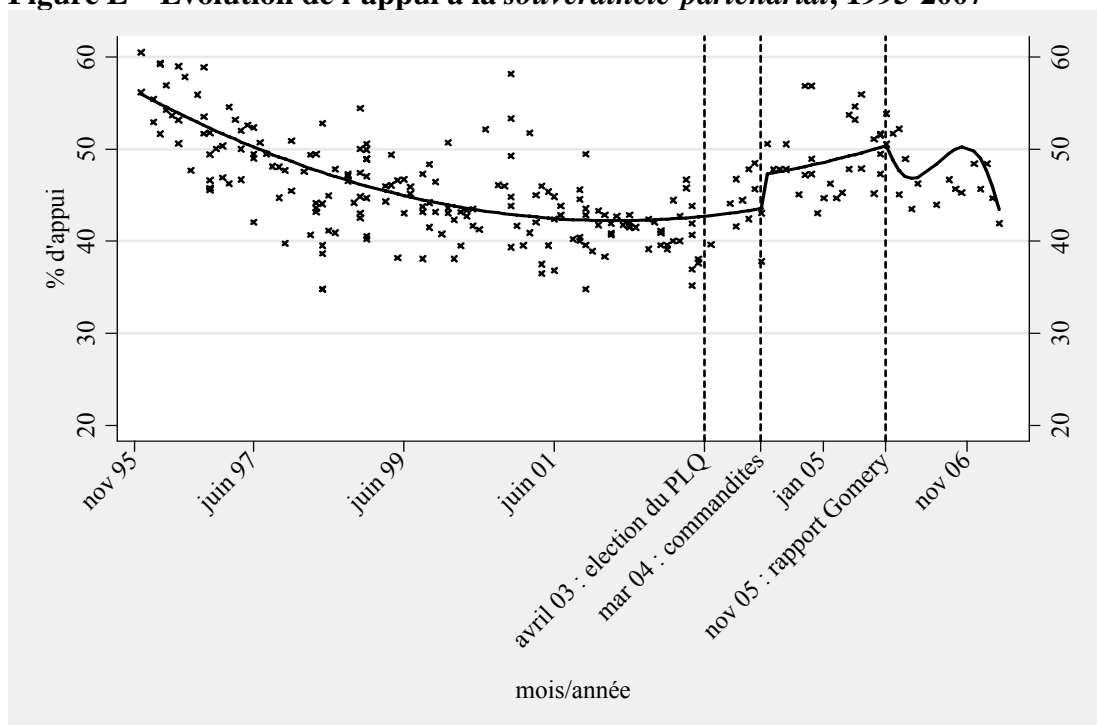
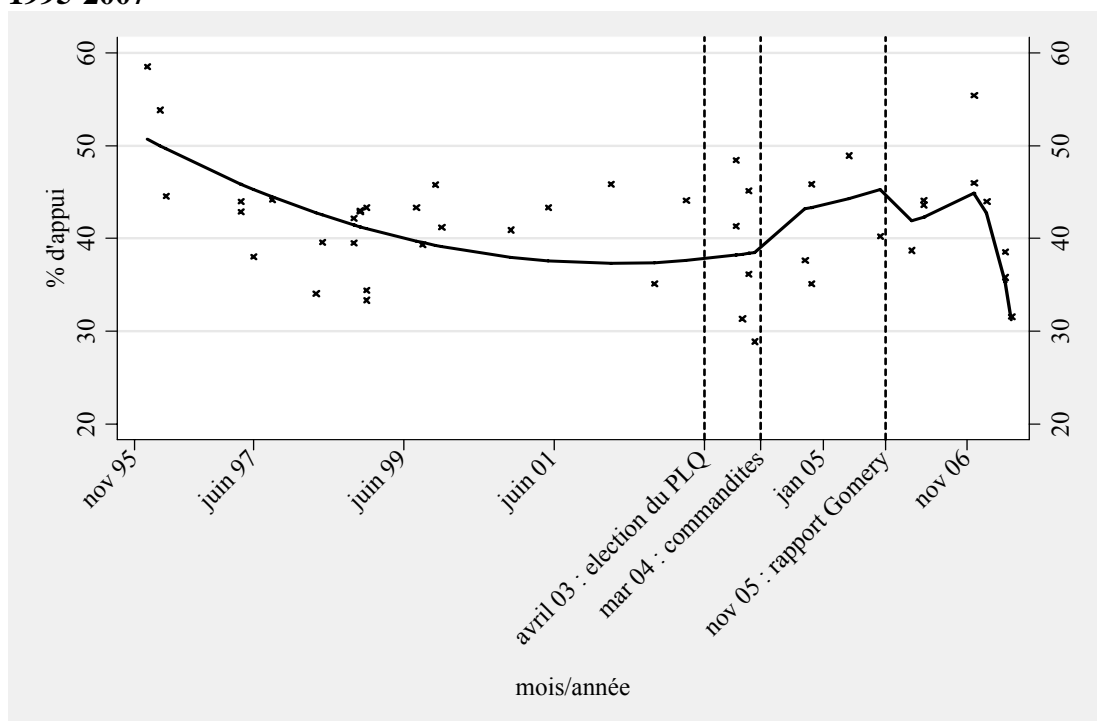


Figure F – Évolution de l'appui à la *souveraineté* ou à l'*indépendance (milieu)*, 1995-2007





**Figure G – Évolution de l'appui à la *séparation*, 1995-2007**

